

2004
ANS **24** | Fondation
Rurale
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE

**RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2023**



Table des matières

LISTE DES ILLUSTRATIONS	5
Avant-propos	7
1	Conduite et gestion de la Fondation 10
1.1	Conseil de fondation 10
1.2	Direction 11
1.3	Ressources humaines 12
1.4	Communication en 2023 18
1.5	Clientèle 22
1.5.1	Abonnés 22
2	Formation professionnelle et continue 23
2.1.1	Formation professionnelle et continue en intendance 23
2.1.2	Formation professionnelle et continue agricole 24
2.2	Activités du département: vue d'ensemble 25
2.3	Formation professionnelle initiale en intendance 26
2.4	Formation agricole initiale 28
2.5	Formation professionnelle supérieure agricole 30
2.5.1	Brevet et maîtrise agricoles 30
2.5.2	Brevet fédéral et Diplôme supérieur de paysanne 35
2.6	Formation continue en agriculture et en économie familiale 37
2.6.1	Un programme riche et varié ouvert à un large public 37
2.6.2	Gestion d'entreprise et économie rurale 39
2.6.3	Production végétale et environnement 40
2.6.4	Production animale 40
2.6.5	Filière alimentaire et Espace rural 41
2.6.6	Economie familiale et intendance 41
2.7	Formation en agriculture biologique 41
2.8	Formation dans les domaines connexes à l'intendance et à l'agriculture 43
2.9	Economie familiale & intendance 43
2.10	Commission de la formation professionnelle 44
3	Conseils, expertises et développement 46
3.1	Introduction – synthèse des activités du département 46
3.2	Production végétale & environnement (PVE) 50
3.2.1	Données météorologiques 51
3.2.2	Essais culturaux 53
3.2.3	Aménagement de pâturages 53
3.2.4	Dossiers PER et plans de fumure 54
3.2.5	Mandat de protection des sols dans le cadre de la construction de l'A16 54
3.2.6	Divers mandats d'expertises 54
3.2.7	Protection des ressources naturelles 55
3.2.8	Station phytosanitaire cantonale 56
3.2.9	Lutte collective contre le campagnol 57
3.2.10	Développement arboricole 57
3.2.11	Réseaux écologiques 58
3.2.12	Projets liés à la qualité du paysage 59
3.2.13	Etudes d'impact 59
3.3	Production animale (PAN) 60
3.3.1	Prestations en production animale 61

3.3.2	Projets particuliers en production animale	61
3.3.3	Relations externes et collaborations	64
3.4	Gestion d'entreprise et économie rurale (GES)	66
3.4.1	Les prestations du domaine Gestion en 2023...	67
3.5	Agriculture biologique	69
3.6	Filière alimentaire et espace rural (FAER)	71
3.6.1	Gestion des marques pour le Jura et Jura bernois	72
3.6.2	Les projets	73
3.6.3	Les projets en discussions	90
3.6.4	Concours Suisse des produits du terroir	91
3.6.5	E-CMT international	99
4	Fiduciaire FRI	101
4.1	Mission	102
4.2	Collaborateurs	102
4.3	Tenue de comptabilités	104
4.4	Outils informatiques	105
4.5	Statistiques	106
5.	Secteurs de production et gestion des sites	107
5.1	Exploitation de formation en cultures spéciales	107
5.2	Secteur hôtelier	107
5.2.1	Restaurant de Courtemelon	107
5.2.2	Restaurants DIVCOM et DIVART	107
5.3	Gestion des sites et des locaux de Courtemelon et de Loveresse	108
5.3.1	Courtemelon	108
5.3.2	Loveresse	108
5.4	Agriviva	108
5.5	Médiathèque – Centre de documentation	109
6.	Finances	110
6.1	Etats financiers (en CHF)	110
7.	Annexes	112
8.	Remerciements à nos fidèles partenaires	123

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Figures

Figure 1 :	Collaborateurs-trices FRI	9
Figure 2 :	Comparaison des équivalents plein temps (EPT) selon les départements (les apprentis ne sont pas comptés)	12
Figure 3 :	Organigramme de la FRI au 31.12.2023	17
Figure 4 :	Temps de travail presté au sein du Dpt Conseils & par domaine d'activité	47
Figure 5 :	Temps de travail effectué sur des mandats au sein du Dpt Conseils & par domaine d'activité	47
Figure 6 :	Temps de travail effectué sur des projets au sein du Dpt Conseils & par domaine d'activité	47
Figure 7 :	Nombre de mandats actifs en 2023 dans le Dpt Conseils & par domaine d'activité	48
Figure 8 :	Temps de travail en 2023 sur les principaux projets du Dpt Conseils	48

Figure 9 :	Diagrammes des précipitations (colonnes) et des températures (lignes brisées) à Courtemelon en 2023	52
Figure 10 :	Diagramme représentatif issu du programme de gestion du temps « Timelead »	103
Figure 11 :	Analyse des activités de la FRI, en 2023, en heures par Département pour les 40 projets nécessitant le plus de travail	118

Tableaux

Tableau 1 :	Effectif du personnel au 31.12.2023 (civiliste, stagiaires et apprentis non compris)	12
Tableau 2 :	Mutations de personnel en 2023 (CDI et CDD)	13
Tableau 3 :	Personnel FRI, satisfaction et appréciation générales, présentée par Département	16
Tableau 4 :	Fréquentation du site Internet de la FRI (www.frij.ch)	21
Tableau 5 :	Répartition des abonnements aux prestations de la FRI	22
Tableau 6 :	Activités déployées en 2023 dans les prestations de formation au sein de la FRI	25
Tableau 7 :	Effectifs en formation professionnelle initiale en intendance.	27
Tableau 8 :	Nombre de classes ouvertes et de cours dispensés	27
Tableau 9 :	Résultats des examens AFP et CFC dans la filière agricole	27
Tableau 10 :	Effectif dans la filière agricole	29
Tableau 11 :	Nombre de classes ouvertes et volume de cours dispensés	29
Tableau 12 :	Résultats des examens AFP et CFC dans la filière agricole	29
Tableau 13 :	Relève formée dans le secteur agricole avec comme base de calcul une durée moyenne de 30 ans par génération	29
Tableau 14 :	Offre modulaire proposée en 2022-23 et 2023-24 à l'Ecole de chefs d'exploitation Arc Jurassien et effectifs enregistrés	31
Tableau 15 :	Effectifs pour les cours du Brevet et de la Maîtrise agricole	32
Tableau 16 :	Résultats obtenus dans le cadre du Brevet et de la Maîtrise agricoles	32
Tableau 17 :	Offre modulaire proposée en 2022-23 et 2023-24 dans la formation de la paysanne et effectifs enregistrés	35
Tableau 18 :	Effectifs dans les cours du Brevet et du Diplôme supérieur de la paysanne	36
Tableau 19 :	Résultats obtenus dans le cadre du Brevet fédéral et du Diplôme de paysanne	36
Tableau 20 :	Thématiques et nombres de cours proposés dans le programme de formation continue 2023	38
Tableau 21 :	Participation aux prestations de formation continue 2023	39
Tableau 22 :	Formations dispensées par la FRI dans les domaines connexes à l'agriculture et l'intendance au profit de différents partenaires de formation	43
Tableau 23 :	Mise en valeur des 175 formulaires retournés en 2023, relatifs à l'enquête de satisfaction auprès des clients du Dpt Conseils, expertises & développement	49
Tableau 24 :	Comparaison des précipitations et des températures moyennes mensuelles enregistrées à Courtemelon en 2023 avec les valeurs moyennes de la période 1981-2010 et 1991-2020 mesurées à Delémont par MétéoSuisse	52

Tableau 25:	Récapitulatif des différentes surfaces de promotion de la biodiversité des réseaux écologiques (en ares ou en arbres) pour l'année 2023	58
Tableau 26:	Etat de certification au 31.12.2023	73
Tableau 27:	La répartition des heures 2023 du projet 4000 est principalement réalisée comme suit	103
Tableau 28 :	Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière croissante par n° de projet (1 équivalent plein-temps correspond à 1800 h de travail)	112
Tableau 29 :	Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière décroissante (1 équivalent plein-temps correspond à 1800 h de travail)	115
Tableau 30 :	Conseil de Fondation au 31 décembre 2023	119
<i>Tableau 31:</i>	Lauréat-e-s AFP Employé-e en intendance 2023	119
Tableau 32 :	Lauréat-e-s CFC Gestionnaire en intendance (GEI) 2023	120
Tableau 33 :	Lauréats AFP Agropaticien 2023	120
Tableau 34:	Lauréats Diplôme de paysanne 2023	120
Tableau 35 :	Lauréats CFC Agriculteur 2023	121
Tableau 36 :	Lauréats Maîtrise fédérale agricole 2023	122
Tableau 37 :	Lauréats Brevet fédéral agricole 2023	122
Tableau 38:	Lauréats Brevet fédéral de paysanne 2023	122

Avant-propos

« 2023 : bientôt 20 ans au service de l'agriculture, de l'intendance et des filières alimentaires de l'espace rural interjurassien ».

La FRI fêtera ses 20 ans en 2024 et la récolte des fruits de cette collaboration unique à l'échelle interjurassienne est bonne et les années à venir sont prometteuses.

L'année 2023 à la FRI fut pleine de défis, mais passionnante par l'implication des 93 personnes employées, des 237 élèves en formations, des 900 exploitations agricoles coté jurassien et 500 côtés Jura bernois.

Formation Agricole : nouveau record d'apprenti-e-s ! De grandes classes à Courtemelon et Loveresse ! Les filles représentent le 31% des effectifs, les jeunes en 2^e voie de formation constituent 30% des effectifs. Les aléas climatiques, de plus en plus fréquents, nécessitent la recherche et l'enseignement de systèmes de production et de modes d'organisation des exploitations résilients. Les agriculteurs BIO et PER étudient ensemble dans les mêmes classes et les techniques des uns servent aux autres. Il est important de pouvoir disposer de systèmes de productions diversifiés pour répondre à la demande des consommateurs. Ce sont 12 candidats-tes qui ont obtenu le brevet et un candidat la maîtrise fédérale agricole, alors que 9 paysannes ont obtenu leur brevet.

Formation Gestionnaire et Employé-e en Hôtellerie & Intendance : c'est sous ce nouveau nom que la profession va poursuivre son évolution. Les perspectives et la forte demande en personnel dans le secteur hôtelier permettront un développement des compétences et des effectifs, qui représentent actuellement 42 personnes en formations pour l'année 2023-24.

Conseil : ce sont près de 1'000 mandats qui ont été traités en gestion d'entreprise, productions animale et végétale. En complément, 10'000 heures ont été consacrées à des projets collectifs et innovants qui ont pour but de renforcer la durabilité des exploitations. Pour la production animale, nous avons travaillé sur les cycles du carbone et la durabilité des élevages. Le principal défi consiste à prendre en compte les dimensions techniques et sociales. Pour la production végétale & environnement, les

problématiques sont liées aux grandes cultures et herbages, aux cultures spéciales, à la fertilité des sols et aux aspects liés à la promotion de la biodiversité. Après une année 2022 marquée, entre autres, par une diminution conséquente des projets de constructions et, partant, des besoins en conseil liées aux questions de financement, un retour à la situation antérieure a été observé durant l'année 2023.

Formation continue : de nouveaux visuels ont été développés et 60 cours ont été dispensés, sur 71 proposés. Plus de 1'000 personnes ont profité de cette offre, pour un total de 1'591 participations. Les « Groupes d'animations rurales » (GAR) connaissent un regain d'intérêt dans les campagnes.

Suite à la reprise de restaurants scolaires à Delémont, la FRI et 20 collaborateurs réalisent dorénavant **50'000 repas servis dans 5 restaurants**. L'approvisionnement avec 50% de produits régionaux et 25% de produits bio dans les assiettes, en respectant l'équilibre financier, constitue un réel défi.

Développement des filières et agritourisme : Les projets de développement régionaux PDR ont permis de mettre en place ou rénover 4 fromageries, ainsi que des mesures commerciales autour des produits durables, estampillés « Jura L'Original » ou « Grand Chasseral ». La phase de documentation du PDR Produire et Manger local a pu être terminée et devraient permettre le lancement officiel du projet en 2024. Le PDR Marguerite a abouti avec l'inauguration de 1'500 km de réseaux équestres qui s'étendent sur le Jura et le Jura bernois.



La 10^e édition du **Marché & Concours Suisse des produits du terroir** s'est déroulée avec un record de 1'277 produits des terroirs de toute la Suisse. Le fort engouement a permis un développement de la partie concours et des mandats dans les pays alpins ou encore au Cameroun.

Le Conseil de fondation a dû prendre des mesures pour compenser la décision de réduction de la subvention du canton du Jura pour l'année 2024. Une adaptation des tarifs et de nouveaux mandats extérieurs devraient permettre de pallier ce manque et la FRI va ainsi poursuivre son développement au niveau

régional, national et international, ce qui devrait lui permettre de renforcer ses compétences.



Nicolas Pape
Vice-président
Conseil de Fondation

Dr. Olivier Girardin
Directeur

Christian Tszanz
Président
Conseil de Fondation

Centre d'excellence pour le développement durable



La **Fondation Rurale Interjurassienne** et l'**Université de Neuchâtel** ont joint leurs forces pour créer le **Centre d'excellence et de compétences pour le développement de systèmes agroécologiques durables dans l'Arc jurassien dans un contexte de changement climatique (CEDD-Agro-Eco-Clim)**.

Ce centre a pour vocation d'accompagner et soutenir les régions rurales et les acteurs des filières agricoles du Jura et du Jura bernois dans leur adaptation aux enjeux environnementaux et sociaux contemporains. Passerelle entre les compétences des deux partenaires, le CEDD-Agro-Eco-Clim vient stimuler, consolider et pérenniser une collaboration transdisciplinaire indispensable pour répondre aux enjeux complexes de notre temps. Il se veut porteur d'une recherche impliquée dans le territoire et à l'écoute des acteurs régionaux.

PROJETS IMPLIQUANTS LE CEDD

Terres Vivantes : Développer les compétences pour des sols agricoles vivants et fertiles.

Agro4esterie : Mobiliser l'arbre dans les modèles agricoles contemporains comme allié

face aux enjeux climatiques et environnementaux.

Micro-hyménoptères du colza : identifier et favoriser les prédateurs naturels des ravageurs du colza, afin de réduire l'utilisation des insecticides en culture de colza.

RésulTerre (Genève) : Rémunérer les bons résultats dans la séquestration du carbone via la création de matière organique dans les terres assolées.

Dimensions sociales de l'agriculture (Fribourg) : tester la mobilisation d'indicateurs pour mieux saisir la situation sociale de l'agriculture et anticiper l'évolution des modèles d'organisation familiale dans les exploitations.



Olivier Girardin, Valentin Comte, Jérémie Forney.
Manque : Louisa Malatesta.

Figure 1

Collaboratrices & Collaborateurs

L'ensemble de notre personnel constitue notre richesse



Equipe de direction fin 2023, composée de 12 membres.

1^{er} rang

Olivier Boillat, Pierre-André Odiet, Claude-Alain Baume, Maude Membrez, Véronique Frutschi, Olivier Girardin.

2^e rang

Sylvie Bourquin, Fabrice Berret, Olivier Lapaire, Julien Catellani, Laurent Joliat, Beat Knobel.

1. Conduite et gestion de la Fondation

1.1 Conseil de fondation

« Consolider le fonctionnement de la FRI dans un contexte de restriction budgétaire. »

Au cours de l'année 2023, le Conseil de fondation s'est retrouvé à 6 reprises, en alternance sur les sites de Loveresse et de Courtemelon. Le Conseil est composé par les représentants des Chambres d'agriculture du Jura et du Jura bernois, ainsi que par les cantons de Berne et du Jura. Le bureau du Conseil, qui réunit le Président, le Vice-président et le Directeur se retrouvent à intervalles réguliers pour préparer les séances du Conseil et assurer le suivi et la mise en œuvre des décisions.

En début d'année 2023, le Conseil a fait un point sur l'avenir des locaux du **site de Loveresse** et a réaffirmé la volonté de la FRI d'y rester et d'en assurer la pérennité. Différents petits aménagements ont dû être effectués, pour respecter les normes incendies du canton de Berne. Un besoin de réaménagement de l'espace de la cafétéria a également été identifié.

Michael Schlappach, de Loveresse et représentant du canton de Berne, a intégré le Conseil lors de la séance de fin avril. Durant cette même séance, le Conseil a validé les comptes 2022, révisés par l'organe de révision Fidag.

En juin 2023, le Conseil a salué la volonté de la FRI de déposer une soumission auprès du Département de la formation du canton du Jura pour la reprise de la **gestion des restaurants** de la Division commerciale et de la division artisanale. L'octroi du mandat a été validé début juillet 2023, avec une reprise au 1^{er} août 2023. Les objectifs sont d'assurer le service de repas de qualité, de tendre vers un approvisionnement avec 50% de produits régionaux et 25% de produits bio, tout en assurant l'équilibre financier.

Le Conseil a été informé et a ainsi pu suivre tous les préparatifs liés à la 10^e édition du Concours suisse des



produits du terroir. Il est pleinement satisfait du bon déroulement de cette édition et du résultat financier positif. Des propositions et suggestions ont été faites pour la prochaine édition, qui aura lieu les 27 et 28 septembre 2025.

Le Conseil a dû prendre des mesures, pour compenser la décision de **réduction de la subvention du canton du Jura** dans le cadre du Plan équilibre. Le Conseil, a notamment dû consentir à une adaptation des tarifs en ajoutant la TVA, alors qu'elle était jusque-là incluse.

Le Conseil a octroyé un mandat pour une enquête de satisfaction et un accompagnement stratégique en lien avec les 20 ans de la FRI.

Le Conseil a confié le mandat à la Haute école des sciences agronomiques, alimentaires et forestières HAFL, pour la **conduite d'une enquête** auprès des clients et partenaires de la FRI. Les résultats seront analysés en détails en particulier les attentes et défis formulées à l'horizon 2030.

Une **journée stratégique** réunira au printemps 2024 le Conseil et l'Equipe direction, pour revisiter la vision et la mission de la FRI, en partant des attentes formulées par les clients, les partenaires et en s'inscrivant dans le développement de la future politique agricole.

La dernière séance, s'est terminée par la photo ci-dessous et par la présentation des collaboratrices engagées durant l'année 2023. Le Conseil a également pris congé de **Tessa Grossniklaus** (secrétaire générale CAJB) qui sera remplacée par la nouvelle secrétaire générale, **Daniela Allemann-Gerber** dans le courant de l'année 2024.

Conseil de fondation en 2023 : il comprend 15 membres et gère l'institution.

Devant : Olivier Girardin (Directeur FRI), Christian Tschanz (Président).

2^e rang : Martin Kohli (CAJB), Nicolas Pape (Vice-président). Daniel Balmer (canton BE), Didier Erard (canton JU), Sabine Lachat (canton JU), François Monin (Directeur AgriJura).

3^e rang : Tessa Grossniklaus (Secrétaire générale CAJB), Claude Schlüchter (canton JU), Sylvie Bourquin (secrétaire FRI), Michael Schlappach (Canton BE), Walter Habegger (canton BE), Thierry Blaser (AgriJura).

Manques : Jean-Paul Lachat (Chef ECR JU), Michael Gysi (Directeur

1.2 Direction

L'Equipe de direction s'est réunie à 11 reprises en 2023, chaque dernier lundi du mois, sur le site de Courtemelon.

Notre Equipe est constituée de 12 membres, 3 femmes et 9 hommes. La force de notre équipe est au cœur de notre identité à savoir :

RESPECT – ESPRIT D'EQUIPE – ENGAGEMENT – ENTREPRISE APPRENANTE.

Les points abordés lors des séances de direction et qui nécessitent un engagement de la FRI sont soumis au Conseil de fondation pour information et/ou pour prise de décision.

L'Equipe de direction a maintenu son travail au niveau de la sécurité informatique au sein de la FRI.

Elle a notamment établi une proposition, pour le Conseil de fondation, d'un plan de mesures d'adaptation de la FRI suite à la réduction de la subvention du Canton du Jura pour 2024.

En parallèle, elle s'est occupée à la reprise de la gestion des restaurants de la DIVART et DIVCOM, avec un grand travail de mise en place dans des délais relativement courts. La transition s'est très bien passée pour la rentrée d'août 2023.

Dans le courant de l'automne, l'Equipe direction a préparé un plan d'action pour les 20 ans de la FRI, en 2024.

Pour cette fin d'année, l'Equipe a dessiné les contours d'une mise en œuvre pour la mise en place d'une enquête stratégique et permettre de revoir ses nouveaux objectifs à l'horizon 2030.

Le présent rapport présente les activités déployées par l'ensemble des collaborateurs-trices de la FRI en 2023.



Composition de l'Equipe de direction en 2023.

1^{er} rang

Olivier Boillat, Pierre-André Odiet, Claude-Alain Baume, Maude Membrez, Véronique Frutschi, Olivier Girardin.

2^e rang

Sylvie Bourquin, Fabrice Berret, Olivier Lapaire, Julien Catellani, Laurent Joliat, Beat Knobel.

1.3 Ressources humaines

L'effectif du personnel au 31 décembre 2023 est représenté à l'aide du tableau ci-dessous. Le nombre de collaborateur est de 92 personnes au total, dont 9 apprentis et 1 stagiaire.

Tableau 1

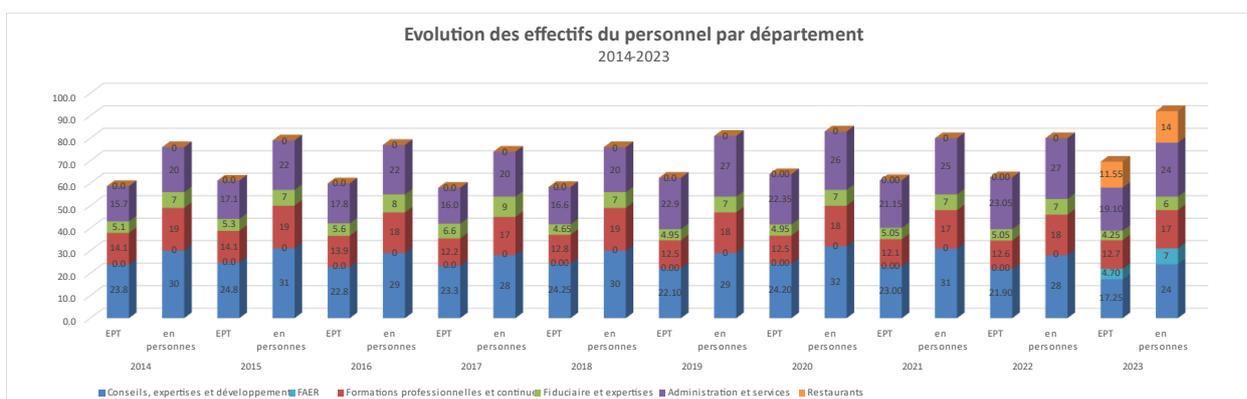
Effectif du personnel au 31.12.2023 (civiliste, stagiaires et apprenti-e-s non compris).

	Effectif du personnel en 2023					
	en personnes			en équivalence à plein temps (EPT)		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Administration	8	16	24	6.6	12.05	19.10
Restaurants	8	6	14	7.8	3.75	11.55
Conseils	16	8	24	12.3	4.95	17.25
FAER	2	5	7	2	2.7	4.70
Fiduciaire	3	3	6	2.5	1.75	4.25
Formation	8	9	17	6.6	6.1	12.7
Total	45	47	92	37.8	31.75	69.55

Les EPT (équivalent plein temps) à fin 2023 sont de 65.55. Les EPT par département et par année sont représentés à la figure 2.

Figure 2

Comparaison des équivalents plein temps (EPT) selon les départements FRI (les apprenti-e-s ne sont pas comptés).



Durant l'année 2023, on distingue les engagements suivants :

- 7 collaboratrices ;
- 8 collaborateurs ;
- 5 apprentis (3 femmes et 2 hommes) ;
- 1 stagiaire CDD d'une année (1 homme).

La FRI adopte une politique de recrutement en faveur de l'égalité des chances.

Turnover - Source : *Swissalary*

Le turnover 2023 (taux de rotation du personnel) est de 24.41%, ce qui représente 8.98% de plus qu'en 2022. Ce chiffre, qui peut paraître élevé, s'explique par l'engagement de 8 collaborateurs, (sans les 3 apprentis), pour les restaurants de la DivCom et de la DivArt. Du personnel externe (5 personnes) apporte également son soutien dans ces deux établissements de manière ponctuelle.

Au total, 9 personnes ont quitté la Fondation en 2023 : un départ à la retraite ainsi que deux obtentions de CFC (non pris en compte dans le calcul du taux de rotation), ainsi que 6 départs volontaires. Changement d'orientation professionnelle, déménagement et nouvelles opportunités professionnelles sont à l'origine des 6 fins de contrat. Par rapport à 2022, ce chiffre est en baisse puisque l'année précédente, 8 personnes avaient quitté l'établissement en cours d'année, sans compter les départs à la retraite et les fins d'apprentissage.

D'une manière générale et selon l'Office fédéral de la statistique (source 2020) la mobilité professionnelle a progressé assez fortement chez les 25–39 ans (de 7,8% à 14%) ans ainsi que chez les jeunes (de 17,1% à 27,7%) chez les moins de 25 ans. La progression est sans surprise plus modeste chez les 40–54 ans (de 4,2% à 6,8%).

Le tableau 2 présente les mutations de personnel en 2023 (CDI et CDD) et la figure 3, l'organigramme de la FRI au 31 décembre 2023.

Tableau 2

Mutations de personnel en 2023 (CDI et CDD).

ENTREES					
Chalverat	Jade	Dpt Administration & Services	Assistante financière	80%	01/02/23
Saner	Daphné	Da FAER	Conseillère FAER	80%	01/02/23
Anselmo	Denis	Dpt Administration & Services	Jardinier	80%	01/04/23
Tâche	Jeremy	Restaurants	Apprenti cuisinier (CFC)	100%	01/08/23
Valente Vinagre	Ryan	Restaurants	Apprenti cuisinier (AFP)	100%	01/08/23
Christian	Mary	Restaurants	Apprentie cuisinière (AFP)	100%	01/08/23
Liechti	Elise	Dpt Administration & Services	Apprentie maraîchère	100%	01/08/23
Suliman	Danial	Dpt Administration & Services	Apprentie GEI	100%	01/08/23
Sacipi	Miljaim	Restaurants	Aide de cuisine	80%	01/08/23
Wendimu	Aster	Restaurants	Aide de cuisine	50%	01/08/23
Jubin	Caroline	Restaurants	Employée de cafeteria	50%	01/08/23
Tschopp	Anne-Claude	Restaurants	Employée de cafeteria	60%	01/08/23
Eschamnn	Isabelle	Restaurants	Employée de cafeteria	80%	01/08/23
Iseli	Jean-Jacques	Restaurants	Cuisinier chef	100%	01/08/23
Lachat	David	Restaurants	Cuisinier chef	100%	01/08/23
Faivre	Aurélie	Dpt Formation	Enseignante de culture générale	100%	01/08/23
Broquet	Céline	Dpt Administration & Services	Gestionnaire en intendance	50%	01/08/23

ENTREES					
Hassani	Yasin	Restaurants	Aide de cuisine	100%	01/09/23
Girardin	Simon	Dpt Fiduciaire	Comptable	50%	01/09/23
Reichenbach	Quentin	Da Gestion	Conseiller en gestion	80%	01/09/23
Hofer	Claude-Alain	Dpt Formation	Enseignant NAL/TCL	50%	01/12/23

Apprentis-stagiaires
Personnes entrée et sortie dans la même année

SORTIES					
Forlani	Martine	Dpt Formation	Enseignante Accueil et Services	00%	15/02/23
Germano	Delia	Dpt Formation	Enseignante culture générale	50%	28/02/23
Chalverat	Manuel	Dpt Formation	Enseignant culture générale	50%	31/03/23
Froidevaux	Sophie	Dpt Fiduciaire	Secrétaire comptable	80%	30/06/23
Mühlethaler	Françoise	Dpt Formation	Enseignante TCL	30%	31/07/23
Jaskic	Adisa	Dpt Administration & Services	Apprentie GEI	100%	31/07/23
Badrah	Morad	Dpt Administration & Services	Apprenti maraîcher	100%	31/07/23
Saner	Daphné	Da FAER	Conseillère FAER	80%	31/10/23
Voisin	Léna	Da FAER	Conseillère FAER	70%	31/12/23

Apprentis-stagiaires
Personnes entrée et sortie dans la même année

Taux d'absentéisme - Source : Timelead, rapport et vue, vue annuelle, absences, graphique

Le taux d'absentéisme concernant la maladie pour l'année 2023 se situe à 2.24% (5.77% en 2022, 3.23% en 2021). Celui concernant les accidents se situe à 0.41% (0.82% en 2022, 1.5% en 2021)

Si l'on tient compte du taux d'absentéisme total (congés maternité, congés paternités, congés non payés, déménagements, maladies d'un membre de la famille, etc...), le taux s'élève 3.67% ; ce chiffre est plutôt faible en comparaison des moyennes nationales qui oscillent entre 5.1% et 7.7% de taux d'absences des salariés occupés à plein temps selon les domaines d'activités économiques et le sexe, selon les chiffres publiés par la Confédération pour 2022.

Source : Taux d'absences des salariés occupés à plein temps selon le sexe, la nationalité et les sections économiques - 2010-2022 | Tableau | Office fédéral de la statistique (admin.ch)

Ancienneté - Source Swissalary, liste jubilaires, années de service

S'agissant de l'ancienneté, elle est en moyenne de 16.5 années pour les hommes contre 9 ans pour les femmes. Les chiffres sont stables par rapport à l'année précédente et démontrent réel engagement du personnel dans son activité professionnelle.

Selon l'Office de la statistique, le nombre moyen d'années passées dans la même entreprise s'est réduit quel que soit l'âge. Entre 1994 et 2019, il est passé de 5,4 à 4,7 ans chez les 25–39 ans (–0,7 ans), de 11,8 à 10,1 ans chez les 40–54 ans (–1,7 ans) et de 19,2 à 16,3 ans chez les 55–64 ans (–2,9 ans).

Source : La mobilité professionnelle en Suisse, statistiques 2020

Formation continue - *Source : Timelead, approbations, approuver les entrées TL, projet 7020 pour l'année 2021*
La FRI encourage et favorise les efforts du personnel pour se former et se perfectionner. En 2023, ce sont 628 heures de formation continue qui ont été effectuées par les collaborateurs-trices.

Satisfaction du personnel

Le degré de satisfaction du personnel est présenté dans le tableau 3. Cette analyse résulte de la mise en valeur des 72 entretiens d'évaluation conduits en 2023. Les entretiens ont été conduits par les responsables de département avec la participation des responsables de domaines. La satisfaction est évaluée sur une échelle à quatre niveaux. L'évaluation globale faite par le responsable de département a également été prise en compte. La moyenne générale est de 1.90 pour 2023 (1.92 en 2022). Les relations entre les collègues (1.8), avec les clients (1.8) ainsi que les relations avec le responsable de département (1.85) et le responsable de domaine (1.7) sont les critères notés le plus positivement.

A l'inverse, le volume et la répartition du travail ainsi que la diffusion et circulation de l'information, notés tous les deux à 2.3, sont les éléments qui méritent un point de vigilance.

L'évaluation globale faite par le supérieur hiérarchique est très bonne (1.7), le personnel de la FRI répond donc globalement pleinement aux attentes de l'équipe de direction. Les entretiens ont été réalisés pour l'ensemble du personnel, exceptés les apprentis, les collaborateurs en période de dédite ou de congé.

Tableau 3*Personnel FRI, évaluation, satisfaction et appréciation générales, présentée par département.*

Thèmes évalués	Fiduciaire & expertises	Conseil, expertise et développement	Formation professionnelle et continue	Administration et services	Equipe direction		Filière alimentaire et espace rural	Moyenne
Clarté missions et objectifs	2.7	2.0	2.1	2.0	1.5		2.0	2.0
Tâches confiées	2.3	2.3	1.9	1.9	1.5		2.0	2.0
Responsabilités confiées	2.3	2.1	1.9	1.8	1.3		2.0	1.9
Encadrement, délégation, contrôle	2.0	1.9	2.1	2.1	1.5		2.0	1.9
Relation avec les clients	2.0	2.0	1.9	1.6	1.3		2.0	1.8
Charge, volume, répartition du travail	2.3	2.6	2.3	2.1	2.3		3.0	2.3
Mon bien-être psychologique	2.3	2.1	2.3	2.0	2.0		2.0	2.1
Moyens, instruments et outils de travail	1.7	2.6	2.0	2.1	2.0		1.0	2.1
Aménagement place de travail	1.3	2.1	2.1	2.1	1.8		2.0	2.0
Diffusion et circulation de l'information	2.0	2.6	2.4	2.3	1.8		2.0	2.3
Ambiance, climat travail	1.7	1.8	2.4	2.2	1.8		1.0	2.0
Possibilités de formation	2.0	2.1	2.1	1.8	1.7		2.0	1.9
Possibilités d'évolution	1.7	2.3	2.2	1.9	1.7		2.0	2.0
Relation avec les collègues	1.7	1.4	2.1	2.1	1.7		2.0	1.8
Ma satisfaction activités de resp. de projet	-	1.6	1.9	2.0	1.8		3.0	1.9
Qualité relation et fréquence avec resp. Dpt	1.3	2.0	1.9	1.8	1.0		2.0	1.8
Qualité relation et fréquence avec resp. Da	2.0	1.9	1.8	1.8	0.8		2.0	1.7
Qualité relation et fréquence avec directeur	2.0	2.0	2.0	1.9	1.2		2.0	1.8
Appréciation du supérieur	2.0	1.4	2.0	1.8	1.4		2.0	1.7
Appréciation du collaborateur	2.3	2.0	2.0	2.0	1.4		2.0	1.9
Nombre de personnes évaluées	5	19	10	23	10		5	72
Moyenne générale	1.98	2.04	2.07	1.96	1.57		2.00	1.95

Evaluation

1 = Très bonne

2 = Bonne

3 = Passable / Développement souhaitable

4 = Insatisfaisante

Figure 3

Organigramme de la FRI au 31.12.2023.

Total pers.		Conseil de fondation / Président : Christian Tschanz, Vice-président : Nicolas Pape		
Départements		Directeur: Olivier Girardin		
Domaines d'activités		Formations professionnelles et continue	Conseils, expertises et développement	Administration et services
		Pierre-André Odiet	Claude-Alain Baume	*Olivier Girardin
Agroécosystèmes	Production animale	Jean-Claude Girardin Camille Charmillot	Jocelyn Altermath Pierre-Alain Juillerat Laura Vorpe	Olivier Boillat Maude Membrez Sylvie Bourquin Maude Beuchat Sandra Cardicchi Valérie Maurer Nicole Yerly
	Production végétale et environnement	Sébastien Choulat	Julien Berberat Gaëlle Beureux Emmanuel Brandt Victor Egger Amélie Fietier P.-André Fringeli	Julie Hernandez Brieuc Lachat Luc Scherrer Florence Y.-David Bertrand Wüthrich
Economie rurale	Gestion d'entreprise et économie rurale	Pierre-André Odiet Mathieu Petignat	Claude-Alain Baume Camille Bessire Mélanie Gyger Vincent Jolidon Cédric Linder Jenny Mérillat Quentin Reichenbach Quentin Tatti	Dpt Fiduciaire Julien Catellani Caroline Affolter Jade Chalverat Véronique Dessarzin Simon Girardin Martine Glauser, (domicile) Stéphanie Koller Nicolas Ruchti Pierre Schaller
	Filière alimentaire et espace rural (FAER)		Magali Ackermann Nadège Koller Laurie Marchand Veronica Matti Léna Voisin Gaël Willemin	
Filière alimentaire, espace rural et milieu de vie	Economie familiale et intendance (habitat)	Nathalie Bögli Soraya Comment Sébastien Courtet Mélanie Derivaz Aurélie Faivre Anne-Catherine Gerber Fanny Gogniat Claude-Alain Hofer Anne-Cécile Monnin Claudia Cochard Schwartz	°Laurent Joliat Restaurant FRI Thierry Gélinau (chef) Karine Allaz Fabien Martinaud Sabrina Wüthrich Philippe Taillard, Courtemelon Françoise Bindit Céline Broquet Pierre-Yves Zwahlen, Loveresse Marine Esposito (appr.3è) Gina Neubathie (appr. 3è) Danial Suliman (appr. 2è)	Restaurant Divcom Jean-Jacques Iseli (chef) Yasin Hassani Caroline Jubin Miljaim Sacipi Anne-Claude Tschopp Christian Mary (appr. 1è) Tâche Jérémy (appr. 2è) Restaurant Divart David Lachat (chef) Isabelle Eschmann Aster Wendimu Valente Ryan (appr. 1è)

Développement rural durable dans le Jura et le Jura bernois

* Domaine FAER: O. Girardin fonctionne en tant que responsable de département

° Restaurants: L. Joliat fonctionne en tant que responsable du Service hôtelier

(Apprenti-e-s)

1.4 Communication en 2023

Après le jubilé 2022 des 125 ans de l'école d'agriculture (fondée en 1897 au château de Porrentruy) et d'intendance, la visibilité globale de la FRI a été augmentée en 2023. Voici quelques chiffres divers, non exhaustifs, mais simplement classés :

- 76'900 auditeurs touchés chaque semaine par « Minute des terroirs » sur les radios RFJ (audience 44'670) et RJB (audience 32'230) ;
- 56'000 visiteurs à la 57^e Foire du Jura, avec espace terroirs et implication sur l'espace agricole ;
- 50'000 repas servis par les 5 restaurants FRI avec produit régionaux (50% et Bio 25%) ;
- 48'942 visiteurs et 2 stands FRI au Salon de la formation professionnel ;
- 15'000 visiteurs à Courtemelon (10^e Marché & Concours suisse des produits du terroir) ;
- 14'000 visiteurs à la Fête de la Tête de Moine AOP : concours de dégustation organisé par la FRI ;
- 8'000 visiteurs à la ferme pour la Maison du père Noël, Mormont ;
- 2'000 visiteurs pour observer 191 alambics, collection suisse mise en public pour la première fois sur le site OVA ;
- 1'500 km de réseaux équestres terminés et inaugurés et communiqués ;
- 1'000 visiteurs au 26^e Marché paysan de Loveresse ;
- 900 élèves des écoles secondaires JU informés des métiers et formations à la FRI ;
- 70 cours de formation continue proposés sous un nouveau visuel ;
- 2 visites ministérielles à Courtemelon et délégations de formateurs du Cameroun et Côte d'Ivoire, cherchant à mettre en place un système de formation agricole dual ;
- 1 Conseillère fédérale à Delémont et Courtemelon.

Les communiqués publiés par FRI en 2023 sont :

- Abeilles et agriculture ;
- Nouveau CEDD à Courtemelon ;
- Alerte aux nouvelles plantes envahissantes : souchet, séneçon ;
- Remise des diplômes à Loveresse ;
- Réseau de formation l'entrepreneuriat agricole en Suisse et en Afrique ;
- La maison du père Noël à la ferme ;
- Remise des brevet et maîtrises fédérales à 26 jeunes ;
- Remise du prix Gourmands Awards à Riyad pour l'ouvrage « Patrimoine culinaire suisse ».

Pour chaque projet, ainsi que pour chaque collaboration avec d'autres institutions, le FRI utilise les nouveaux outils Office 365, dont l'application de groupe **Microsoft Teams** permet des vidéoconférences et échanges de données. Cette forte connectivité permet des gains de temps, de transports et apporte une **puissante réactivité dans les projets FRI**.

Pour atteindre les agriculteurs, la FRI utilise des **SMS et des groupes WhatsApp fermés et par thème**. De plus, chaque collaborateur est équipé d'un ordinateur nomade avec système de transmission sécurisé VPN, lui permettant en tout temps et tout lieu du globe, de travailler avec les données et échanger avec ses collègues et autres institutions partenaires.

Le **bulletin Terrien interjurassien** est publié 11 fois par an à 2'300 exemplaires, envoyé en courrier A. La version électronique avec ses liens sur le site Internet de la FRI est envoyée à 1'400 personnes. Les pages 1, 2 et 3 sont réservées à l'éditorial FRI, suivi de prises de positions des Chambres d'agriculture, en

alternant entre Jura bernois et Jura. La FRI en rédige les éditoriaux, qui se veulent techniques, apolitiques, innovants et reliant les 100 projets en cours à la base paysanne.



11 numéros du « Terrien Interjurassien » publiés en 2023.

Le site Internet www.frij.ch est conçu pour permettre une lecture optimale sur les tablettes et les smartphones. Il comprend notamment :

- **Agenda interjurassien** pour le monde agricole, actualités pour le monde rural du Jura et du Jura bernois ;
- Les pages des **réseaux sociaux** sont retranscrites directement sur les pages du site, de manière à permettre à chacun d'observer ce qui s'y passe ;
- **Films techniques**, didactiques ou ludiques en lien avec le monde rural ;
- **Rubrique « Tout public »** permettant à chacun de connaître les légumes à vendre aux « Jardins de Courtemelon » ou les offres du « Restaurant de Courtemelon ».

Les principaux réseaux sociaux Facebook sont « FRI Agriculture » et « FRI Intendance » ; ils connaissent une augmentation de l'affluence. Ils sont complétés au niveau des domaines par des pages spécifiques selon leurs besoins de communication.

- **FRI Intendance** : 633 abonnés (581 en 2022, 558 en 2021, 518 en 2020, 314 en 2019, 352 en 2018, 262 en 2017) ;
- **FRI Agriculture** : 1'540 abonnés (1'346 en 2022, 1'076 en 2021, 748 en 2020, 562 en 2019, 346 en 2018, 169 en 2017) ;
- **Terroir-juraregion** : 5'267 abonnés (4'919 en 2022, 4'654 en 2021, 4'146 en 2020, 3'644 en 2019, 2'902 en 2018, 2'500 en 2017) ;
- **Concours Suisse des produits du terroir** : 3'379 abonnés (3'104 en 2022, 3'105 en 2021, 2'505 en 2020, 2'497 en 2019, 1'958 en 2018, 1'900 en 2017) ;
- **Viande Chevaline suisse l'Originale** : 208 abonnés (208 en 2022, 209 en 2021, 206 en 2020, 195 en 2019, 169 en 2018, 160 en 2017).

Une nouvelle plateforme internet www.frijvulg.com a été mise en place afin de disposer d'un hub technique pour les professionnels de la terre. Elle sera intégrée en 2024 au site internet www.frij.ch qui comportera plusieurs entrées, afin de mieux répondre :

- Au monde de L'HOTELLERIE & INTENDANCE ;
- Au monde AGRICOLE & PRODUCTEURS ;
- Aux élèves en formation AGRICULTURE ;
- Aux élèves en formation HOTELLERIE & INTENDANCE.

Le tableau 4 présente les statistiques de fréquentation du site Internet de la FRI qui a attiré en moyenne 2'440 visiteurs par mois, ceux-ci effectuant 4'203 visites sur les 10'164 pages par mois.

Tableau 4

Fréquentation du site Internet de la FRI (www.frij.ch) en 2023.

Mois	Visiteurs différents	Visites	Pages visitées
Janvier 2023	2'571	4'492	11'464
Février 2023	2'111	3'726	9'912
Mars 2023	3'095	5'323	13'673
Avril 2023	2'671	4'341	9'397
Mai 2023	3'138	5'169	11'108
Juin 2023	3'119	5'955	14'866
Juillet 2023	2'179	3'542	8'757
Août 2023	2'665	4'504	10'532
Septembre 2023	3'729	6'046	14'093
Octobre 2023	2'309	3'827	9'187
Novembre 2023	963	1'931	5'005
Décembre 2023	738	1'587	3'976
Moyenne	2'440	4'203	10'164
Total	29'288	50'443	121'970

1.5 Clientèle

1.5.1 Abonnés

On constate une diminution de 8 abonnements agricoles au niveau du Jura bernois ; avec une diminution de 12 exploitations agricoles dans la région. Pour le Jura, c'est également une diminution de 11 abonnements agricoles avec une diminution de 11 exploitations sur le territoire. Pour les abonnements de l'économie familiale, le nombre d'abonnements est en diminution de 8. Le produit des abonnements agricoles en 2023 est de CHF 268'963.30 (CHF 270'130.35.- en 2022) et celui des abonnements en économie familiale se situe à CHF 21'400.- (CHF 21'250.- en 2022).

Tableau 5

Répartition des abonnements aux prestations de la FRI.

Région	Membres agri. /éco. Fam.	TYPES D'ABONNEMENT				EVOLUTION	
		Exploitations	Agricole	Abonnés expl. (%)	Economie familiale	Abo. FRI	
						Agr.	Ecof.
	<u>2022</u>	<u>2022</u>	<u>31.12.22</u>	<u>2022</u>	<u>31.12.22</u>	<u>2022</u>	<u>2022</u>
Jura	808/292	907	808	89%	292	100.5%	100.7%
Jura bernois	415/133	525	415	79%	133	97.6%	91.7%
Totaux	1223 / 425	1432	1223	85.5%	425	99.05%	96.2%
	<u>2023</u>	<u>2023</u>	<u>31.12.23</u>	<u>2023</u>	<u>31.12.23</u>	<u>2023</u>	<u>2023</u>
Jura	797/284	896	797	89%	284	98.6 %	97.25%
Jura bernois	407/133	513	407	79.3%	133	98 %	100%
Totaux	1204 / 417	1409	1204	84,15%	417	98.3 %	98.6%

2. Formation professionnelle et continue

2.1. Formation professionnelle et continue en intendance

«Employé-et gestionnaire en hôtellerie – Intendance : des professions qui offrent de nouvelles opportunités »

Dans les institutions médico-sociales ou le secteur hôtelier en particulier, la maîtrise des activités d'intendance est un élément essentiel pour la satisfaction des clients et le bon fonctionnement de l'entreprise. Le marché du travail recherche actuellement des professionnels bien formés dans ce domaine, mais les candidats sont peu nombreux. Un travail important est à réaliser pour revaloriser l'image de cette profession polyvalente aux multiples facettes.

LES FAITS MARQUANTS

Le tableau ci-dessous illustre en quelques chiffres l'année 2023 dans les formations d'employé en intendance (EEI) AFP et de gestionnaire en intendance (GEI) CFC.

	AFP EEI	CFC GEI
Effectifs 2022-23	7	39
Effectifs 2023-24	7	42
Nbre de diplômé-e-s 2023	8	12

Depuis 2022, les effectifs dans les classes EEI et GEI sont relativement faibles. L'évolution démographique, la concurrence entre les différentes professions qui s'offrent aux jeunes au sortir de l'école et un certain déficit d'image des professions de l'intendance peuvent expliquer cette évolution. Les employés et gestionnaires en intendance disposent pourtant d'un professionnalisme et d'une polyvalence qui leur donnent de réels atouts sur le marché du travail au terme de leur formation professionnelle.

En 2023, le corps enseignant de l'EMI a suivi de près la révision de la formation professionnelle initiale en hôtellerie-intendance. Il a participé à l'audition des nouvelles ordonnances et des nouveaux plans de formation et a formulé quelques propositions sur les plans de formation pour tenir compte des besoins spécifiques des entreprises de l'Arc jurassien.

Le secteur de l'intendance offre également des perspectives d'emploi pour les personnes issues de la migration. Une formation adéquate de ces personnes

leur permettra d'améliorer leur employabilité. En collaboration avec l'AJAM, la FRI a ainsi accueilli dans la classe EEI 4 apprenties issues de la migration et mis en place un dispositif adéquat pour accompagner leur entrée en formation.

LES DEFIS

Renforcer les effectifs des apprentis en intendance constitue un défi immédiat pour l'EMI. Diverses mesures ont déjà été prises et seront encore prises dans ce sens.

Pour la profession, faire reconnaître l'importance de l'intendance dans les institutions et les entreprises et valoriser correctement les compétences de ces professionnels sur le marché du travail représente un autre défi pour lequel des efforts importants sont encore à consentir.

L'arrivée des nouvelles professions et formations de Gestionnaire (CFC) et d'Employé (AFP) en hôtellerie-intendance dès 2024 constituent un nouveau défi et offre également des opportunités. L'EMI a déjà débuté les travaux de mise en place des nouvelles formations, qui seront dispensées dès la rentrée 2024.

D'autre part, en collaboration avec l'OrTra Intendance Interjurassienne et la Commission interjurassienne de la formation professionnelle agricole et en intendance, un important travail de communication doit encore être réalisé auprès des futurs apprentis, mais également auprès des maîtres d'apprentissage. Les entreprises du secteur hôtelier doivent également être approchées pour tenter d'ouvrir de nouvelles places d'apprentissage dans ce secteur. Une nouvelle collaboration avec Gatro-Jura et Gastro-Jura bernois est nécessaire dans ce cadre.



Hôtellerie-intendance : des professionnels au service des clients.

2.2 Formation professionnelle et continue agricole

**« Une formation essentielle pour répondre aux défis.
La formation professionnelle agricole séduit toujours la jeune génération. »**

Les aléas climatiques de plus en plus fréquents nécessitent la recherche de systèmes de production et de modes d'organisation des exploitation résilients. L'agriculture doit également veiller à la préservation des ressources naturelles, limiter l'usage des intrants et soutenir ses efforts pour garantir une production durable tout en maintenant son rôle producteur et nourricier. Dans la conduite de son entreprise, le chef d'exploitation doit s'adapter en permanence à l'évolution des marchés, aux modifications des conditions cadres. Une solide formation professionnelle complétée par une bonne formation continue sont essentielles pour s'adapter à un contexte en constante évolution

LES FAITS MARQUANTS

En 2023, l'Ecole d'agriculture a enregistré un nouveau nombre record d'apprenti-e-s. La formation professionnelle agricole séduit toujours la jeune

Formation	Effectifs 2022-23	Effectifs 2023-24	Nbre diplômés 2023
AFP	8	10	5
CFC agriculteur	95	103	29
Brevet paysanne	24	28	9
Dipl. sup paysanne	2	-	-
Brevet agriculteur	63	54	12
Maîtrise agricole	5	-	1

génération.

En formation continue, 60 cours ont été dispensés, sur 71 proposés. Plus de 1000 personnes ont profité de cette offre, pour un total de 1'591 participations.

En 2023, le corps enseignant de l'école d'agriculture a répondu à la consultation interne portant sur la nouvelle ordonnance et le nouveau plan de formation de la formation professionnelle initiale agricole actuellement en révision. Des propositions ont été formulées pour maintenir une certaine flexibilité et éviter une trop grande spécialisation dans le système de formation. Il a également appelé à renforcer les compétences en gestion des futurs agriculteurs.

Du 26 octobre au 5 novembre 2023, 8 jeunes agriculteurs romands et 4 enseignants issus d'Agrilogie, de l'Ecole d'Agriculture du Valais et

de la Fondation Rurale Interjurassienne ont participé à un stage de formation et d'échange avec des jeunes agriculteurs de Côte d'Ivoire (17) et du Cameroun (8), accompagnés de leurs formateurs. Tous se sont retrouvés pour un séjour des plus enrichissants et ont suivi un module d'introduction à l'entrepreneuriat agricole dans le contexte des systèmes agropastoraux de la Côte d'Ivoire, dans le cadre du projet « Réseau de formation à l'entrepreneuriat agricole en Suisse et en Afrique », soutenu par Movetia.

LES DEFIS

La formation professionnelle agricole doit apporter de solides compétences dans les techniques de production et former à des pratiques agricoles résilientes dans un contexte de changement climatique, qui préservent les ressources naturelles, limitent le recours aux intrants et l'impact sur l'environnement. Des compétences entrepreneuriales sont également nécessaires pour s'adapter en permanence à l'évolution du contexte et assurer la durabilité de l'entreprise.

Au niveau de la formation initiale, les apprentis doivent acquérir un solide bagage technique, une bonne compréhension de l'agroécosystème dans lequel s'insère l'exploitation et quelques bases de gestion, notamment au niveau des branches de production. Il importera de veiller à ces éléments lors de la mise-en-œuvre de la nouvelle formation.

Le développement des compétences entrepreneuriales est un élément essentiel de la formation professionnelle supérieure. A ce niveau, l'attractivité et l'accessibilité de la formation pour un maximum de titulaires du CFC constitue un enjeu important.

La formation continue complète le dispositif. Elle a pour défi de répondre tant par le contenu que par la forme aux besoins des professionnels pour les aider à adapter en permanence leurs connaissances et leurs compétences à un contexte en constante évolution.



Formation professionnelle agricole ancrée dans la pratique.

2.2 Activités du département : vue d'ensemble

Les prestations de formation professionnelle initiale, supérieure et continue agricole, en intendance et en économie familiale dispensées par la FRI s'articulent sur six axes principaux :

- Formation professionnelle initiale en intendance : AFP d'employée en intendance, CFC de gestionnaire en intendance ;
- Formation professionnelle initiale agricole : AFP d'agropaticien, CFC agricole ;
- Brevet et diplôme supérieur de paysanne ;
- Brevet et maîtrise agricoles ;
- Formation continue agricole et en économie familiale ;
- Formations dans les domaines connexes.

Tableau 6

Activités déployées en 2023 dans les prestations de formation au sein de la FRI.

Projet	Heures travail ⁽¹⁾	EPT ⁽²⁾	Apprentis Participations 22-23	Apprentis Participations 23-24
AFP Employée en intendance	2'019	1.1	7	7
CFC Gestionnaire en intendance	7'706	4.2	38	42
AFP Agropaticien	555	0.3	8	10
CFC Agricole	9'440	5.2	95	103
Brevet de paysanne et diplôme de paysanne	1'286	0.7	26	28
Brevet et maîtrise agricoles	1'516	0.8	68	54
Formation continue	3'321	1.8	1'548	
Formations domaines connexes :				
- AFP Aide en soins et accompagnement	108	0.1	9	8
- Brevet concierge	97	0.1	10	7
- Formation continue auxiliaires de santé	55	0.03	16	9
- MAS Production intégrée CABI	2	0.00	37	??
- Formation continue & appui pédagogiques ⁽³⁾	676	0.4		
Total	26'781	14.9		

(1) Sans mandataires externes

(2) EPT = équivalent plein temps : 1'800 h de travail annuel.

(3) Mandat IFFP, cours et appui internes

Le tableau 6 présente et quantifie les activités déployées par le département formation professionnelle et continue en 2023. Le regroupement de toutes les prestations de formation professionnelle et continue au sein d'un seul et même département permet certaines synergies et une utilisation efficiente des ressources. Outre les aspects quantitatifs, on relève un très haut niveau de satisfaction des personnes en formation face aux prestations offertes.

Le département formation professionnelle et continue de la FRI est certifié ISO 9001/2015. La certification a été confirmée en 2023 pour une nouvelle période de 3 ans. Parfaitement intégré dans la gestion courante du département, le système de management ainsi mis en place permet une conduite efficiente des activités et contribue à la qualité des prestations et à la satisfaction des personnes en formation.



Diplômé-e-s FRI 2023.

2.3 Formation professionnelle initiale en intendance

L'école des métiers de l'intendance (EMI) dispense les cours professionnels pour les deux professions d'employé en intendance (EEI) AFP et de gestionnaire en intendance (GEI) CFC, ainsi que 50 % de la formation pratique pour les apprentis en école de métier dans ces deux filières. Sur mandat de la profession, elle organise également et dispense les cours interentreprises. Les journées d'examens blancs et intermédiaires et les journées de préparation pratique aux examens figurent également au programme.

Dans la filière en école de métier, il importe d'assurer une formation pratique conforme à ce que l'on trouve en entreprise et répondant aux besoins du marché du travail. La FRI, avec ses secteurs hôtelier, restauration et conciergerie, offre de nombreuses possibilités de mettre les apprentis en situation de travail similaires à ce qu'ils trouveront par la suite dans leur vie professionnelle. Ainsi, l'EMI collabore étroitement avec ces secteurs de production de la FRI. Dans le même but, les apprentis de l'EMI ont participé à diverses mises en situation pratiques au sein la FRI et à l'extérieur. Leur implication a été particulièrement appréciée dans le cadre du concours et du marché suisse des produits du terroir. Pour valoriser ce travail de production, un système rémunération a été mis en place.

Sur le marché du travail, les professionnels bien formés dans le domaine de l'intendance sont recherchés. La polyvalence de ces professions est un de leurs nombreux atouts. En 2023, l'Association jurassienne d'accueil des migrants s'est approchée de l'EMI pour étudier différentes pistes en vue de renforcer l'intégration des personnes issues de la migration en améliorant leur employabilité. L'intendance offre des perspectives intéressantes sur ce plan. Ainsi, quatre apprenties issues de la migration ont débuté une formation d'employé en intendance AFP, en école de métier. Afin de faciliter leur accès à la formation, un programme spécifique d'introduction à l'apprentissage a été mis sur pied à raison d'un demi-jour de cours par semaine.

Les effectifs ont fléchi en 2022, notamment dans la filière EEI AFP. Dans cette filière seules trois apprenties ont débuté la formation en août 2022 et deux ont stoppé leur formation avant la fin de 1er semestre. L'apprentie restante a poursuivi sa formation dans la classe GEI CFC dès le 2^e semestre. A la rentrée 2023, les effectifs se sont légèrement renforcés, même s'ils restent bas.

Tableau 7

Effectifs en formation professionnelle initiale en intendance.

Classe	Nombre d'apprenti-e-s					
	Total		JU		JB	
	22-23	23-24	22-23	23-24	22-23	23-24
EEI 1 EM		6		6		
EEI 1 dual		1				1
EEI 2 EM	6		6			
EEI 2 dual	1				1	
GEI 1 EM	4	3	4	2		1
GEI 1 dual	6	7	2	4	4	3
GEI 2 EM	3	4	3	3		1
GEI 2 dual	11	6	6	3	5	3
GEI 3	14	22	10	15	4	7
Totaux	45	49	31	33	14	16

Tableau 8

Nombre de classes ouvertes et volume de cours dispensés

Filière	Année	Leçons/classe	2022 – 2023		2023 - 2024	
			Classes	Leçons totales	Classes	Leçons totales
AFP EEI	EEI 1 duale ⁽¹⁾	360	0	0	1	360
	EEI 1 EM ^{(2) (3)}	905	0	0	0.5	452.5
	EEI 2 duale ⁽¹⁾	360	1	360	0	0
	EEI 2 EM ^{(2) (3)}	740	0.5	370	0	0
CFC GEI	GEI1 duale ⁽¹⁾	369	1	369	1	369
	GEI1 EM ^{(2) (3)}	941	1	941	0.5	470.5
	GEI2 duale ⁽¹⁾	373	0.5	186.5	1	373
	GEI2 EM ^{(2) (3)}	526	1	526	0.5	263
	GEI3 ⁽⁴⁾	392	1	392	1	392
Totaux			6	3'145	5.5	2'680

(1) Classes duales : uniquement cours professionnels théoriques. En 1^{ère} et 2^e année, les deux filières EM et Duale sont réunies par année pour les cours professionnels.

(2) Classes EM : seul les cours de pratique en école sont reportés.

(3) Les demi-classes indiquent que les cours pratiques sont dispensés en classes communes EEI1 et GEI en école de métier.

(4) En 3^e année toute la formation pratique se déroule sous forme de stage en entreprise. Seul les cours professionnels sont dispensés à l'EMI.

En juin 2023, 16 apprentis gestionnaires en intendance se sont présentés aux examens de fin d'apprentissage et 12 ont obtenu le CFC. Les 8 candidats à l'AFP d'employé-e en intendance tous décroché leur diplôme.

Tableau 9

Résultats des examens AFP et CFC dans la filière intendance.

2022	Moyenne de classe	Lauréat-e-s	Echecs	% réussite
EEI AFP	4.84	8	0	100%
GEI CFC	4.4	12	4	75%



Mise en situation des apprentis GEI et EEI en école de métier.

2.4 Formation agricole initiale

L'école d'agriculture (EA) accueille les apprentis agropraticiens AFP et agriculteurs CFC du Jura et du Jura bernois pour les cours professionnels. En 1^{ère} et 2^e année, les cours sont dispensés à Courtemelon ou Loveresse selon la provenance des apprentis. Les cours de 3^e année sont dispensés à Courtemelon. La FRI, sur mandat des organisations professionnelles, organise également les cours interentreprises, dont 15 jours ont été organisés en 2023.

Pour l'organisation de cours à option réunissant de faibles effectifs, la FRI collabore avec l'Institut agricole de Grangeneuve pour les cours de production porcine et d'élevage et garde du cheval et avec Aviforum pour la production avicole. Ce mode de collaboration permet de réunir des effectifs suffisants dans des domaines spécifiques. Il favorise aussi l'émulation entre les personnes en formation et les formateurs issus de différents horizons.

En 2023, le corps enseignant de l'école d'agriculture s'est impliqué dans la consultation interne portant sur la nouvelle ordonnance et le nouveau plan de formation de la formation professionnelle initiale agricole actuellement en cours de révision. Des propositions ont été formulées pour maintenir une certaine flexibilité et éviter une trop grande spécialisation dans le système de formation en trois ans avec orientations proposé dans le cadre de la réforme. Si le CFC doit apporter les compétences requises pour un employé qualifié, la réalité du monde agricole veut que plus de 75 % des diplômés de la formation initiale se retrouveront à la tête d'une entreprise agricole et tous n'auront pas la possibilité de poursuivre avec une formation supérieure. Ainsi, un minimum de notions de base de gestion des branches de production doit-il être maintenu dans la formation initiale, ce qu'a défendu le corps enseignant de la FRI.

Les effectifs enregistrés à la rentrée 2022 à l'école d'agriculture ont à nouveau dépassé la barre des 100 apprentis, avec 103 jeunes en formation pour l'année scolaire 2022-2023 et un record a été atteint avec 111 apprentis en formation agricole à la rentrée 2023.

Tableau 10*Effectifs dans la filière agricole.*

Classe	Nombre d'apprenti-e-s							
	Total		JU		JB		Autres ⁽¹⁾	
	22-23	23-24	22-23	23-24	22-23	23-24	22-23	23-24
Agroprat 1	3	5	2	2		2	1	1
Agroprat 2	5	5	1	1	2	2	2	2
Agr 1	31	31	14	20	16	11	1	
Agr 2	29	36	20	18	8	14	1	4
Agr 3	35	36	24	27	8	8	3	1
Totaux	103	113	61	68	34	37	8	8

(1) Apprentis en provenance de BE germanophone, NE, SO et VD.

Tableau 11*Nombre de classes ouvertes et volume de cours dispensés*

Filière	Année	Leçons/classe	2022 – 2023		2023 - 2024	
			Classes	Leçons totales	Classes	Leçons totales
AgroPrat	Agro prat 1 ⁽¹⁾	360	0.5	180	0.5	180
	Agro prat 2 ⁽¹⁾	360	0.5	180	0.5	180
CFC agricole	Agr 1	360	2	720	1	360
	Agr 2	360	2	720	1	360
	Agr 3	880	2	1'760	1	880
	Totaux		7	3'560	4	1'960

(1) Les deux classe Agr prat 1 et Agr part 2 sont regroupées pour les cours professionnels et le PEE adapté en conséquence.

Au printemps 2023, 34 candidats se sont présentés aux examens de fin d'apprentissage et 29 obtiennent le CFC d'agriculteur. Au niveau de l'AFP d'agropaticien, les 5 candidats ont obtenu leur diplôme.

Tableau 12*Résultats des examens AFP et CFC dans la filière agricole.*

2023	Moyenne de classe	Lauréat-e-s	Echec-s	% réussite
Agropaticien AFP	5.4	5	0	100%
Agriculteur CFC	4.69	29	5**	85%

* dont 6 candidat-e-s avec domaine spécifique agriculture biologique

** dont 1 candidat avec domaine spécifique agriculture biologique

Tableau 13*Relève formée dans le secteur agricole avec comme base de calcul une durée moyenne de 30 ans par génération.*

2023	Nbre exploitations		Nbre Lauréats		% Relève sur 30 ans	
	JU	JB	JU	JB	JU	JB
CFC	907	525	23	9	76.1%	51.4%

Défis pour l'avenir

La population suisse accorde une grande confiance aux agriculteurs de notre pays. Ils apprécient la qualité des produits et des prestations fournies. Elle nourrit cependant de grandes attentes pour des pratiques agricoles durables et préservant les ressources naturelles. C'est là un enjeu majeur également pour la formation professionnelle agricole.



Enseignement professionnel à l'école d'agriculture en 2023.

2.5 Formation professionnelle supérieure agricole

2.5.1 Brevet et maîtrise agricoles

La conduite performante et durable d'une exploitation agricole requière un haut niveau de compétences dans les domaines techniques, la gestion et la préservation des ressources, la gestion d'entreprise, la valorisation des productions et la maîtrise des marchés. La formation professionnelle supérieure agricole apporte les compétences requises dans ces différents domaines. A ce niveau de formation, l'expérience pratique dans la conduite d'une entreprise agricole s'avère particulièrement importante pour établir des liens entre la matière vue en cours et les problématiques à résoudre au quotidien par un chef d'exploitation et atteindre ainsi le niveau de compétence attendu.

Le chef d'exploitation titulaire du brevet fédéral planifie et conduit son entreprise, il met en valeur de manière rationnelle et efficace les branches de production et les prestations présentes. Le chef d'entreprise titulaire de la maîtrise fédérale planifie, gère et développe une entreprise agricole avec succès et en toute indépendance. L'ECE Arc jurassien, organisée par la FRI en collaboration avec le pôle Terre et Nature du Centre professionnel Neuchâtelois (CPNE-TN), propose la formation requise pour l'obtention du brevet sur deux ans, alors qu'une année suffira par la suite pour accéder à la maîtrise.

Tableau 14

Offre modulaire proposée en 2022-23 et 2023-24 à l'Ecole de chefs d'exploitation Arc Jurassien et effectifs enregistrés.

	Modules	Périodes totales	2022-2023		2023-2024	
			Dispensés	Participants	Dispensés	Participants
Brevet agricole Gestion	B01 Compétences personnelles et méthodiques du chef d'entreprise	48	X	13	X	10
	B02 Rentabilité de l'entreprise (EP1)	80	X	13 ⁽¹⁾	X	13
	B02 Rentabilité de l'entreprise (EP3&4)	40	X	42	X	38
	B03 Marketing	40	X	13 ⁽¹⁾	X	12
	B04 Gestion du personnel	40	X	20	X	18
Techniques de productions et prestations de services	LW01 Grandes cultures	64			X	7
	LW02 Production fourragère et conservation des fourrages	80	X	12	X	16
	LW03 Grandes cultures bio*	60				7 ⁽⁵⁾
	LW04 Production fourragère et conservation des fourrages bio*	60	X	12 ⁽²⁾		
	LW05 Bétail laitier	68	X	26		
	LW07 Engraissement de gros bétail	48	X	7		
	LW08 Détention de vaches mères et production de viande bovine	48	X	10		
	LW09 Engraissement de veaux	36	X	3		
	LW10 Soins aux onglons des bovins	40			X	18 ⁽⁶⁾
	LW12 Insémination des bovins	40	X	20	X	
	LW18 Module supplémentaire grandes cultures*	8	X	1		
	LW20 Approfondissement santé des bovins – A Elevage*	20			X	6
	LW20 Approfondissement santé des bovins – B Santé*	20	X	2		
	BF03 Energies et matières premières renouvelables*	40			X	24 ⁽⁷⁾
	BF06 Biodiversité*	40			X	5
	BF09 Travaux pour tiers*	48	X	4	X	
	BF12 Production de volaille pour la viande*	40			X	1
	BF13 Production de volaille pour les œufs*	40	X	1	X	
	BF21 Verger haute tige	64			X	4 ⁽⁸⁾ (9)
BF23 Distillation	32	X	7	X		
BF27 Apiculture	40	X	10 ⁽³⁾	X		
BF29 Constructions	32	X	9	X		
Maîtrise	M05 Gestion stratégique	48	X	6 ⁽⁴⁾	X	

* Modules dispensés en collaboration avec les écoles de chefs d'exploitation romandes (Agrilogie Grange-Verney, Institut agricole Grangeneuve, Ecole d'agriculture Châteauneuf) et Aviforum.

⁽¹⁾ dont 1 candidate au diplôme supérieur de paysanne

⁽²⁾ dont 6 candidats issus des autres écoles romandes

⁽³⁾ dont 2 candidates au brevet fédéral de paysanne

⁽⁴⁾ dont 1 candidate au diplôme supérieur de paysanne

⁽⁵⁾ dont 4 candidats issus des autres écoles romandes et 1 personne en formation continue à la carte

⁽⁶⁾ dont 2 personnes en formation continue à la carte

⁽⁷⁾ dont 7 candidats issus des autres écoles romandes

⁽⁸⁾ dont 1 candidate au brevet fédéral de paysanne

⁽⁹⁾ module intégré dans les cours pour les arboriculteurs patentés

Pour l'année scolaire 2022-2023, les modules LW01 Grandes cultures, LW17 Fabrication fromagère, BF14 Economie familiale dans le ménage agricole, BF19 Petits fruits et BF22 Transformation artisanale des fruits ont également été proposés. Ils n'ont pas enregistré d'inscriptions, ou pas suffisamment pour être dispensés et ont été annulés. Il en a été de même à la rentrée 2023 pour les modules LW06 Production porcine, LW11 Elevage et garde du cheval, BF28 Techniques agricoles et BF31 Petits fruits – Introduction. Les modules préparatoires à la maîtrise faisaient également partie de l'offre 2023-2024, mais ils n'ont pas réuni suffisamment d'inscriptions pour être ouverts.

Après une année record en 2021, à la rentrée 2022, les inscriptions au brevet reviennent dans la moyenne des années précédentes. On a enregistré 63 candidats, dont 13 en première année. Cinq candidats poursuivaient la formation requise pour l'obtention de la maîtrise, et une candidate les accompagnait pour la préparation au diplôme supérieur de paysanne. L'année scolaire 2023-2024 compte 54 candidats au brevet fédéral d'agriculteur, dont 10 débudent les cours cette année.

Tableau 15

Effectifs pour les cours du Brevet et de la Maîtrise agricoles.

Formation	Nombre de candidat-e-s									
	Total		JU		JB		NE		Autre ⁽¹⁾	
	22-23	23-24	22-23	23-24	22-23	23-24	22-23	23-24	22-23	23-24
Brevet	63	54	30	23	23	21	10	9		1
Maîtrise	5		2				3			
Totaux	68	54	32	23	23	21	13	9		1

(1) Candidat venant du TI

Résultats obtenus

L'ECE Arc Jurassien conduit les examens de modules sous la surveillance de la direction des examens de brevet et de maîtrise agricoles d'AGORA. L'organisation et la conduite des examens finaux de brevet et maîtrise sont assumés par cette dernière. Le tableau 18 donne un aperçu des résultats obtenus par les candidats de l'Arc Jurassien dans les examens modulaires et finaux du brevet et de la maîtrise agricoles.

23 candidats se sont présentés aux examens finaux du brevet, 12 lauréats décrochent leur diplôme. A la maîtrise, quatre candidats ont rendu le business plan et se sont présentés à l'entretien professionnel. Un lauréat a réussi les différentes épreuves et décroche cette année la maîtrise.

Tableau 16

Résultats obtenus dans le cadre du Brevet et de la Maîtrise agricoles.

	Candidat-e-s	Moyenne	Lauréat-e-s	Echecs	% Réussite
Compétences personnelles et méthodologiques du chef d'entreprise	14		14	0	100%
Marketing	14		10	4	71%
Gestion du personnel	20	4.60	15	5	75%
Production fourragère et conservation des fourrages	15	4.67	11	4	73%
Production fourragère et conservation des fourrages bio	11	4.63	8		73%
Bétail laitier	26	4.75	23	3	88%
Engraissement de gros bétail	7	4.21	5	2	71%
Détention de vaches mères et production de viande extensive	10	5.2	10	0	100%
Engraissement des veaux	3	5.00	3	0	100%
Insémination des bovins	18	4.79	18	0	100%
Distillation	6	4.98	6	0	100%
Apiculture	5	5.6	5	0	100%
Construction	10	5.10	10	0	100%
Examens finaux brevet agricole	23	4.28	12	11	52%
Examens finaux maîtrise agricole	4	4.02	1	3	25%

Les résultats des examens modulaires présentés dans le tableau 16 sont globalement satisfaisants.

Pour l'obtention du brevet, le travail à consacrer à l'étude d'exploitation est certes conséquent. Il offre toutefois une occasion privilégiée pour le candidat d'analyser son entreprise, son organisation et ses résultats et de formuler des propositions d'amélioration. Du côté de la maîtrise, la réalisation de l'analyse stratégique de l'entreprise, le choix d'une stratégie pour l'avenir et la déclinaison de cette dernière sous la forme d'un business-plan permet de définir et de planifier le développement futur de l'entreprise. Il convient cependant de ne pas sous-estimer le travail à fournir et le niveau attendu dans ces travaux. Les résultats obtenus en 2023, sont clairement insuffisants. Une planification rigoureuse du travail des candidats et un suivi plus fin de ces derniers devraient permettre d'améliorer la situation.

Il convient cependant de saluer les efforts consentis par les lauréats et la qualité du travail fourni pour atteindre le niveau de compétences attendu tant au niveau du brevet que de la maîtrise.

Défis pour l'avenir

Au niveau de la formation professionnelle supérieure agricole, le défi principal consiste à renforcer l'attractivité de la formation et à motiver les titulaires du CFC à entrer en formation supérieure et les lauréats du brevet à poursuivre avec l'obtention de la maîtrise. L'acquisition d'une formation professionnelle supérieure apporte des atouts indéniables pour gérer et développer une entreprise agricole de manière performante et durable.

Réseau de formation à l'entrepreneuriat agricole Suisse Afrique

Huit jeunes agriculteurs romands et quatre enseignants issus d'Agrilogie (VD), de l'Ecole d'Agriculture du Valais et de la Fondation Rurale Interjurassienne (JU-JB) ont participé, du 26 octobre au 5 novembre 2023, à un stage de formation et d'échange avec des jeunes agriculteurs de Côte d'Ivoire (17) et du Cameroun (8), accompagnés de leurs formateurs. Tous se sont retrouvés pour un séjour des plus enrichissants consacré à l'entrepreneuriat agricole au Centre Suisse de Recherches Scientifiques à Abidjan et dans le centre – ouest de la Côte d'Ivoire, dans le cadre du projet « Réseau de formation à l'entrepreneuriat agricole en Suisse et en Afrique » soutenu par Movetia.

Le projet porté et conduit par des partenaires suisses (Agrilogie, l'Ecole d'agriculture du Valais (EAV), la FRI et la Haute école des sciences agronomiques forestières et alimentaires (HAFL), camerounais (l'Institut Agricole d'Obala (IAO) et ivoiriens (le Centre Suisse de Recherches Scientifiques (CSRS) et l'Institut National de Formation en Production Agricole (INFPA)) vise à :

- Concevoir et dispenser une formation à l'entrepreneuriat agricole inédite par l'immersion des futurs entrepreneurs suisses dans le contexte inconnu des systèmes agropastoraux de Côte d'Ivoire et du Cameroun.
- Développer au sein des institutions et chez les formateurs impliqués la maîtrise des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans la conception et la dispense de formations en réseau international.
- Développer les compétences personnelles et sociales chez les jeunes en formation dans un nouvel environnement culturel et économique.
- Développer les compétences dans l'usage du numérique chez les personnes en formation participant au projet.
- Développer et structurer un réseau d'échanges unique entre écoles d'agriculture en Suisse, au Cameroun et en Côte d'Ivoire.

La première phase du projet s'est déroulée en Suisse en novembre 2022. Les formateurs du Cameroun et de Côte d'Ivoire ont rejoint leurs collègues suisses et tous ont échangé sur les pratiques de et la formation à l'entrepreneuriat agricole dans les trois pays. Ils ont ensuite conçu un module d'initiation à l'entrepreneuriat agricole, qui se positionne au début de la formation professionnelle supérieure agricole. Durant le premier semestre 2023, des trios d'enseignants issus des trois pays ont monté les cours en collaboration internationale à distance. Les séquences introductives du module ont été dispensées dans les trois pays en septembre - octobre et l'essentiel de la formation s'est ensuite déroulée en Côte d'Ivoire réunissant les personnes en formation et les formateurs des trois pays.

Le stage en Côte d'Ivoire constituait la deuxième phase du projet. Le programme s'est articulé autour des cours de formation, de visites professionnelles avec la découverte des systèmes agropastoraux ivoiriens et de visites culturelles avec notamment l'immersion dans le milieu rural de la Côte d'Ivoire. Durant les cours, toute la démarche entrepreneuriale a pu être développée et mise en pratique : de l'approche du contexte, à l'identification et la mise en œuvre d'une idée d'entreprise, jusqu'à l'établissement d'un plan d'affaires succinct. Sur la base de quelques apports théoriques, les jeunes en formation ont travaillé en groupes internationaux sur des idées d'entreprises locales à développer et mettre en œuvre dans le contexte ivoirien. Les aspects observés et les informations recueillies durant les visites dans le terrain ont également alimenté les réflexions. Ce mode de faire a permis des échanges intenses entre les participants des trois pays. Pour les jeunes suisses, le fait de travailler dans un contexte totalement inédit a contribué au développement de leurs compétences personnelles, sociales et professionnelles d'entrepreneurs. On relève également que la collaboration entre les formateurs des trois pays durant la préparation et surtout l'enseignement des cours sur place ont été très riches et leur ont également permis de compléter leur bagage professionnel, pédagogique et personnel.

Dans la phase trois du projet, un stage similaire sera conduit fin avril 2024 au Cameroun, à l'Institut Agricole d'Obala. Le projet se terminera en novembre 2024 par une consolidation des acquis et l'établissement et la structuration d'un Réseau de formation à l'entrepreneuriat agricole Suisse Afrique.



Entrepreneuriat agricole Suisse Afrique – Jeunes agriculteurs suisses en formation avec leurs collègues camerounais et ivoiriens dans un contexte inédit.

2.5.2 Brevet fédéral et Diplôme supérieur de paysanne

La formation de la paysanne proposée par la FRI, en collaboration avec le CPNE-TN, dans le cadre de l'ECE Arc jurassien permet d'accéder au brevet fédéral de paysanne ou offre des possibilités de formation continue à la carte. Après l'obtention du brevet fédéral de paysanne, les candidates intéressées peuvent poursuivre leur formation en vue de l'obtention du diplôme supérieur de paysanne (maîtrise).

Les candidates, à la base souvent d'origine non agricole, viennent chercher dans cette formation des connaissances et des compétences qui leur permettent de participer à la conduite de l'exploitation de leur conjoint ou partenaire. Dans certains cas, elles valorisent les compétences acquises dans des activités para-agricoles ou développent de nouvelles prestations sur l'exploitation. Certaines candidates acquièrent également cette formation pour bénéficier des droits équivalents à ceux du CFC d'agriculteur dans le cadre de la législation agricole (reprise d'exploitation, accès aux paiements directs et aux crédits d'investissements, etc.).

Tableau 17

Offre modulaire proposée en 2022-23 et 2023-24 dans la formation de la paysanne et effectifs enregistrés.

Modules	Périodes totales	2022-2023		2023-2024	
		Dispensé	Participant-e-s	Dispensé	Participant-e-s
BP01 Entretien du linge et de l'habitat	64	X	16		
BP02 Gestion de l'habitat	40	X	11		
BP03 Famille et société	40			X	10 ⁽²⁾
BP04 Jardinage	60			X	16 ⁽³⁾
BP05 Alimentation et préparation des repas	80				
BP06 Transformation et mise en valeur des produits	60			X	13 ⁽⁴⁾
BP07 Droit rural	48	X	9		
BP08 Comptabilité agricole	40			X	9
BP09 Economie Rurale	48			X	17 ⁽⁵⁾
BP11 Introduction à l'élevage bovin	40			X	13 ⁽⁶⁾
BP13 Garde des ovins, caprins, lapins et de la volaille	40	X	7 ⁽¹⁾		
BP16 Transformation du lait	40			X	4 ⁽⁷⁾
BF04 Accueil à la ferme (base)	32			X	9 ⁽⁸⁾
BF04D Accueil à la ferme (vente directe)	24			X	7 ⁽⁹⁾
BF07 Office de formation à la ferme	24			X	8 ⁽¹⁰⁾

⁽¹⁾ dont 1 personne en formation continue à la carte

⁽²⁾ dont 1 candidate issue d'autres écoles

⁽³⁾ dont 3 candidates issues d'autres écoles

⁽⁴⁾ dont 1 candidate issue d'autres écoles

⁽⁵⁾ dont 3 candidates issues d'autres écoles

⁽⁶⁾ dont 7 candidates issues d'autres écoles

⁽⁷⁾ dont 3 candidats au brevet d'agriculteur et complété par des personnes en formation continue à la carte (inscription en cours)

⁽⁸⁾ dont 2 candidates issues d'autres écoles et 4 candidats au brevet d'agriculteur

⁽⁹⁾ dont 2 candidates issues d'autres écoles et 3 candidats au brevet d'agriculteur

⁽¹⁰⁾ dont 2 candidates issues d'autres écoles, 1 candidat au brevet d'agriculteur et 2 personnes en formation continue à la carte

Les modules BF04 Accueil à la ferme – Base et BF04d Accueil à la ferme – Vente directe ont également été proposés dans l'offre 2022-2023, mais n'ont pas enregistré suffisamment d'inscriptions et ont été annulés.

En juillet 2022, 24 candidates se sont inscrites aux modules proposés dans le cadre du brevet fédéral de paysanne et 2 candidates se sont annoncées pour les modules requis pour l'accès au diplôme supérieur de paysanne. A noter que dans le cadre du brevet, dès 2022, l'offre de modules proposée jusque-là sur 3 ans a été remodelée et est désormais organisée sur des cycles de 2 ans, ceci afin de diminuer quelque peu les gros effectifs enregistrés par le passé dans certains modules. Durant l'année scolaire 2023-2024, 28 candidates suivent les cours préparatoires au brevet fédéral de paysanne.

Tableau 18

Effectifs dans les cours du Brevet et du Diplôme supérieur de la paysanne.

Formation	Nombre de candidat-e-s									
	Total		JU		JB		NE		Autres ⁽¹⁾	
	22-23	23-24	22-23	23-24	22-23	23-24	22-23	23-24	22-23	23-24
Brevet fédéral	24	28	14	10	1	5	5	4	4	9
Diplôme	2		2							
Totaux	26	28	16	10	1	5	5	4	4	9

(1) Candidat-e-s provenant de VD, FR, GE

Résultats obtenus

L'ECE-Arc Jurassien conduit les examens de modules sous la surveillance de la Direction romande des examens professionnels de paysanne. La conduite des examens finaux et l'attribution du brevet ou du diplôme sont assumées par cette dernière. Selon le tableau 19, on note de bons à très bons résultats dans les examens de modules. D'autre part, 11 candidates se sont présentées aux examens finaux, 9 obtiennent le brevet fédéral de paysanne.

Tableau 19

Résultats obtenus dans le cadre du Brevet fédéral et du Diplôme de paysanne.

Module	Candidates	Moyenne	Lauréates	Echecs	%Réussite
Entretien du linge et de l'habitat	16	4.64	14	2	88%
Gestion de l'habitat	9	4.78	9	0	100%
Droit rural	8	4.38	7	1	88%
Garde des ovins, caprins, lapins et de la volaille	7	4.71	6	1	86%
Famille et société	10	5.43	9	1	90%
Introduction à l'élevage bovin	13	5.12	11	2	85%
Offres de formation à la ferme	8	4.56	7	1	88%
Examens finaux Brevet	11	4.41	9	2	82%

Concilier formation, vie familiale, activités sur l'exploitation et souvent travail à l'extérieur représente un investissement considérable. Les participantes aux cours de formation de la paysanne ont parfaitement relevé ce défi.

Défis pour l'avenir

Maintenir l'attractivité de la formation professionnelle supérieure de la paysanne et l'adapter aux besoins des participantes issues d'horizons très divers constitue un enjeu important dans la formation professionnelle supérieure de la paysanne. Il conviendra également à l'avenir de tendre vers une plus grande perméabilité et transversalité entre les deux brevets d'agriculteur et de paysanne.



Brevet fédéral d'agriculteur/trice, brevet fédéral de paysanne, maîtrise fédérale d'agriculteur/trice : diplômé-e-s 2023.

2.6 Formation continue en agriculture et en économie familiale

2.6.1 Un programme riche et varié ouvert à un large public

L'agriculture évolue dans un contexte en constante mutation. La formation continue s'avère essentielle pour permettre aux agriculteurs et aux agricultrices de maintenir à jour leurs connaissances et développer en permanence leurs compétences. Cela leur permettra de saisir les nouvelles opportunités et de se prémunir des risques que peuvent survenir et ainsi assurer une conduite durable des exploitations. Elaboré en étroite collaboration avec les organisations professionnelles, le programme de formation continue proposé par la FRI et renouvelé chaque année vise à accompagner les agriculteurs, les agricultrices et les acteurs du développement rural sur cette voie.

S'il répond d'abord aux besoins des agricultrices et des agriculteurs, le programme de formation continue de la FRI est également ouvert à toute personne non issue du monde agricole intéressée par les thématiques abordées. Les cours proposés en cuisine et alimentation, mise en valeur des produits, arboriculture, cultures maraîchères, ou encore apiculture, notamment, s'adressent ainsi à un large public.

Tableau 20

Thématiques et nombres de cours proposés dans le programme de formation continue 2023.

Thématiques	Offert	Dispensé	% dispensés	Cours non dispensés
Gestion d'entreprise et économie rurale	7	5	71%	Coûts machines : location, achat ? Comparatif A-Twin Cash 2.0 : Banking
Agriculture biologique	5	5	100%	
Production végétale (sans bio)	8	7	88%	Les prédateurs des camagnols
Environnement	1	1	100%	
Cultures spéciales	8	6	75%	Culture en serre familiale Compost et lombric compost
Production animale (sans bio)	7	5	71%	Parasitisme : Interactions entre bovins et chevaux Actualisation en production caprine laitière
Equipement rural et constructions	5	4	80%	Clôtures électriques sûres et efficaces pour gros et menu bétail
Produits du terroir	3	3	100%	
Tourisme rural	1	1	100%	
Cuisine alimentation	19	19	100%	
Santé, bien-être, développement personnel	3	2	67%	Bain de forêt avec Maria Luisa Wenger
Activités créatives	4	2	50%	Fabriquer un nichoir pour les passereaux Bouquet de tulipes
Total	71	60	85%	

60 des 71 cours proposés ont été dispensés. Plus de 1000 personnes ont profité de cette offre, pour un total de 1'591 participations.



Formation continue agricole : échange d'expérience en groupe.

Tableau 21*Participation aux prestations de formation continue 2023.*

Domaine	Sujet	Participations	Nbre cours	Nbre sessions	Pers./ session	Pers./ cours
Ecof	Activités créatrices	44	2	6	7.3	22.0
	Cuisine alimentation	823	19	79	10.4	43.3
	Santé développement personnel	20	2	3	6.7	10.
	Total / Moyenne Ecof	887	23	88	10.1	38.6
ENV	Environnement	8	1	1	8.0	8.0
Gestion	Agriculture biologique	14	1	1	14.0	14.0
	Gestion	19	4	4	4.8	4.8
	Droit et législation	18	1	2	9.0	18.0
	Equipement rural	25	4	5	5.0	6.3
	Total / Moyenne Gestion	76	10	12	6.3	7.6
PAN	Production animale	20	2	2	10.0	10.0
	Production laitière	4	1	1	4.0	4.0
	Production de viande	29	1	1	29.0	29.0
	Apiculture	51	2	2	25.5	25.5
	Total / Moyenne PAN	104	6	3	34.7	17.3
FAER	Produits du terroir	144	3	3	48.0	48.0
	Tourisme rural	2	1	1	2.0	2.0
	Total / Moyenne PAN	146	4	4	50.0	50.0
PVE	Cultures spéciales	57	6	6	9.5	9.5
	Agriculture biologique	28	4	4	7.0	7.0
	Grandes cultures	264	5	32	8.3	52.8
	Herbages	21	1	1	21.0	21.0
	Total / moyenne Production végétale	370	16	43	8.6	23.1
Total / moyenne FRI		1'591	60	151	10.5	26.5

Défis pour l'avenir

La formation continue se doit de répondre aux besoins des agriculteurs et des agricultrices, et des personnes en formation en général, pour les aider à s'adapter au contexte en constante évolution et saisir les opportunités que cela peut générer. Elle doit rester attractive tant par son contenu que dans la forme. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication offrent des possibilités nouvelles de concevoir et dispenser de la formation continue, que nous devons intégrer notre démarche. Des besoins existent également dans le domaine de l'intendance ; l'offre mérite d'être développée dans ce sens. Enfin, les prestations de formation continue proposées par la FRI intéressent également un large public : toucher et fidéliser ce public constitue également un enjeu pour nous.

2.6.2 Gestion d'entreprise et économie rurale

Sous sa forme actuelle, la formation continue dans le domaine de la gestion d'entreprise ne donne pas pleinement satisfaction. Bien que des thématiques soient identifiées et des cours proposés, il est difficile de toucher notre public-cible à large échelle et, par conséquent, de répondre aux besoins de la profession par ce biais. Cette tendance s'est confirmée en 2023 : sur les sept cours proposés, deux ont dû être annulés et un seul a réuni plus de 10 participants.

Cela ne signifie toutefois pas que les thématiques en lien avec la gestion d'entreprise n'intéressent pas les agriculteurs, ni que ce mode de formation doit être abandonné. Néanmoins, dans certains cas et pour diverses raisons, la forme de cours en groupe est mal adaptée et le conseil individuel est alors préféré lors des sollicitations qui nous sont adressées. Dans d'autres cas, les besoins sont mal identifiés.

Pour cette raison, plusieurs informations ponctuelles sur des thématiques d'actualité ont été communiquées par le biais du canal « FriVulg », invitant les personnes intéressées ou souhaitant plus de précisions à nous contacter. Ce mode de diffusion sera poursuivi à l'avenir et, le cas échéant, d'autres moyens seront également développés. L'objectif de base reste naturellement inchangé : transmettre les informations les plus récentes et offrir aux agriculteurs les mises à niveau nécessaires pour qu'ils puissent disposer des meilleures connaissances possibles et des compétences à jour pour évoluer au mieux et s'adapter à leur contexte.

Parmi les thématiques qui prendront très probablement de l'importance à moyen terme, il est notamment opportun de citer les questions en lien avec la mise en place et la commercialisation des certificats carbone. Avec l'adoption des plans « climat » par les cantons et l'arrivée de mesures pour lutter contre le réchauffement climatique, il semble probable que des adaptations ou des besoins de justifications deviendront nécessaires, avec des montants importants en jeu.

2.6.3 Production végétale et environnement

Le domaine production végétale et environnement établit chaque année un programme de formation continue riche et varié ; celui-ci répond aux besoins de formation et d'information des agriculteurs.

La panoplie des cours proposés en production végétale s'adresse en priorité à tous les professionnels actifs dans les domaines des grandes cultures, des cultures spéciales, des herbages et de l'environnement. Il est important pour les conseillers de garantir un transfert des compétences auprès des agriculteurs en formation, afin qu'ils en tirent le meilleur profit dans la conduite de leur exploitation.

Les visites de cultures et d'herbages sont des moments privilégiés pour mettre à jour des connaissances liées à la technique et au partage d'expériences entre agriculteurs et conseillers. Elles permettent également de remettre les cultures dans un contexte agricole en évolution. C'est ainsi que les nouvelles mesures politiques 22+ sont abordées lors de ces visites de cultures et seront renforcées par des actions plus spécifiques, voire individualisées en cas de besoin.

D'autres cours proposés s'adressent à un public plus ciblé et porte sur la conduite de vergers et de jardins, la protection des plantes, les techniques innovantes ou encore la permaculture.

Afin de renforcer le contact avec les agriculteurs, le domaine PVE poursuit la communication à travers les sept groupes WhatsApp mis en place en 2020 et touche environ 600 agriculteurs par ce biais.

Les formations en ligne ont également été mises en place, notamment en ce qui concerne la nouvelle politique agricole, ainsi qu'un cours, sous forme d'épisodes liés à la gestion de la matière organique, qui émane du projet « Terres vivantes ».

2.6.4 Production animale

Cette année 2023, une réflexion un peu plus poussée a été menée par le domaine production animale autour de l'offre de formation continue. Les formations qui répondent tout à fait à une demande et ont lieu chaque année avec une bonne à très bonne participation sont maintenues, tout en continuant à adapter l'offre aux besoins. Il s'agit du traditionnel cours « Actualisation en élevage allaitant » organisé en collaboration avec la CNAV (vulg. Neuchâtel) et Vache Mère Suisse. Il en est de même pour la formation portant sur la santé du bétail bovin, qui aborde les thérapies complémentaires et met l'accent sur la prévention, organisé en collaboration avec la CNAV et le FiBL. Une offre dans le domaine ovins et caprins est aussi souhaitée et doit être maintenue. Nous souhaitons également continuer à proposer la mise sur pied et l'animation de groupes d'intérêt en production laitière.

Nous avons observé que la collaboration avec d'autres institutions apporte de belles complémentarités et donc un plus au niveau de la qualité des prestations offertes, ainsi que de leur visibilité. Cependant, les collaborations nécessitent une réelle complémentarité ; si cette condition n'est pas remplie, certaines formations ne peuvent, au final, pas être mises sur pied.

Le domaine production animale recherche également les synergies à l'interne de la FRI, par exemple pour les visites d'herbage, ou par l'ouverture de modules issus des cours préparatoires au brevet fédéral d'agriculteur ou de paysanne aux personnes externes intéressées par les thématiques abordées.

Enfin, nous proposons la diffusion d'informations par d'autres biais, par exemple par des vidéos en ligne, des articles de presse ou des fiches d'information.

2.6.5 Filière alimentaire et espace rural

Dans le domaine d'activités filière alimentaire et espace rural, l'année 2023 a été marquée par les conférences « Du champ à l'assiette : un monde en transition ! » et « Terroirs : Plaisirs durables ». Au travers de ces deux conférences, qui ont rassemblé près de 150 participants, les intervenants ont permis de mettre en lumière les problématiques, de présenter le fonctionnement de filières alimentaires durables, ainsi que de relever les bonnes pratiques et enjeux. A noter que la deuxième conférence était organisée dans le cadre du 10e Marché & Concours Suisses des produits du terroir. Cela permet de mettre en réseau les acteurs locaux, de chercher les développements économiques au profit des producteurs et de préparer des schémas de ventes durables pour l'avenir.

D'autres cours de formation continue ont été proposés dans le cadre des cours préparatoires au brevet fédéral de paysanne ou au brevet fédéral d'agriculteur. Les personnes intéressées ont ainsi été intégrées dans les modules « Accueil à la ferme », « Vente directe », « Marketing ». Nous remarquons qu'il est indispensable de former les personnes qui se lancent dans l'accueil à la ferme, l'hébergements ou encore la vente directe. Sans maîtriser les bases du métier, ces acteurs peuvent être en danger économique et légal, s'ils ne disposent pas d'un minimum de compétences spécifiques.

2.6.6 Economie familiale et intendance

La formation continue en économie familiale jouit d'un grand intérêt. Si la cuisine, l'alimentation et la valorisation des produits restent les sujets phares, les activités pratiques et créatrices rencontrent un joli succès et permettent de perfectionner ses savoir-faire tout en profitant de moments de déconnexion et de détente. Grâce à la très bonne collaboration avec les spécialistes de l'exploitation maraîchère et arboricole, des cours pointus ont pu être proposés dans le domaine du jardinage et des cultures spéciales et ont attiré un large public issu d'horizons divers.

Au-delà de la formation, les ateliers enfants ou parents/enfants amènent une dynamique intéressante. Un sentiment d'appartenance. On perçoit beaucoup de fierté chez ces jeunes qui suivent des cours dans « cette grande école comme leurs parents ». Cela offre une opportunité supplémentaire de toucher un public nouveau.

Si certaines thématiques ne rencontrent pas le succès escompté, l'information les concernant mérite toutefois d'être diffusée. Il fut ainsi cette année du cours portant sur le label Nutri-Score. Le cours sur inscription, en présentiel, n'a en effet pas enregistré suffisamment de participants et a été annulé. La thématique étant toutefois d'actualité, nous avons pris le parti de réaliser une vidéo informative diffusée sur notre chaîne YouTube partagée à tous nos abonnés. Les 130 vues valident l'intérêt de la démarche.

2.7 Formation en agriculture biologique

La FRI veille à promouvoir une production agricole durable dans le cadre de ses formations. L'intégration de l'agriculture biologique à tous les niveaux de formation s'inscrit dans cette démarche. Il importe cependant de ne pas opposer les modes de production, bio ou PER par exemple, qui peuvent tout à fait être complémentaires et gagnent parfois à être combinés les uns avec les autres. Les formations en agriculture biologique visent donc un large public.

Pour les 120 périodes de cours dispensées en classe séparée en 3^e année d'apprentissage aux apprentis qui suivent le domaine spécifique agriculture biologique, la FRI collabore avec les autres écoles d'agriculture de Suisse romande. Tous les apprentis romands optant pour ces cours bio sont réunis au sein d'une classe itinérante et les cours sont dispensés durant trois semaines de cours blocs. La FRI en collaboration avec le CPNE-TN de Cernier assume la semaine introductive. Ce mode de faire favorise l'émulation entre les personnes en formation et les formateurs issus de différents horizons.

En 2022-23, les semaines blocs ont été organisées de la manière suivante :

- 02-06.10.2023, Courtemelon et Cernier : historique, réglementation fédérale et labels, productions végétale (oléagineux, sol) et animale (élevage bovin et porcin) ;
- 04-08.03.2024, Grangeneuve : production animale, stratégie herbagère globale et vente directe ;
- 22-26.04.2024, Grange-Verney : production végétale - biodiversité, lutte mécanique, couverts végétaux, céréales, sarclées, légumineuses, agriculture bio de conservation.

Dans ce cadre, 9 apprentis du Jura et du Jura bernois ont suivi les cours du domaine spécifique en agriculture biologique, avec 17 collègues issus des autres cantons romands. A la rentrée 2023, l'intérêt des apprentis du Jura et du Jura bernois pour le domaine spécifique agriculture biologique perdure, puisqu'ils sont 9 inscrits dans la classe romande, qui compte au total 27 apprentis.

Aux procédures de qualification 2023, sept candidats au CFC, sur 34, ont opté pour le domaine spécifique agriculture biologique et 6 ont obtenu ce titre.

Le programme des cours préparatoires au brevet fédéral d'agriculteur propose notamment les modules LW03 Grandes cultures bio et LW04 Production fourragère et conservation des fourrages bio. En 2022-2023, cinq candidats de l'Arc jurassien ont suivi les cours du modules LW04. Pour l'année scolaire 2023-2024, le module LW03 réunit sept participants issus des trois écoles de chefs d'exploitation romandes.

Afin de proposer un programme de cours attractif, la FRI collabore étroitement avec les autres institutions de vulgarisation et de conseil romandes pour la formation continue en agriculture biologique. Les cours sont aussi ouverts aux agriculteurs PER intéressés par les pratiques de l'agriculture biologique ou qui s'interrogent sur l'opportunité de convertir leur exploitation, mais qui n'ont pas encore tous les éléments pour franchir le pas ou renoncer. Dans ce cadre, les échanges d'expériences entre les participants sur les différentes pratiques apportent un net plus à la formation. Les cours suivants figuraient au programme en 2023 :

- Introduction à l'agriculture biologique (cours de base reconversion) ;
- Visites de cultures biologiques ;
- Atelier betteraves sucrières bio ;
- Exploitation biologique des pâturages et des alpages ;
- Journée suisse des grandes cultures bio.

Tous ces cours ont pu être dispensés et ont réuni au total une centaine de participants.

En collaboration avec Bio-Suisse la FRI anime un groupe ProBio maraîchage. L'objectif de ce groupe d'échange est d'approfondir les techniques de cultures maraîchères liées aux spécificités pédoclimatiques de notre canton et de s'organiser pour répondre à la demande du marché. Sur ce point, les restaurants scolaires de Courtemelon et des divisions artisanale et santé-social-art du Centre jurassien d'enseignement et formation (CEJEF) désirent augmenter la part de produits régionaux et bio dans la composition des menus proposés à leur clientèle. Cela crée de nouvelles opportunités auxquelles les producteurs bio sont appelés à répondre.

Enfin, la production maraîchère bio et la permaculture intéressent un large public. Des cours ouverts à tout public sont organisés sur cette thématique et dispensés sur l'exploitation de formation en cultures spéciales.

2.8 Formation dans les domaines connexes à l'intendance et à l'agriculture

La FRI met ses compétences au service de différents partenaires de formation dans les domaines connexes à l'agriculture et à l'intendance.

Ainsi, l'EMI dispense les cours professionnels dans le domaine de l'intendance (60 périodes) aux apprentis Aide en Soins et Accompagnement (ASA) AFP, issus de la Division Santé Social Arts du CEJEF. Pour les auxiliaires de santé actifs au sein de la Fondation pour l'Aide et les Soins à Domicile (FASD), l'EMI propose deux cours sur les activités d'intendance et l'aménagement du lieu de vie :

- Un cours de perfectionnement de 1 jour ;
- Un cours d'approfondissement de 3.5 jours.

Dans le cadre des cours préparatoires au brevet fédéral de concierge, organisés par le Centre de Formation Professionnelle Berne Francophone (CEFF), la FRI dispense le module Environnement et jardinage (74 périodes).

En collaboration avec les Fédérations d'apiculture du Jura et du Jura bernois, la FRI propose des cours d'apiculture pour débutants. Les cours se déroulent sur deux ans : 17 séances en première année permettent d'acquérir les bases et 9 séances en deuxième année approfondissent les aspects pratiques et techniques.

Le CABI, en collaboration avec l'Université de Neuchâtel, propose un master en protection intégrée des cultures, fréquenté par un public international, issu prioritairement des pays de l'hémisphère sud. Depuis 2022, la formation a été digitalisée et dispensée en ligne. Dans ce cadre, la FRI a notamment réalisé des séquences vidéo sur les thématiques suivantes :

- Protection intégrée des cultures ;
- Production de semences et sélection variétale ;
- Agriculture biologique.

Tableau 22

Formations dispensées par la FRI dans les domaines connexes à l'agriculture et l'intendance au profit de différents partenaires de formation

Partenaire	Formation	Nombre participant-e-s	
		2022	2023
CEJEF Div. Santé Social Arts	Aide en Soins et Accompagnement AFP Cours professionnels domaine intendance	10	9
Fondation pour l'Aide et les Soins à Domicile	Formation continue Auxiliaire de santé Perfectionnement en intendance	16	9
CEFF Artisanat	Brevet fédéral de concierge Nettoyage, Environnement et jardinage, Protection de l'environnement	10	7
CABI et Université de Neuchâtel	Master en protection intégrée des cultures	37	?
Société d'apiculture du Jura et du Jura bernois	Cours d'apiculture pour débutants	70	51

2.9 Economie familiale & intendance

Les activités du domaine économie familiale et intendance s'articulent principalement autour de la formation professionnelle initiale et supérieure, ainsi que de la formation continue.

Durant l'année écoulée et malgré une érosion constatée au niveau des effectifs, l'EMI a été associée à plusieurs mises en situation, notamment dans le cadre du 10ème Concours Suisse des produits du terroir.

La soirée de gala a été un point fort du week-end et les apprenties en intendance ont pu présenter leurs compétences, sous la supervision de l'équipe du restaurant et des enseignants.

Les apprenties de l'EMI collaborent régulièrement avec les services hôteliers de la FRI et plus particulièrement avec celui de la conciergerie. Cela permet de mettre à profit les notions vues en école de métier dans un contexte professionnel, tout en confrontant les apprenties aux aléas liés aux usagers. La collaboration avec le restaurant s'installe également, parallèlement au développement du nombre de manifestations assurées.

Les diverses collaborations externes menées depuis plusieurs années ont été reconduites du côté du CEJEF. Ces collaborations permettent de toucher un public différent et de faire rayonner la FRI dans la région interjurassienne.

L'école des métiers de l'intendance maintient des liens étroits avec les écoles professionnelles des autres cantons romands, mais également avec l'OrTra intendance. La FRI est représentée au sein du comité de l'OrTra intendance interjurassienne et s'occupe des finances de l'association.

La mise en œuvre des nouvelles professions de Gestionnaire en hôtellerie-intendance CFC et d'Employé/Employée hôtellerie-intendance AFP a nécessité diverses séances préparatoires. Une grande nouveauté sera l'introduction d'un moyen d'enseignement numérique unique, ce qui va modifier de manière conséquente l'organisation des cours professionnels.



Loveresse, diplômés 2023.

2.10 Commission de la formation professionnelle

La commission interjurassienne de la formation professionnelle agricole et intendance (la commission) assume la reconnaissance et la surveillance des places d'apprentissage, la validation et le suivi des contrats d'apprentissage pour les professions de l'agriculture, de l'intendance et du cheval dans le Jura et le Jura bernois. Elle organise également les procédures de qualification pour les filières CFC et AFP de l'intendance et l'agriculture et valide les résultats.

En 2023, la commission a siégé à quatre reprises : le 31 janvier, le 30 mars, le 26 juin et le 9 septembre. Elle a également rendu deux décisions en ligne en décembre 2023.

Tout au long de l'année, la commission a suivi l'évolution de la réforme en cours et de la fusion des professions de Gestionnaire (CFC) et d'Employé (AFP) en hôtellerie et intendance. Elle a également participé à l'audition des nouvelles ordonnances et des nouveaux plans de formation. Globalement la commission soutient la réforme en cours. En concertation avec le corps enseignant de l'EMI, elle a formulé quelques propositions sur les plans de formation pour tenir compte des besoins spécifiques des entreprises de l'Arc jurassien. Ces nouvelles professions et formations offrent des perspectives de nouvelles places d'apprentissage dans les structures hôtelières de la région. Cela élargit les possibilités de formation et d'emploi et peut contribuer à améliorer l'image de la profession.

Un important travail de communication et d'information reste à réaliser auprès des futurs apprentis, des entreprises formatrices et des futurs employeurs. Diverses démarches sont en cours sur ce point, en collaboration avec l'OrTra intendance interjurassienne et l'EMI dans l'optique de l'entrée en vigueur des nouvelles formations pour la rentrée 2024.

La commission a également suivi l'évolution de la révision de la formation professionnelle initiale agricole, qui porte actuellement sur un modèle de formation en 3 ans, avec orientations en 3e année et possibilité de suivre une deuxième orientation sur une année de formation supplémentaire (modèle 3 + 1). Elle a participé activement, en collaboration avec les organisations professionnelles et l'école d'agriculture, à la consultation interne portant sur la nouvelle ordonnance de formation et le projet de plan de formation. La commission s'est prononcée pour une flexibilisation et une plus grande diversification de la formation, avec notamment la réintégration de cours à option. Un renforcement des compétences dans la gestion des branches de production a été demandé. Enfin, des propositions en vue de renforcer l'attractivité de l'acquisition d'une orientation supplémentaire, avec une 4^e année de formation ont également été formulées. Ce dernier point constitue un élément essentiel pour le succès de la révision. Dans l'Arc jurassien, de nombreuses exploitations comptent plusieurs branches de production. La fréquentation de deux orientations permettra aux futurs agriculteurs de disposer de toutes les compétences requises pour conduire leurs exploitations et maîtriser les diverses branches de productions présentes.

Les traditionnelles séances annuelles des maîtres d'apprentissage se sont déroulées le 5 septembre 2023 pour l'intendance et le 26 septembre 2023 pour l'agriculture. Ces séances permettent d'assurer le lien et une bonne collaboration entre la commission, les maîtres d'apprentissage et l'école professionnelle. Elles sont aussi l'occasion d'échanger et de diffuser diverses informations entre les partenaires à la formation professionnelle agricole et en intendance.

De fin octobre à début janvier, tous les apprentis de 1^{ère} et 2^e année en formation agricole, ainsi que les apprentis de 1^{ère} année et les stagiaires de 3^e année en intendance ont été visité-e-s sur leurs places d'apprentissage. On a également visité les apprentis professionnels du cheval de 1^{ère} année. 92 visites ont ainsi été réalisées par les membres de la commission (76 agriculture, 13 intendance, 3 professionnel du cheval). Ces visites sont appréciées par les apprentis et les maîtres d'apprentissage. Elles permettent d'avoir un contact avec la commission et un regard sur le déroulement des apprentissages. Dans la grande majorité des cas, aucun problème majeur n'est signalé. Lorsque des éléments doivent être améliorés, les mesures adéquates sont prises.

Les procédures de qualification 2023 ont pu se dérouler conformément aux ordonnances de formation et aux directives y relatives. Outre l'organisation des examens, la commission s'est rendue sur les lieux d'examens et pu constater la qualité du travail et le professionnalisme des expert-e-s. Après la validation des résultats, la commission a traité une opposition, qui a finalement été retirée.

La commission se soucie de la qualité du travail des experts. Une formation adéquate est un préalable important. La formation porte sur un jour de cours de base, suivi d'un jour de cours spécifique à la profession. En 2023, un cours de base pour les experts aux examens agricoles a été organisé et a été suivi par sept experts du Jura et du Jura bernois. Deux cours spécifiques agricoles ont également été organisés et 15 experts du Jura et du Jura bernois ont profité de cette offre.

Enfin, la commission a procédé en 2023 aux visites de reconnaissances et accordé le droit de former à 18 entreprises formatrices :

- 16 exploitations agricoles ;
- 1 institution dans le domaine de l'intendance ;
- 1 centre équestre.

3. Conseils, expertises et développement

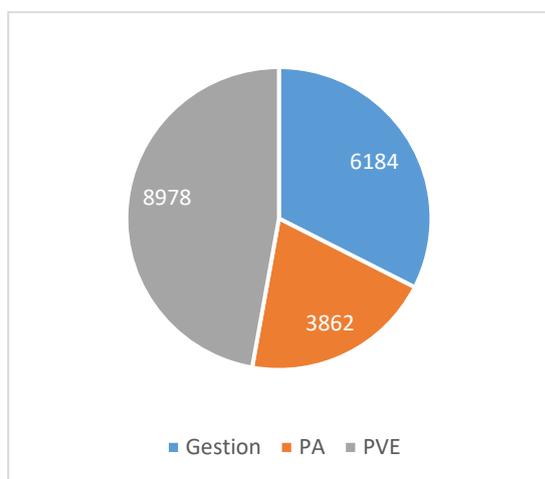
3.1 Introduction – synthèse des activités du département

« La vulgarisation agricole doit être à la fois empathique et stimulante ».

Le Dpt Conseils, expertises & développement de la FRI a pour mission d'apporter des appuis, fournir des informations, mettre en place des projets et délivrer des expertises à l'agriculture de la région. En 2023, des prestations ont été délivrées en gestion d'entreprise, en productions animale et végétale sur près de 1'000 mandats. En complément, près de 10'000 heures ont été affectées à des projets collectifs & innovants favorisant notamment la durabilité des exploitations.

LES FAITS MARQUANTS

Les collaboratrices et collaborateurs du Dpt Conseils, expertises et développement de la FRI délivrent des prestations de conseils (mandats) et accompagnent des projets collectifs. En 2023, ce sont quelque 19'000 heures qui ont été prestées (Figure 1). Avec plus de 47%, c'est en production végétale que l'activité a été la plus soutenue, suivie par les thématiques de gestion d'entreprise (32%) et de production animale (21%).



En 2023, 175 clients ont pris la peine de retourner à la FRI un formulaire complété. Avec une note moyenne de 3.83/4 et 90% d'exploitants qui recommanderaient de solliciter une telle prestation auprès de la FRI, la

satisfaction des clients peut être considérée comme très bonne.

LES DEFIS

Dans le contexte actuel d'insatisfactions et de revendications agricoles, le Dpt Conseils de la FRI est confronté au défi d'adopter une posture qui mobilise les exploitants plutôt qu'elle ne les rend passifs. Il s'agit assurément de faire preuve d'empathie compte tenu de la dureté des situations vécues. Il est toutefois aussi nécessaire d'identifier et de communiquer les changements sociétaux qui pourraient avoir des impacts sur la demande de biens et prestations à l'agriculture de notre région.

Les réflexions stratégiques qui seront menées dans le cadre des 20 ans de la FRI en 2024 seront une bonne occasion de mieux cerner la vision de développement, par la profession, de l'agriculture de la région, et de redéfinir la mission de la FRI et ses prestations afin de répondre aux attentes des exploitants tout en sensibilisant aux évolutions du contexte et des

attentes de la société.

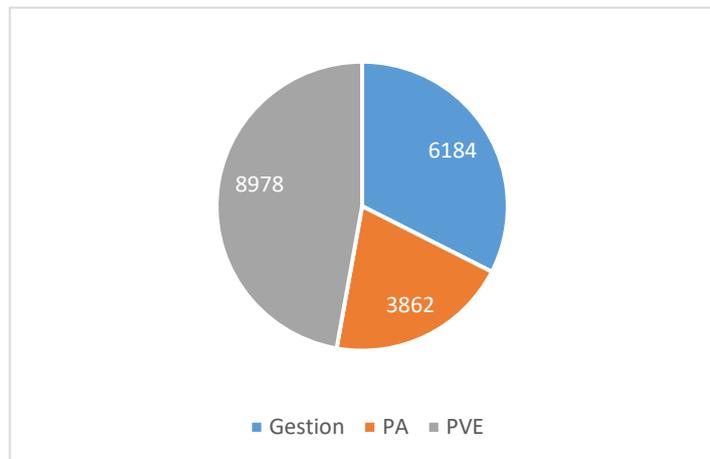


Transmissions / Reprises d'exploitations agricoles.

Les activités Dpt Conseils, expertises & développement sur des mandats et projets

Les collaboratrices et collaborateurs du Dpt Conseils, expertises et développement de la FRI délivrent des prestations de conseils (mandats) et accompagnent des projets collectifs. En 2023, ce sont quelque 19'000 heures qui ont été prestées (Figure 1). Avec plus de 47%, c'est en production végétale que l'activité a été la plus soutenue, suivie par les thématiques de gestion d'entreprise (32%) et de production animale (21%).

Figure 4 : Temps de travail presté au sein du Dpt Conseils & par domaine d'activité.



Sur les quelques 19'000 heures susmentionnées, 48% sont liées à des mandats (Figure 2) et 52% à des projets (Figure 3). Le temps de travail sur les mandats de gestion d'entreprise représente quelque 63% du total alors que la part de cette thématique dans les projets s'élève à 4%. La situation est inversée en production animale avec 6% du travail sur des mandats et 33% du travail sur des projets. En production végétale, 31% du temps est passé sur des mandats et 63% sur des projets.

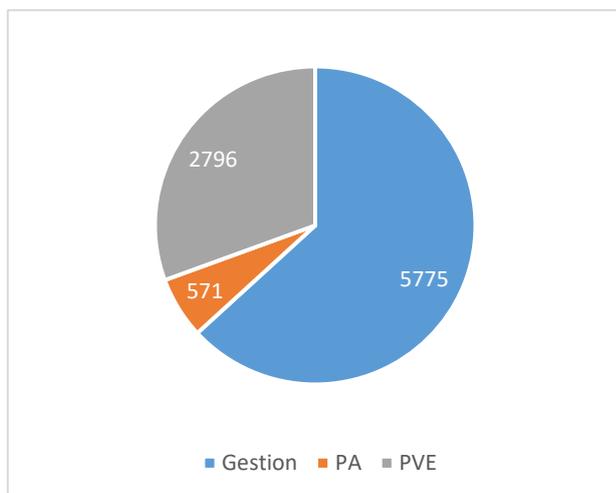


Figure 5 : Temps de travail effectué sur des mandats au sein du Dpt Conseils & par domaine d'activité.

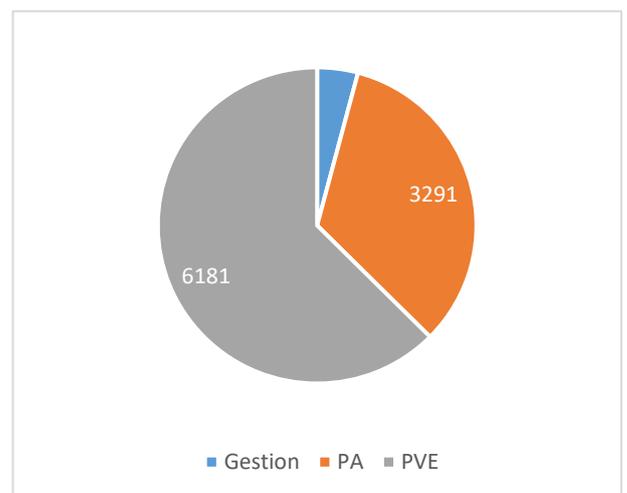


Figure 6 : Temps de travail effectué sur des projets au sein du Dpt Conseils & par domaine d'activité.

En 2023, les collaboratrices et collaborateurs de la FRI ont été actifs sur 996 mandats différents, dont 530 en production végétale (dont 470 liés à des dossiers de recensement et dossiers PER), 434 en gestion d'entreprise et 32 en production animale.

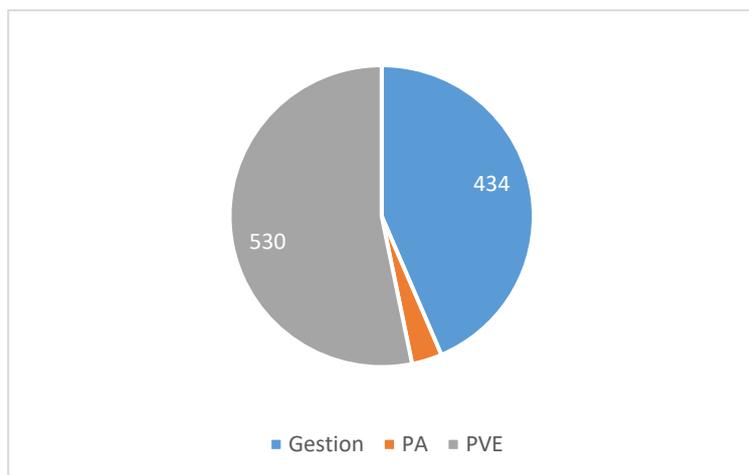
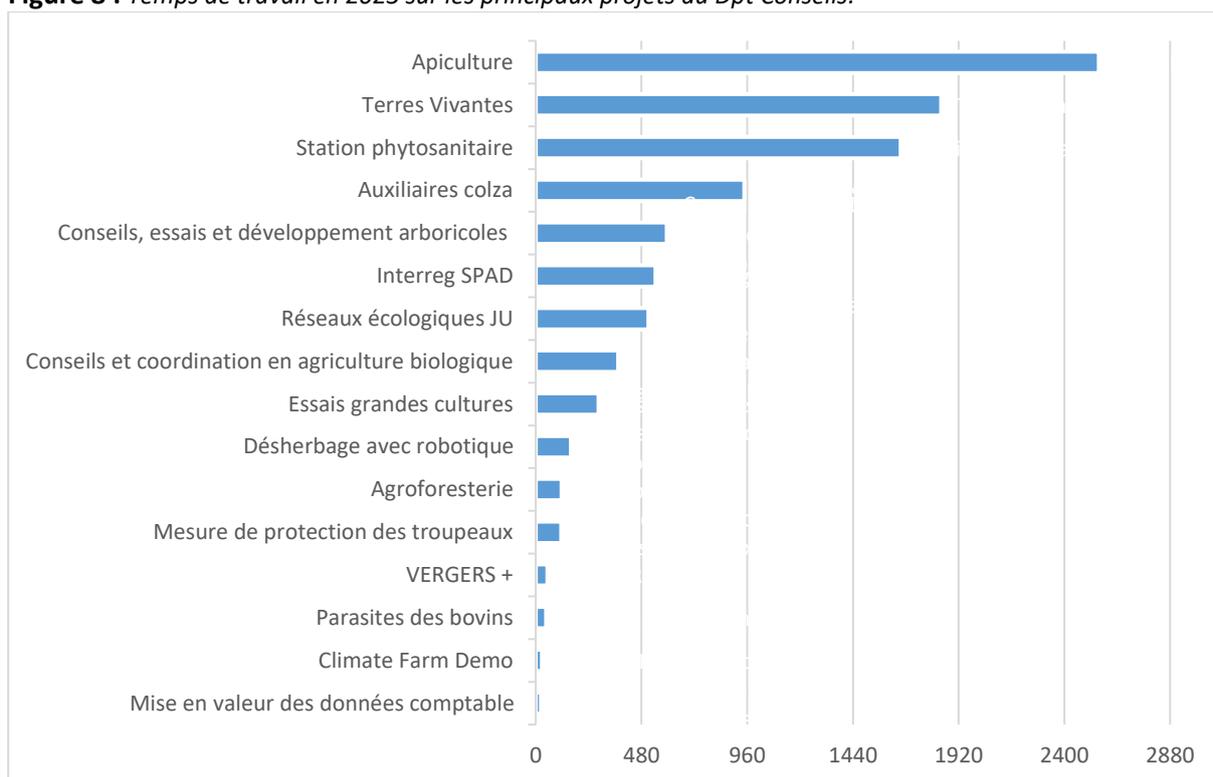


Figure 7 : Nombre de mandats actifs en 2023 dans le Dpt Conseils & par domaine d'activité.

La figure 8 met en évidence le temps de travail consacré dans les différents projets du Dpt Conseils. Si les projets Apiculture, Terres Vivantes et Auxiliaires du colza mobilisent beaucoup de ressources humaines, il est utile de préciser que ces projets sont largement autofinancés et qu'ils contribuent en conséquence au financement global de la FRI en plus de servir de tester des mesures pour améliorer la durabilité des pratiques agricoles.

Figure 8 : Temps de travail en 2023 sur les principaux projets du Dpt Conseils.



Une institution reconnue pour la qualité des prestations de conseil & d'expertise délivrées

La FRI effectue systématiquement une enquête de satisfaction auprès de ses clients dont le montant de la facture adressée dépasse Fr. 100.-. Les clients peuvent ainsi se positionner par rapport à une dizaine d'affirmation en indiquant : « Tout à fait d'accord » = 4, « Plutôt d'accord » = 3, « Plutôt pas d'accord » = 2 et « Pas d'accord » = 1 ». En 2023, 175 clients ont pris la peine de retourner à la FRI un formulaire complété. Avec une note moyenne de 3.83 pour les formulaires rentrés, la satisfaction des clients du département Conseils, expertises & développement de la FRI peut être considérée comme très bonne (voir Tableau x).

Tableau 23

Mise en valeur des 175 formulaires retournés en 2023 relatifs à l'enquête de satisfaction auprès des clients du Dpt Conseils, expertises & développement.

Critères	Note
La prestation fournie a répondu à votre besoin	3.89
Vous avez pu tirer un profit perceptible de la prestation fournie	3.78
Le rapport qualité/prix est correct	3.61
La conseillère ou le conseiller était compétent pour répondre à votre demande particulière	3.93
La conseillère ou le conseiller a respecté les délais	3.90
La conseillère ou le conseiller s'est montré disponible	3.88
La conseillère ou le conseiller vous a transmis clairement les informations	3.90
Pensez-vous que le document qui vous a été remis conservera sa valeur au cours des prochaines années ?	3.69
De manière générale, êtes-vous satisfait de la prestation délivrée ?	3.89
Au vu de la prestation fournie, conseilleriez-vous à un collègue de demander une telle prestation à la FRI ?	90%

Le défi principal – la posture des conseillers dans le contexte d'insatisfaction actuel

Le mécontentement agricole en Europe a gagné la Suisse. Des manifestations ont lieu avec pour principales revendications un allègement de la charge administrative et une revalorisation des prix à la production. Si les conseillers n'ont pas directement pris sur le contexte légal ou sur le marché, ils peuvent au moins fournir un appui aux exploitants pour alléger la charge mentale liée aux différentes contraintes relatives à l'obtention des paiements directs.

Sur le fond, ces revendications sont assurément légitimes. Selon le recul de chacun par rapport à ces revendications, celles-ci présentent toutefois deux risques :

- Risque d'une sinistrose généralisée débouchant sur une perte de motivation, respectivement une augmentation du sentiment de non-reconnaissance du métier d'agriculteur.
- Risque que les exploitants agricoles deviennent passifs et comptent uniquement sur les réponses qui seront données à leurs revendications pour améliorer leurs situations financières ou de qualité de vie.

Les exploitants agricoles sont des entrepreneurs. En tant que tel leurs rôles consistent à définir pour leurs exploitations des stratégies porteuses d'avenir. Pour cela, ils doivent mettre sur le marché les biens et prestations qui sont demandés, respectivement en maîtriser les coûts de production.

Dans ce contexte, le Dpt Conseils de la FRI est confronté au défi d'adopter une posture qui mobilise les exploitants plutôt qu'elle ne les rend passifs. Il s'agit assurément de faire preuve d'empathie compte tenu de la dureté des situations vécues. Il est toutefois aussi nécessaire d'identifier et de communiquer les changements sociétaux qui pourraient avoir des impacts sur la demande de biens et prestations à l'agriculture de notre région.

Les réflexions stratégiques qui seront menées dans le cadre des 20 ans de la FRI en 2024 seront une bonne occasion de mieux cerner la vision de développement, par la profession, de l'agriculture de la région et de redéfinir la mission de la FRI et ses prestations afin de répondre aux attentes des exploitants tout en sensibilisant aux évolutions du contexte et des attentes de la société.

3.2 Production végétale & environnement (PVE)

« Le dérèglement climatique, un facteur à prendre en compte au quotidien pour un conseil adapté en production végétale. »

Le Domaine production végétale et Environnement (dPVE) gère et anime toutes les problématiques liées aux grandes cultures, aux cultures spéciales, le sol, les herbages, les aspects liés à la promotion de la biodiversité. Quinze collaborateurs y sont actifs et abordent les différents thèmes sur demande des clients en conseils individuels ou collectifs, par la gestion de projets, ainsi que par le biais de la formation de base ou continue.

LES FAITS MARQUANTS

Le projet **Micro-hyménoptères** est au terme de sa première année. Des études de terrain ont été mises en place afin de recueillir les premières informations sur les moyens de luttés intégrées et biologiques contre les principaux ravageurs du colza.

La cinquième année du projet **Terres vivantes** qui touche bientôt à sa fin. Les résultats de terrain sont soutenus par des efforts de communication.

Sixième année dans le terrain du projet **Agriculture et Pollinisateurs**. Le rapport sera rédigé prochainement et mettra en lumière des mesures agricoles à appliquer dans le but de maintenir, voire renforcer, les populations d'insectes pollinisateurs.

Les activités du « Jardin de Courtemelon » sont intégrées dans celles du dPVE. Participation régulière des collègues du « Jardin » aux séances « Café végétal » dans le but de générer une émulation plus soutenue autour des produits maraîchers.

Chaque année, le domaine réalise une formation continue collective en Suisse ou en France voisine. Cette année notre destination a été le Jura avec la visite de projets dont les chefs d'exploitation sont issus du parcours de formation de la FRI. Magnifiques accueils, messages novateurs, motivation et reconnaissance des personnes visitées.

LES DEFIS

Mise en application des nouvelles mesures de la politique agricole.

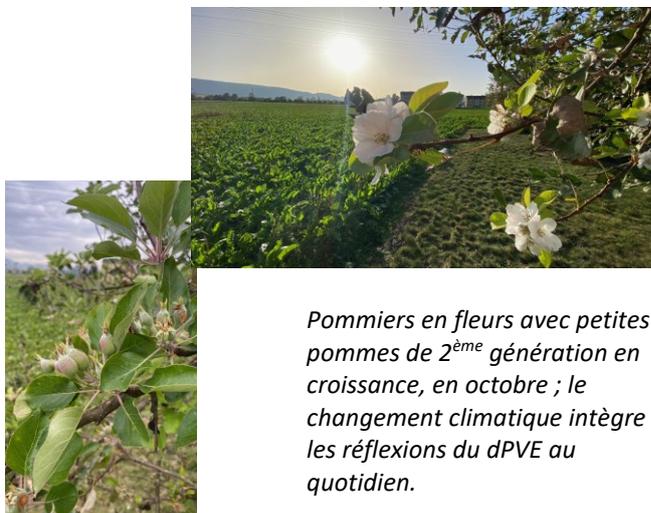
Le projet romand d'Agroforesterie est dans sa dernière année. Il permet de recueillir les données de terrain qui doivent être transférées dans la pratique, afin de donner goût à cette technique ancestrale et prometteuse.

AgroFRI'24: le projet Terres vivantes arrive à la fin des observations de terrain et sera le sujet central de la journée AgroFRI'24 prévue à Loveresse le mardi 10 septembre 2024.

Les résultats continuent d'être transférés dans la pratique pour encourager les bonnes pratiques liées à la gestion du sol et ainsi une agriculture adaptée au site.

Le projet **Agriculture et Pollinisateurs** entrera dans sa 7e année et touchera à sa fin l'année prochaine. Le défi est évidemment de capitaliser sur les compétences acquises en donnant une extension à ce projet.

Poursuivre la bonne collaboration avec le Centre d'excellence CEDD, voir page 4, en travaillant sur des projets qui permettent d'alimenter les réflexions universitaires rétro-alimentées dans nos pratiques.



Pommiers en fleurs avec petites pommes de 2^{ème} génération en croissance, en octobre ; le changement climatique intègre les réflexions du dPVE au quotidien.

Les tâches du domaine sont multiples, notamment dans la gestion de projets, le conseil, les expertises, la formation (de base, supérieure et continue) et se déploient dans les thématiques suivantes :

- Grandes cultures conventionnelles et biologiques ;
- Cultures herbagères et gestion de pâturages ;
- Cultures spéciales : arboriculture et cultures maraîchères ;
- Réseaux écologiques, projets paysagers et autres projets en lien avec la promotion de la biodiversité ;
- Gestion des sols, la protection des plantes et la fumure.

Une séance mensuelle appelée "café végétal", permet d'échanger sur les affaires courantes, de réguler les activités au sein du domaine et d'identifier des synergies sous la forme d'échanges entre les collègues sur les différents projets en cours.

Une autre séance « les échanges culturels » qui est plus technique, permet aux collaborateurs d'échanger sur les observations de terrain, de les mettre en lien avec les actualités et de définir un conseil et une communication concertés entre les conseillers et les agriculteurs.

3.2.1 Données météorologiques

Les données récoltées par la station de Courtemelon, faisant partie du réseau Agrométéo, sont présentées dans les graphiques et tableau figurant aux pages suivantes.

La température moyenne de 2023 est 1.9°C plus élevée que la moyenne des températures mesurées à Delémont entre 1991 et 2020 (référence). Du côté de la pluviométrie, on constate que le cumul de 2023 à Courtemelon est supérieur de 77 l/m² par rapport à la référence. Il y a également 18 jours de pluie en plus par rapport à la période de référence. Sachant que 40% des précipitations sont tombées durant le dernier trimestre 2023, on peut supposer que cette abondance a peu profité à la végétation.

L'hiver 2022/23 a été assez doux et humide. Le froid glacial de la première partie de décembre a laissé la place aux températures douces jusqu'à la deuxième décennie de janvier. Ensuite, il y a eu quelques jours froids autour du 20 janvier et autour du 10 février. Les mois de décembre 2022, janvier, février et mars 2023 ont montré des températures moyennes nettement supérieures à la référence.

Le mois de février plutôt sec était idéal pour sortir les engrais de ferme et pour les passages de herse-étrille.

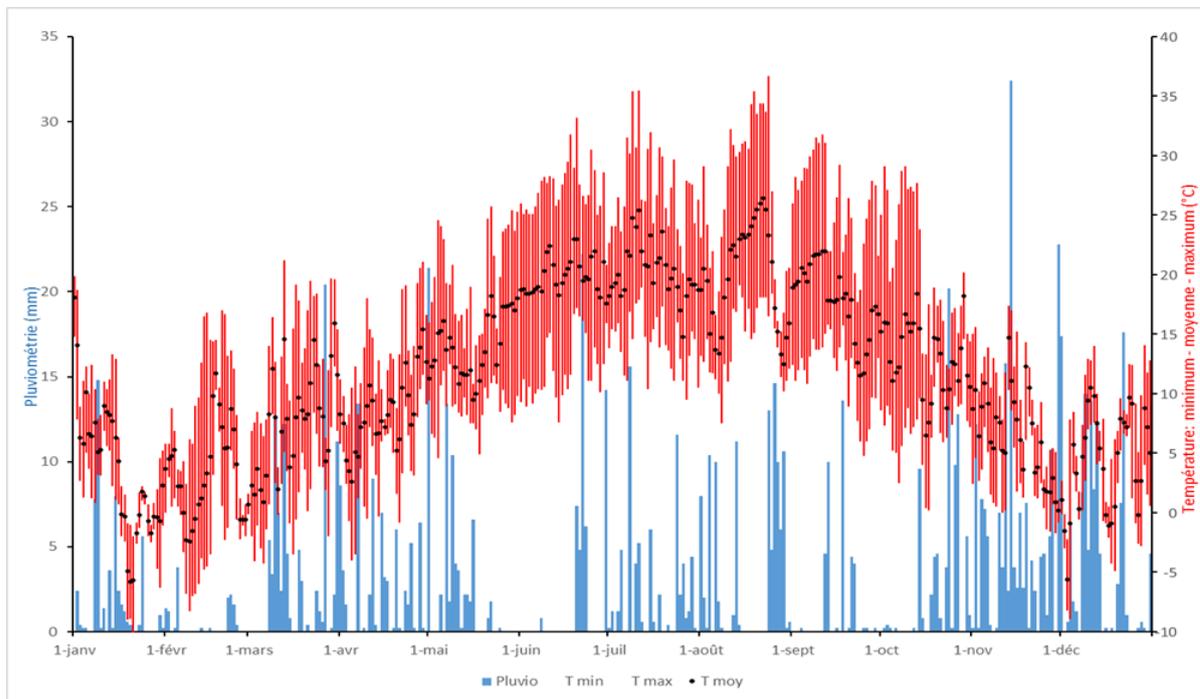
Entre mi-février et mi-mai, les conditions trop pluvieuses ont rendu de nombreux travaux des champs difficiles voir même impossibles. De nombreux semis ont été retardés ; certaines cultures de printemps n'ont pas pu être mises en place. Les cultures qui ont pu être installées devaient être protégées des limaces car les conditions étaient favorables à ces dernières. Par ailleurs, certaines cellules orageuses ont provoqué d'importants cas d'érosion les 5 et 6 mai en Ajoie.

La météo est ensuite passée à une période très sèche entre mi-mai et fin juin qui faisait craindre une situation similaire à 2022. Autour du 10 juillet, d'importants épisodes de grêle ont provoqué certains dégâts.

Les précipitations du mois de juillet n'étaient pas très importantes mais suffisamment répartie pour être bénéfiques aux cultures. Les précipitations du mois d'août correspondaient à la normale saisonnière, mais d'importants épisodes de grêle ont eu lieu entre les 24 et 25 août dans la vallée de Delémont et à l'est de l'Ajoie. Le mois de septembre chaud et sec, tout comme la première moitié d'octobre, ont laissé la place à un automne humide mais également plus chaud que la moyenne.

Figure 9

Diagrammes des précipitations (colonnes) et des températures (lignes brisées) à Courtemelon en 2023.

**Tableau 24**

Comparaison des précipitations et des températures moyennes mensuelles enregistrées à Courtemelon en 2023 avec les valeurs moyennes des périodes 1981-2010 et 1991-2020 mesurées à Delémont par MétéoSuisse.

Mois	Somme précipitations Moyenne 1981-2010 [mm] à Delémont	Somme précipitations Moyenne 1981-2020 [mm] à Delémont	Somme précipitations Année 2023 [mm] à Courtemelon	Température de l'air Moyenne 1981-2010 [°C] à Delémont	Température de l'air Moyenne 1991-2020 [°C] à Delémont	Température de l'air Année 2022 [°C] à Courtemelon
Janvier	56	53	53	0.4	0.9	3.6
Février	55	50	13	1.6	1.9	3.4
Mars	66	52	95	5.3	5.4	7.4
Avril	70	65	75	8.8	9.1	8.3
Mai	105	93	73	13.2	13.2	14.0
Juin	96	91	56	16.5	16.9	19.9
Juillet	98	94	66	18.8	18.7	20.3
Août	99	96	105	18.2	18.2	19.8
Septembre	84	72	38	14.3	14.1	17.9
Octobre	77	73	77	10.2	10	13.0
Novembre	70	69	175	4.5	4.8	6.6
Décembre	73	68	128	1.5	1.7	4.2
Somme	947	876	953	9.4	9.6	11.5

Nbre de jours de pluie par année (>=1 mm) Moyenne 1981-2010 à Delémont	Nbre de jours de pluie par année (>=1 mm) Moyenne 1991-2020 à Delémont	Nbre de jours de pluie par année (>=1 mm) Année 2023 à Courtemelon
130.5	123.4	141

3.2.2 Essais culturaux

Essais en grandes cultures

Afin de pouvoir se baser sur des données de références correspondant à la réalité de l'Arc jurassien, la FRI met chaque année des essais en grandes cultures en place, avec la collaboration des Stations fédérales de recherche en agronomie, Swissgranum et des partenaires régionaux et ceci pour les cultures suivantes :

- Orge d'automne conduite en mode PER (conventionnel et extenso) ;
- Colza d'automne conduit en mode PER et biologique ;
- Blé d'automne conduit en mode PER (conventionnel et extenso) et biologique ;

Les objectifs de ces essais sont :

- Etudier et observer le comportement variétal de ces cultures dans la réalité climatique de l'Arc jurassien ;
- Identifier, à partir des listes variétales éditées par Swissgranum, les variétés les mieux adaptées à notre région ;
- Comparer les principales variétés de ces différentes cultures, sur les plans technique et économique ;
- Acquérir des données de références à valoriser dans le cadre de nos conseils ;
- Partager ces informations avec les acteurs de la filière.

Commentaires généraux

En fonction des objectifs visés, ces essais remplissent pleinement leur rôle. La rigueur, avec laquelle ces essais sont conduits, permet aux conseillers de tous les domaines d'activité de la FRI, de disposer de solides données de références acquises par près de 390 heures de travail réalisé au sein du domaine. Cette année, les colzas bio ont souffert d'élongation et de dégâts de gel et n'ont pas été récoltés.

Ces résultats ont été présentés lors d'une séance de formation continue, le 1^{er} septembre en présence de différents partenaires de la filière.

Les différents rapports de ces essais sont disponibles sur le site Internet www.frijvulg.com.

3.2.3 Aménagement de pâturages

La FRI participe à plusieurs travaux en lien avec les pâturages boisés et/ou les pâturages d'estivage.

Les plans de gestion intégrée (PGI) des pâturages boisés qui étaient des travaux importants seront bientôt terminés. Le dernier retour de consultation du PGI des Pommerats est arrivé à la fin de l'année. Du côté des Breuleux, nous avons été mandatés pour recalculer les droits de pâtures à la suite de changements d'exploitants sur certaines parcelles en SAU. Concernant le PGI, les oppositions ont pu être levées à la suite d'importants compromis proposés par la commission d'experts sur la charge en bétail des secteurs concernés.

En outre, La FRI a réalisé des calculs de SAU corrigée pour plusieurs pâturages boisés en SAU. Des séparations de pâturages ont été calculées et dessinées dans 3 communes. Le domaine PVE est également impliqué dans la cartographie du pâturage communal de Saint-Brais en lien avec la mise à jour du règlement de jouissance des pâturages. Des plans d'exploitation ont été réalisés pour les communes de Crémines et Tavannes, également pour la bourgeoisie d'Undervelier, afin de réévaluer la charge en bétail et / ou de revoir la répartition du bétail.

La FRI a délivré quelques autorisations de traitement de surface en pâturage d'estivage dans le Jura bernois.

Quelques mises à jour d'autorisation de fumure en estivage ont pu être réalisées, mais la plupart des demandes ont dû être ajournées à cause du manque de disponibilité pour les réaliser.

Les conseils téléphoniques individuels représentent toujours une part non négligeable de notre activité en lien avec les pâturages.

3.2.4 Dossiers PER et plans de fumure

En 2023, les conseillers actifs dans ce domaine ont effectué 340 dossiers PER. Ces documents sont calculés à l'aide du programme Agroplus.

Les recensements géo référencés (sur le territoire jurassien) ont à nouveau engendré une très grande masse de travail au printemps 2023.

3.2.5 Mandat de protection des sols dans le cadre de la construction de l'A16

La FRI assume depuis 2000 des mandats de suivis de la protection des sols sur les chantiers entre Boncourt et Loveresse (sections 1 à 9 de l'A16), sur mandat du Service de l'infrastructure (SIN) pour le tracé situé au Jura et de l'Office des Ponts et Chaussées (OPC) pour le tracé situé sur le Jura bernois.

A ce jour, toutes les emprises temporaires liés au chantier A16 ont été restituées à l'agriculture. Quelques interventions sporadiques de la FRI ont été réalisées en 2023 sur les parcelles encore en observation durant la période de convalescence. Nos activités ont principalement porté sur le conseil aux agriculteurs/au maître d'ouvrage et le suivi pédologique des travaux correctifs réalisés sur certaines parcelles (drainages, décompactages, ...).

Quelques expertises de perte de récoltes liées à la construction de l'A16 entre Boncourt et Choindez ont également été réalisées par les conseillers de la FRI sur les dernières emprises en observation.

Le volume de travail sur ce mandat diminue chaque année.

3.2.6 Divers mandats d'expertises

Expertises pertes de récoltes

En 2023, la FRI a réalisé de nombreux mandats d'expertises de pertes de récoltes pour diverses institutions et clients privés, dans les domaines suivants :

- Viabilisations et constructions privées et publiques ;
- Pose de conduites et de chambres ;
- Remodelage de terrains agricoles ;
- Mesures de compensation de surfaces d'assolement ;
- Réaménagements de berges dans le cadre de projets de lutte contre les crues ;
- Cas d'assurances et litiges.

Les conseillers ont bien entendu également dispensé un nombre important de conseils par téléphone, tant auprès des particuliers que des bureaux d'ingénieurs. La bonne collaboration avec les divers bureaux d'ingénieurs de la région a engendré un afflux régulier de mandats. Nous remercions nos bureaux partenaires pour la confiance accordée.

Concepts de protection des sols

Quelques concepts de protection des sols ont été réalisés, principalement en lien avec des chantiers linéaires (conduites d'eau potable, eaux usées, électricité) et de revitalisation de cours d'eau.

Remaniements parcellaires

Dans le cadre du remaniement parcellaire de Bonfol, la FRI a été mandatée pour réaliser le suivi pédologique des travaux de construction des chemins du remaniement. En 2023, la première étape des travaux a été finalisée.

Durant la phase de transition des parcelles dans le nouvel état, la FRI assure le conseil et le monitoring des événements érosifs sur trois années. Cette année, l'évènement météorologique exceptionnel du 5 mai a engendré de l'érosion dans certaines parcelles du périmètre de Bonfol. Dans ce contexte, des mesures ont été discutées avec les exploitants concernés. Notre mandat arrivera à échéance à la fin de l'année 2024.

3.2.7 Protection des ressources naturelles

Lutte contre l'érosion des sols agricoles

La gestion de l'érosion d'origine agricole est depuis le 1er janvier 2017 régie par l'Ordonnance sur les paiements directs.

La FRI peut être mandatée par des agriculteurs pour l'élaboration de plan de lutte contre l'érosion. Des conseils ont été donnés auprès de divers exploitants agricoles, notamment dans le périmètre de Bonfol.

Terres vivantes

Ce projet est un programme de protection des ressources (LAgr Art 77 a & b).

Terres Vivantes ambitionne de limiter la vulnérabilité de la structure des sols en s'appuyant sur des observations de sols, la mise en œuvre de bonnes pratiques adaptées aux situations et le dialogue entre les différents partenaires, à savoir les agriculteurs, les scientifiques et les conseillers agricoles.

Le contrat a été signé entre l'OFAG, le canton du Jura, le canton de Berne et la FRI au début de l'année 2019. La durée est de 6 ans pour les mesures agricoles, suivies de 2 années supplémentaires pour le suivi scientifique assuré par hepia, Agroscope, UniNE et HAFL.

Terres Vivantes étant limité à 3'000 ha de terres assolées, ce sont finalement 86 agriculteurs du Jura et du Jura bernois qui participent pour 6 années de mesures agricoles (2019-2024).

Les agriculteurs renseignent un carnet des champs informatique ce qui permet la mise en œuvre d'un calcul des contributions innovant en fonction des bonnes pratiques saisies. Cette saisie permet également à l'accompagnement scientifique un meilleur monitoring du projet.

Les agriculteurs réalisent également des tests à la bêches VESS qui contribuent à une meilleure connaissance de la structure de leur sol dans l'objectif de mieux la protéger.

Agriculture et pollinisateurs

Ce projet, aussi un programme de protection des ressources comme Terres Vivantes, a réalisé sa 6ème année de mise en œuvre. Il s'agit de la dernière année de mise en place de mesures dans le terrain. L'année 2024 sera consacrée à des travaux de suivi scientifique et à la rédaction d'un rapport conséquent.

Du point de vue des abeilles, l'hiver 2022-23 a été plutôt clément, avec des pertes de colonies faibles (11% sur l'ensemble du Canton JU, habituellement entre 10 et 20%). Cela contraste avec l'hiver précédent qui avait infligé d'importantes pertes au cheptel apicole. Les captures d'abeilles sauvages (réalisées dans le cadre du monitoring scientifique) sont relativement en hausse, avec 17 abeilles sauvages par site, contre 9 et 11 abeilles sauvages par site en 2021 et 2022. Il est possible que l'effet négatif du mauvais temps de 2021 soit en train de se rétablir. Les récoltes de miel sont moyennes à bonnes. L'année est marquée par une très forte augmentation de la densité de frelons asiatique sur tout le territoire et la suisse romande en général.

Du point de vue agricole, les mesures de fauche sans éclateur, fauche retardée et 10% non-fauchés sur prairie temporaire sont les plus mises en œuvre. La mesure de sous-semis de légumineuse semble ne pas être mise en œuvre de façon trop importante pour des raisons d'objectifs techniques qui sont la mise en place de prairie après céréale, un objectif qui n'est pas poursuivi de manière optimale par cette mesure. Les mesures de renoncement aux produits phytosanitaires ont subi la concurrence des mesures Extensio élargies à la betterave, qui a été semble-t-il davantage choisie. Les séances dans le terrain dans le Jura, non-obligatoires, ont rencontré un succès très limité en nombre de participants mais une grande qualité d'échanges avec les agriculteurs présents.

Les travaux scientifiques ont porté principalement sur le suivi du monitoring, le bilan avec les apiculteurs, la vulgarisation, et la poursuite des analyses de données abeilles sauvages par la post-doctorante Janine Schwarz.

La convention liant la fédération jurassienne d'apiculture et la FRI est encore en discussion.

Micro-hyménoptères parasitoïdes liés au colza

En décembre 2022, un contrat d'aide financière a été signé avec l'OFAG pour la mise en place du projet cité en titre. D'autres organismes financeurs ont aussi donné leur soutien en courant d'année : Fondation Sur La Croix, Loterie Romande et Fédération Suisse des Producteurs de Céréales.

Le but du projet est de savoir si des micro-hyménoptères parasitoïdes des ravageurs du colza sont présents dans notre région, et si oui, trouver des manières simples de la favoriser. Il s'agit aussi de tester quelques mesures pour favoriser ces espèces, sur la base de ce qui est connu dans la littérature.

L'année 2023 a permis de développer le projet à partir des premières observations qui avaient été faites par la station phytosanitaire cantonale avant le soutien financier. Un protocole d'essai a été proposé et trois producteurs de colza (PER, non-bio) l'ont mis en place lors du semis à l'été 2023. Il s'agit de comparer le colza associé et le colza seul, du point de vue de l'attrait de ces surfaces pour les ravageurs. Des captures d'insectes ont été réalisées. La prochaine étape importante sera l'interculture entre le colza et la culture suivante, où il sera demandé de laisser une bande sans travail du sol, avec semis direct de la céréale après colza (désherbage chimique possible). Il est attendu que cette mesure ait un effet important sur la survie

des parasitoïdes dans le sol. Les résultats seront connus au printemps 2025 lors de l'émergence des parasitoïdes, la patience est donc de mise.



L'analyse d'une première série d'insectes, capturés avant le lancement du soutien financier, a été effectuée en collaboration avec un mandataire entomologiste indépendant (Patrick Favre) et un mandat au laboratoire Biodiversité du sol d'UniNE (Prof. Edward Mitchell). Il en ressort qu'au moins une espèce est, de manière sûre, présente dans la région : ***Tersilochus heterocerus***, un parasitoïde des méligèthes (voir photo). D'autres espèces sont identifiées mais avec un peu moins de certitude : ***Trichomalus lucidus*** (parasitoïde de la grosse altise), *Stenomalina gracilis* (parasitoïde du charançon de la tige du colza) et ***Tersilochus microgaster*** (aussi un parasitoïde de l'altise). Nous avons aussi de façon assez certaine un ***Tersilochus obscurator***, qui est un parasitoïde du charançon de la tige du chou, et ce dernier n'est pas un ravageur très important.

3.2.8 Station phytosanitaire cantonale

Le rapport complet des activités de la Station phytosanitaire du canton du Jura peut être obtenu auprès du responsable ou téléchargé sur le [site de la FRI](#). Nous relevons ci-dessous les activités principales sous forme de liste :

- Présentation des nouveautés phytosanitaires : réglementation, produits et techniques ;
- Rédaction du bulletin phytosanitaire, toutes les deux semaines. ;
- Réseau d'observation du colza, des céréales et de la betterave, en collaboration avec les services phytosanitaires romands ;

- Observation des cultures, stades de développement, mauvaises herbes, maladies et ravageurs ;
- Participations à la rédaction du conseil de saison dans l'Agri ;
- Surveillance des organismes de quarantaine dans le canton du Jura en collaboration avec le service phytosanitaire de la confédération et le service phytosanitaire d'Agroscope. Parmi les onze organismes que nous avons surveillés, la chrysomèle des racines du maïs et le feu bactérien sont les exemples les plus connus ;
- Elaboration des directives pour l'éradication de la chrysomèle des racines du maïs ;
- Traitement des demandes d'autorisations de traitement en PER ;
- Application du plan d'action phytosanitaire ;
- Prises de position sur les modifications de bases légales concernant les aspects phytosanitaires, au niveau cantonal et fédéral ;
- Expertise dans le domaine phytosanitaire ;
- Conseil individuel.

3.2.9 Lutte collective contre le campagnol

Depuis 2019, les activités liées au campagnol terrestre ne font plus l'objet d'un projet spécifique OFAG mais sont réalisées dans le mandat de la station phytosanitaire.

Les densités de population restent, comme l'année passée, très basses, dessinant ainsi le creux de la vague du cycle de pullulation. Des pullulations en France voisine nous rappellent que le retour de pullulations reste possible et doit être envisagé, voire anticipé.

Pour mémoire, la page dédiée aux campagnols sur le site de la FRI est mise à jour régulièrement, voir sous **(Conseil > Productions végétales et environnement > Herbages et Pâturages > Lutte Campagnols)**.

3.2.10 Développement arboricole

Maladies et ravageurs des vergers

Le rapport phytosanitaire de la Station d'arboriculture est intégré dans celui de la Station phytosanitaire du canton du Jura.

VERGERS+

L'année 2023 a été consacrée à la poursuite du projet VERGERS+ et au dépôt d'une nouvelle demande de soutien. Le FONDS SUISSE POUR LE PAYSAGE a renouvelé sa confiance au projet et soutien la plantation de 2000 arbres pour la période 2023 à 2026.

Les plantations prévues par le projet ont débuté à l'automne 2023. Il y a eu 5 bénéficiaires pour un total de 66 arbres plantés.

Nous avons néanmoins pu bénéficier d'un soutien particulier pour les plantations d'arbres de la part de l'association Chevêche Ajoie. Grâce à leur soutien, nous avons pu planter 177 arbres supplémentaires chez 15 bénéficiaires en 2023.

AOP Damassine

La production de damassons rouges a été moyenne à faible en 2023. Plus de 16 tonnes de fruits ont été annoncées à l'interprofession.

La station participe activement au comité de l'interprofession. En 2023, Nous avons réalisé la dégustation certificative de 77 échantillons du millésime 2022, pour un total de 7'930 litres à 100%vol, soit plus de 213'500 kg de fruits valorisés. Tous ont été certifiés en AOP.

Jus de pomme

La production de jus a été très faible en 2023.

Projet 77a Agroforesterie

Le projet 77a Agro4esterie s'adresse aux agriculteur-trice-s des cantons de Genève, Jura, Jura bernois, Neuchâtel et Vaud, PER ou bio. En tout 120 exploitations sont recherchées dont 20 pour le territoire d'activité de la FRI.

L'agroforesterie moderne est un système de production durable, adapté à la mécanisation, qui intègre des éléments ligneux pluriannuels cultivés dans la SAU ou dans la région d'estivage. Elle permet de concilier la production agricole et la protection des ressources naturelles tout en réduisant l'impact environnemental de l'agriculture et en contribuant à l'atténuation des effets du changement climatique.

Ce projet se déroulera sur une période totale de 8 ans, de 2020 à 2027. Il vise à :

- Promouvoir la pratique de l'agroforesterie moderne et accompagner son adoption par une démarche participative ;
- Protéger les ressources naturelles et promouvoir la biodiversité ;
- Mettre en place pour chaque domaine participant un système de production géospécifique et durable sur la parcelle, résilient et économiquement intéressant pour le domaine, qui répond à des enjeux environnementaux spécifiques détectés sur la parcelle ;
- Augmenter les connaissances en agroforesterie dans le contexte suisse.

23 audits initiaux ont été menés dont 21 dans le Jura et 2 dans le Jura bernois. Aussi, 18 projets ont été réalisés fin 2023 dont 2 dans JB et 16 dans JU.

3.2.11 Réseaux écologiques

Année de transition au niveau des réseaux écologiques mis en œuvre par la Fondation rurale interjurassienne. La fusion entre les projets Qualité du paysage et Réseaux écologiques aura lieu en 2027. D'ici-là les réseaux écologiques sont prolongés. La mise en place de 3.5 de SPB dans les terres assolées des zones de plaine et des collines comblera certains secteurs déficitaires.

La FRI et le Collectif Chevêche poursuivent leur collaboration autour de ce petit volatile emblématique des vergers.

Tableau 25

Récapitulatif des différentes surfaces de promotion de la biodiversité des réseaux écologiques (en ares ou en arbres) pour l'année 2022

Légende : 921 : arbre fruitier haute-tige ; 922 : Noyer ; 923 Châtaignier ; 924 : arbre isolé ; 16 : diverses variantes selon réseau ; 555 : bande culturale extensive ; 556 : jachère florale ; 557 : jachère tournante ; 559 : ourlet ; 611 : prairie extensive ; 612 : prairie peu intensive ; 617 : pâturage extensif ; 618 : pâturage boisé ; 634 : prairie riveraine de cours d'eau ; 717 : Surface viticole avec biodiversité ; 851 : pré à litière ; 852 : haie, bosquet champêtre et berge boisée ; 858 : haie, bande herbeuse en pâturage extensif.

	Exploitations	921	924	922	923	717	16
Réseau Ajoie+	116	6'570	236	318	0	669	0
Réseau Baroche+	83	13'743	460	445	4	0	0
Réseau Vallée de la Sorne	77	2'727	434	71	0	100	0
Réseau F-Montagnes	208	1'077	141	6	0	0	0
Réseau Haut-Plateau	61	3'124	808	42	0	0	320
Réseau Haute-Ajoie	58	2'292	230	77	0	0	0
Réseau Vendline-Coeuvatte	74	4'101	367	268	0	0	656
Total	677	33'634	2'676	1'227	4	769	976

	555	556	557	559	572	611	612
Réseau Ajoie+	85	1'728	139	69	0	54'662	4'587
Réseau Baroche+	0	918	77	0	0	26'580	2'419
Réseau Vallée de la Sorne	116	428	0	106	0	17'714	3'127
Réseau F-Montagnes	0	0	0	0	0	20'053	24'744
Réseau Haut-Plateau	0	0	0	30	0	10'134	1'997
Réseau Haute-Ajoie	0	2'422	70	70	0	21'498	928
Réseau Vendline-Coeuvatte	0	1'195	77	329	15	19'829	1'560
Total	201	6'691	363	604	15	170'470	39'362

	617	618	634	851	852
Réseau Ajoie+	11'933	57	216	80	4'284
Réseau Baroche+	24'282	0	32	221	2'308
Réseau Vallée de la Sorne	10'301	1'248	27	193	3'129
Réseau F-Montagnes	14'992	35'923	0	1'319	4'079
Réseau Haut-Plateau	24'738	1'133	23	147	1'744
Réseau Haute-Ajoie	9'128	257	0	0	2'606
Réseau Vendline-Coeuvatte	5'301	51	39	477	1'792
Total	100'675	38'669	337	2'437	19'942

	858	Total
Réseau Ajoie+	94	85'727
Réseau Baroche+	0	71'489
Réseau Vallée de la Sorne	25	39'746
Réseau F-Montagnes	18	102'352
Réseau Haut-Plateau	0	44'240
Réseau Haute-Ajoie	26	39'604
Réseau Vendline-Coeuvatte	18	36'075
Total	181	419'052

3.2.12 Projets liés à la qualité du paysage

Les projets liés à la qualité du paysage encadrés par la FRI sont bien établis dans nos campagnes. La demande en conseil pour 2023 fut nulle, preuve que les agriculteurs souhaitant participer au programme sont déjà inscrits de longue date.

3.2.13 Etudes d'impact

Toujours à disposition pour établir des rapports d'enquête préliminaire et des rapports d'impact sur l'environnement pour des projets agricoles, la FRI n'a toutefois traité aucun dossier autour de cette thématique en 2023. Cette activité est toujours fortement corrélée au nombre de gros projets de construction en production porcine ou avicole.

En ce qui concerne les nuisances sonores et olfactives liées à l'agriculture, nous n'avons établi aucune expertise relative aux distances minimales à observer pour les installations d'élevage d'animaux.

3.3 Production animale (PAN)

« Des défis importants pour la production animale ! Tenir compte des trois dimensions de la durabilité : environnementale, économique et sociale »

Aux défis du changement climatique viennent s'ajouter la pression sociale sur l'élevage et le retour du loup dans nos contrées. Le domaine production animale continue à s'engager dans la recherche de solutions face à ces énormes défis. Il s'engage aussi à accompagner au mieux les éleveuses et éleveurs, en tenant compte, non seulement des aspects techniques, mais également de la dimension sociale du métier d'agriculteur et agricultrice

LES FAITS MARQUANTS

Protection des troupeaux contre les grands prédateurs. Grâce à l'engagement de la FRI, les éleveurs de moutons, de chèvres et de cervidés ont pu être soutenus financièrement pour mettre en place des mesures de protection. Un groupe de travail a été créé et des conseils apportés par la FRI. Cette politique porte ses fruits car seules 2 attaques de loup ont été enregistrées, en 2023 dans la vallée de Delémont. Dans le Jura bernois, une planification des mesures de protection doit être menée pour éviter un nouveau carnage à la mise à l'herbe des troupeaux de moutons et de chèvres. Pour 2023, on recense, dans le Jura bernois 8 attaques de loups.

Projet Interreg « Systèmes de production agricole durables » (SPAD). Un levier phare et prioritaire a été dégagé pour l'élevage, c'est de chercher à refermer le cycle du carbone et tendre vers une plus grande autonomie alimentaire des bovins. La durabilité des élevages est également améliorée lorsque la concurrence avec l'alimentation humaine est faible. C'est un aspect positif des ruminants qu'il faut mettre en lumière. Aux dimensions environnementales et économiques, s'ajoute la dimension sociale. Les critères principaux qui ont été mis en évidence sont un ressenti acceptable face à la charge de travail, une vision apaisée de

la relation entre l'agriculture et le reste de la société, ainsi qu'une bonne formation initiale et continue et une surface par unité de main d'œuvre qui reste gérable.

Gestion durable du parasitisme : essai de pâture alternée bovins - chevaux. L'essai a pu confirmer l'effet bénéfique, pour les bovins, de la pâture alternée bovins – chevaux, autant au niveau de la baisse du nombre d'œufs de parasites que de l'accroissement des animaux. Il n'a pas été possible de démontrer son effet bénéfique sur les chevaux, mais le problème aigu de résistance des parasites a été mis en évidence. Il y a donc **urgence de réduire l'emploi des vermifuges de synthèse** et de rechercher d'autres solutions.

LES DEFIS

Accompagner la transition du système agricole vers une plus grande durabilité en prenant en compte autant les problématiques techniques qui se présentent quotidiennement que la dimension sociale.



Une bonne planification des mesures de protection contre le loup a porté ses fruits en réduisant le nombre d'attaques dans le Jura.

3.3.1 Prestations en production animale

Suivis de troupeaux vaches laitières et qualité des fourrages

Le suivi de troupeau occupe toujours une place importante parmi les prestations de l'équipe de conseil en production animale. Une quinzaine de suivis de troupeau ont été effectués en 2023. Il s'agit, à partir des données du contrôle laitier, de générer une mise en valeur graphique qui est commentée et sert de base à l'accompagnement des élevages en matière d'alimentation et de santé du bétail laitier.

Concernant la qualité des fourrages récoltés en 2023, on constate les éléments suivants : avec la météo pluvieuse du printemps, les herbages ont poussé avec peu d'ensoleillement. Par conséquent, les foins étaient fibreux en région de plaine et plus jeunes en altitude grâce au retour des journées ensoleillées. De grandes quantités de foin ont été engrangées en peu de jours et cela a parfois provoqué des problèmes d'échauffement dans les stocks, surtout avec les fourrages les plus jeunes. Mise à part les régions plus arrosées, les quantités de fourrages récoltées durant les mois d'été étaient moindre. Au niveau de la pâture, le très fort pic de croissance observé au printemps, après la fin de la période pluvieuse et l'augmentation des températures, a fortement impacté la gestion des pâturages. Les quantités ont soudainement été trop importantes dans nombre de pâturages pour qu'elles puissent être entièrement broutées et la longue période sèche qui a suivi n'a engendré que très peu de repousse. Cela a impacté la productivité des animaux en pâture.

Prestations diverses et expertises

Le conseil en matière de séchage en grange était une nouvelle prestation délivrée en 2023 : deux demandes concernaient une nouvelle installation séchoir et une l'évaluation d'une installation existante. Ces conseils ont été réalisés avec l'appui d'un spécialiste de l'Institut agricole de Grangeneuve. Dans les projets de nouvelles installations, il s'agit de planifier les besoins de séchage, l'aménagement des installations, le débit des ventilateurs, ainsi que les équipements permettant d'améliorer l'efficacité du séchage.

Le calcul du plan des volumes et les croquis de construction pour des avant-projets reste également une prestation importante du domaine (20 dossiers réalisés).

Après avoir développé, dans le cadre de projets de recherches, les analyses coproscopiques des parasites des bovins et des chevaux, le domaine continue à proposer cette prestation qui est accompagnée de conseils en matière de gestion durable du parasitisme.

Enfin, tout au long de l'année, le domaine s'occupe de répondre aux diverses demandes d'expertises pour bovins et de conseils en matière de détention des animaux et d'aide pour les dossiers BDTA.

3.3.2 Projets particuliers en production animale

Projet Interreg "Systèmes de Protection Agricole Durable" (SPAD)

Avec le soutien du programme Interreg France-Suisse et de la Fondation Sur-la-Croix.

Le but du projet Interreg SPAD « Systèmes de Production Agricole Durables » consiste à augmenter la durabilité et adapter les systèmes de production bovine au changement climatique dans les départements français du Doubs, du Territoire de Belfort, de Haute-Saône et du Jura, ainsi qu'en Suisse dans le canton du Jura et au Jura bernois. Il a débuté en 2020 et s'est terminé à fin avril 2023. (logo SPAD Elevages Durables).

Les derniers mois du projet ont été consacrés à terminer la forme visuelle et rédactionnelle des résultats obtenus pour accompagner les exploitations bovines vers une plus grande durabilité, en associant les aspects environnementaux, économiques et sociaux. Le projet a été clôturé avec l'organisation d'un colloque qui s'est déroulé les 8 et 9 mars 2023 à Belfort. Le programme de ce séminaire a été riche et varié avec les présentations de résultats du projet SPAD mais aussi par des intervenant-e-s de Suisse et de France sur les thématiques de la transition climatique et de la durabilité de l'élevage bovin.

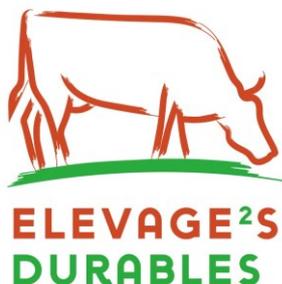


L'équipe de projet au colloque à Belfort, début mars 2023.

Voici quelques éléments marquants qui ressortent du colloque :

- Cela fait des années que l'on parle de changement climatique, mais maintenant c'est concret et l'agriculture le subit pleinement.
- L'adaptation de la production fourragère passe par l'implantation d'espèces résistantes à la sécheresse et par de nouvelles pratiques culturales.
- La transition à l'horizon 2050 pour une neutralité carbone exige de se diriger vers une alimentation des animaux et des humains toujours plus durables
- Les leviers pour freiner le changement climatique passent par le stockage du carbone, la réduction des gaz à effet de serre (GES) et la production de biomasse locale (alimentation et énergie).
- Des émissions sont inévitables : il n'y a pas d'écosystème en bonne santé sans élevage. Les ruminants sont un élément crucial du système alimentaire par l'utilisation des surfaces non arables.
- Une approche circulaire et intégrée de l'agriculture permettrait de développer des systèmes alimentaires utilisant les ressources de manière efficace pour répondre aux différents enjeux.
- Les trois piliers de la durabilité ne sont pas étroitement liés entre eux : chaque exploitation est unique et les marges de progrès sont propres à chacune.
- La concurrence alimentaire influence clairement la note environnement de l'échelle de durabilité : en diminuant la concurrence avec l'alimentation humaine, on tend à refermer les cycles, à rétablir l'équilibre naturel entre le ruminant et son environnement et donc entre émissions et captation de GES.

- Face aux défis actuels et futurs, les sciences sociales peuvent être un point d'entrée pour dialoguer entre les différents acteurs concernés. Les critères prédominants qui ressortent des enquêtes auprès des éleveurs et des éleveuses sont les suivants : un ressenti acceptable face à la charge de travail, une vision apaisée de la relation entre l'agriculture et le reste de la société, une gestion des désaccords maîtrisée, une bonne formation initiale et continue, une surface par unité de main d'œuvre qui reste gérable, ainsi que des engagements professionnels, mais pas de manière exagérée.



*Le logo du projet SPAD
Elevages Durables.*

Projet « Gestion durable du parasitisme chez les bovins et les chevaux »

Avec le soutien de la Fondation Sur-la-Croix

L'essai de pâture alternée s'est terminé en début d'année 2023. Les dernières récoltes données ont été effectuées, puis l'équipe de projet a travaillé à la mise en valeur de toutes les informations obtenues, ainsi qu'à la rédaction du rapport (voir lien internet projets FRI).



Les principaux résultats du projet sont résumés ci-dessous :

- L'essai a pu confirmer l'effet bénéfique, pour les bovins, de la pâture alternée bovins – chevaux, autant au niveau de la baisse du nombre d'œufs de parasites que de l'accroissement des animaux ;
- L'essai n'a pas pu démontrer l'effet bénéfique de la pâture alternée sur les chevaux, mais il a mis en évidence, une nouvelle fois, le problème aigu de résistance des parasites chez les chevaux et donc l'urgence de réduire l'emploi des anthelmintiques et de rechercher d'autres solutions ;
- Néanmoins, il reste qu'une longue période de rupture, c'est-à-dire sans chevaux sur la pâture, par la fauche ou l'occupation par des bovins, devrait avoir des effets positifs sur la pression parasitaire. De plus, les bovins peuvent évacuer les parasites des chevaux puisqu'ils hébergent d'autres espèces. Des études supplémentaires doivent donc être réalisées afin de confirmer ces effets ;
- D'autres pistes d'actions pour une gestion durable des parasites des chevaux peuvent être le ramassage des crottins et la clôture des « latrines », ces zones de pâturage où les chevaux déposent une grande partie des crottins.

En 2024, nous avons prévu de continuer à vulgariser et diffuser les différentes techniques de gestion durable du parasitisme des bovins et des chevaux auprès du monde agricole – voir également sur www.frij.ch.



Génisses et chevaux de l'essai dans leur parcelle respective.

Mandat protection des troupeaux contre les grands prédateurs

Grâce à l'engagement de la FRI dès 2018 en matière de protection des troupeaux dans le Jura, les éleveurs de moutons, de chèvres et de cervidés ont pu être soutenus financièrement par la RCJU et l'OFEV pour mettre en place des mesures de protection. Les conseils apportés par la FRI et la politique menée dans le canton en créant, il y a deux ans, un groupe de travail, porte ses fruits car seules deux attaques de loup ont été enregistrées en 2023 dans la vallée de Delémont. Les pertes ont été plus importantes dans le Jura bernois où une planification des mesures de protection devra être menée dans le courant de l'hiver 2024 pour éviter un nouveau carnage à la mise à l'herbe des troupeaux de moutons et de chèvres. Il s'agissait probablement d'un seul loup. Lors des 2 attaques dans le Jura, 7 animaux de rente ont été tués. Avec les 9 attaques qui ont eu lieu dans le Jura bernois, 36 animaux tués ont été comptabilisés.

Projet vulgarisation : amélioration de la santé de la mamelle dans une approche « Une seule santé - One Health »

Un nouveau projet a été déposé à l'OFAG dans le courant de l'année 2023. Il n'a malheureusement pas pu obtenir le financement escompté.

Les deux institutions porteuses du projet (Inforama et FRI) ainsi que leurs partenaires (Swiss TPH, Agridea, et FiBL) ont donc dû explorer de nouvelles voies afin de travailler de manière plus efficace et concertée entre les différents acteurs en matière de santé animale.

Les deux pistes principales qui seront affinées en 2024 sont les suivantes :

- Thème de Master proposé conjointement à l'Institut Vetsuisse et santé publique de l'Université de Berne et à l'Institut d'Ethnologie de l'Université de Neuchâtel. Le travail portera sur la santé, avec un accent sur le bien-être et la santé des éleveuses et éleveurs de bovins laitiers
- L'organisation de réunions de type One Health – Une seule santé dans le but de dégager des pistes concrètes d'actions permettant d'améliorer la santé des humains, des animaux et de l'environnement

Ces actions, bien que très réduites par rapport au projet initial, devront néanmoins être financées, c'est pourquoi l'élaboration de ces actions est complétée par une recherche de fonds.

3.3.3 Relation externes et collaborations

Expositions de bétail laitier

Un conseiller du domaine assure la gérance de la manifestation Arc Jurassien Expo. Elle a eu lieu le 18 mars.

Le domaine a aussi pu répondre à d'autres demandes d'appui pour les inscriptions et la conception du catalogue, à l'occasion des manifestations suivantes :

- Jubilé du 12ème anniversaire de l'Association d'Élevage Bovin d'Ajoie, le 15 avril ;
- Marché-Concours bovin des Franches-Montagnes, le 26 août ;
- Marché-Concours bovin à Delémont, le 9 septembre ;
- Marché-Concours bovin du Jura bernois, le 13 octobre.



Photo finale 24^e édition Arc Jurassien Expo ; Guillaume Moy.

Plateforme romande coordonnée par Agridea

- **Groupe inter cantonal production animale - Romandie et Tessin**

Le groupe s'est réuni à deux reprises et des formations sur Rumiplan ont été proposées en plus. Les principaux thèmes abordés étaient les suivants :

- Les enjeux climatiques et l'élevage : élaboration de fiches techniques et échanges sur les projets mis sur pied dans les différents cantons ;
- Prise de connaissance et possibilités-limites d'un nouveau plan d'alimentation du bétail, Rumiplan qui est intégré au système Barto.

- **Groupe intercantonal Construction**

Une séance a eu lieu dans le canton de Vaud avec la visite d'une construction pour bovins allaitants en race Blonde d'Acquaine ; le site est équipé d'une boucherie.

- **Plateforme productions ovines et caprines suisses avec Agridea et le SSPR à Niederhönz**

Actualités en matière de protection des troupeaux à Köniz.

Actualités du même groupe, mais en Visio-conférence.

3.4 Gestion d'entreprise et économie rurale (GES)

Rebond des prestations en gestion durant 2023 : retour à une situation « normale » ?

Après une année 2022 marquée, entre autres, par une diminution conséquente des projets de constructions et, partant, des besoins en conseil liées aux questions de financement, un retour à la situation antérieure a été observé durant 2023. Ce rebond ne signifie cependant pas que rien n'a changé par rapport à la situation antérieure. D'importants défis devront être relevés par le monde agricole. Le défi du domaine gestion reste toutefois le même : aider les familles paysannes à identifier leurs valeurs et les accompagner dans leurs projets visant à les satisfaire

LES FAITS MARQUANTS

Avec un nombre d'heures de prestations délivrées s'affichant environ 3% au-dessus de la moyenne 2019 à 2023, la crainte d'une répétition de la situation de 2022 (nombre d'heures de prestations délivrées environ 20% inférieures à la moyenne) s'est avérée infondée. Cette nouvelle est réjouissante car elle est très fortement liée à une reprise des projets de construction sur les domaines agricoles de la région. Cela témoigne d'une certaine confiance en l'avenir affichée par la profession et surtout d'une volonté d'adaptation aux conditions actuelles. En gardant un outil de travail performant et moderne, l'agriculture de la région sera ainsi mieux armée pour répondre aux attentes croissantes de ses clients et partenaires.

Les autres prestations sont dans les grandes lignes également revenues à un niveau comparable aux années antérieures à 2022. Une description plus étoffée est présentée dans le rapport détaillé.

Enfin, même si aucune refonte majeure du système de la politique agricole n'a vu le jour en 2023, plusieurs nouveautés sont venues se greffer, contribuant à une poursuite de la complexification des tâches administratives. Cet élément nous permet de faire la transition avec les défis pour l'avenir...

LES DEFIS

De nos jours, il est en effet notoire qu'un agriculteur lambda consacre un temps conséquent à des tâches administratives et que ses décisions sur le terrain sont fortement influencées par un nombre important de critères précis à remplir et d'exigences à satisfaire. Cet état de fait n'est pas toujours bien compris et peut sembler paradoxal pour un métier présenté comme pratique et indépendant. Cela peut même représenter une source de frustration et de démotivation pour certains.

Le rôle du domaine gestion n'est aucunement d'influencer les décisions qui seront prises, ni les tendances qui seront suivies. Néanmoins, un défi sera d'accompagner au mieux les agriculteurs dans ce contexte délicat. Pour ce faire, il sera important d'inciter les agriculteurs-tices à réfléchir à leurs valeurs, à s'intéresser au monde qui les entoure et à chercher à le comprendre, sans complaisance. Il leur sera ainsi plus facile de trouver leur place et de prendre des décisions en adéquation avec leurs valeurs, en toute connaissance de cause. C'est ainsi que le domaine gestion pourra remplir sa mission essentielle : contribuer à l'épanouissement personnel de chacun-e !



3.4.1 Les prestations du domaine Gestion en 2023...

Le domaine d'activité Gestion d'entreprise et économie rurale est actif dans les départements formation, conseil et fiduciaire. Les aspects liés à la formation et à la fiduciaire sont abordés dans les chapitres ad hoc de ce rapport d'activité. Il convient toutefois de relever ici un fait marquant de l'année 2023 en rapport avec la formation et en lien avec le domaine Gestion : il s'agit de l'échange lié à la formation en entrepreneuriat agricole qui a amené certain-e-s de nos élèves à suivre un module en Côte d'Ivoire. Cet échange a notamment permis de mettre en lumière le fait que malgré des contextes complètement différents, la démarche d'entrepreneur reste semblable et qu'il s'agit d'une démarche centrale pour un chef d'entreprise ! Les échanges ont également mis en évidence le retard des agriculteurs suisses en matière d'approches axées sur le client et en matière de mise en valeur des produits. Cette information est précieuse et doit rester à notre esprit, aussi bien pour la formation que dans le cadre des activités de conseil. Cela rappelle en outre l'importance des ponts entre les activités de formation, de conseil et de fiduciaire qui représentent un des points forts de la FRI.

Au niveau des prestations de conseil, la majorité des heures fournies en 2023 l'ont été en rapport avec des questions liées au financement. Globalement, cela représente environ le tiers des heures de travail facturées sur l'ensemble de l'année. Dans le détail, il s'agit principalement de planifications techniques, économiques et financières en lien avec des demandes de soutiens de la part de partenaires financiers. Il s'agit également parfois de planifications économiques simplifiées et de recherches de financement. Par rapport à l'année précédente, une augmentation de près de 400 heures de travail est à relever, ce qui illustre une reprise des projets de construction.

Un autre tiers des prestations délivrées en 2023 (environ 30%) a un lien avec le domaine juridique. Concrètement, les prestations fournies consistent à effectuer des estimations de valeurs de rendement agricoles, de fermages licites, de prix licites ou à effectuer des accompagnements dans l'établissement de baux à ferme, de droits de superficie ou diverses expertises en lien avec la loi sur le droit foncier rural et la loi sur le bail à ferme agricole. Ce secteur avait subi une baisse importante entre 2021 et 2022 (d'environ 400 heures). Cette baisse a été totalement résorbée et les heures fournies en 2023 correspondent au niveau des années antérieures à 2022. Une légère diminution des estimations de valeurs de rendement agricoles (par rapport aux années antérieures à 2022) est tout de même à relever, mais, fait moins réjouissant, elle est totalement compensée par une demande croissance en lien avec les dissolutions de régimes matrimoniaux.

La troisième activité la plus chronophage, avec environ un quart du temps consacré en 2023, concerne l'accompagnement des familles dans le transfert de l'entreprise agricole. Fait étonnant, une augmentation relativement conséquente du temps consacré à cette activité a été constatée entre 2023 et les années précédentes. Il est difficile à ce stade d'en identifier les raisons.

Le reste du temps a été consacré à diverses prestations. A l'instar des années précédentes, un volume relativement important a été réservé pour répondre à des renseignements d'ordre de général. Ces contacts téléphoniques, courriels ou courriers non facturés, rappellent que l'activité de conseil en Gestion ne représente pas uniquement un service destiné aux agriculteurs, mais qu'il remplit également une tâche de service public. Le nombre d'heures effectuées pour cette activité en 2023 s'inscrit dans la tendance des années précédentes.

Le solde du temps se répartit en diverses activités, moins importantes en volume de travail, mais essentielles pour l'accompagnement du monde agricole : il s'agit notamment d'accompagnement dans les collaborations au sein ou entre entreprises, d'élaborations d'esquisses ou de plans de bâtiments, d'expertises afin de déterminer la valeur de parcs machines, etc.

Enfin, comme chaque année, il convient de boucler cette liste en évoquant la prestation d'orientation stratégique. Rarement sollicitée en tant que telle, cette activité est capitale et touche à pratiquement tous les domaines.

... et les prestations du domaine Gestion à l'avenir ?

Le fait que les sollicitations de nos clients soient revenues au niveau d'avant 2022 indique que nos prestations répondent toujours à un besoin. Ce besoin est cependant appelé à évoluer et il est essentiel pour le domaine Gestion de remettre constamment en question la pertinence des prestations offertes et de les adapter au besoin.

Par ailleurs, certaines nouvelles activités pourraient voir le jour à court ou moyen terme. Aujourd'hui déjà, il nous arrive d'être sollicités pour réaliser des études économiques afin d'évaluer les impacts et/ou la faisabilité de certaines mesures. Dans le cadre notamment de la mise en place de plans climat, ce type de demandes pourraient se développer. Les questions en lien avec la vente de certificats carbone ou de calcul d'équivalents CO2 se concrétisent également. L'intuition évoquée l'année dernière se confirme et ce domaine inconnu jusqu'il y a peu se profile comme une thématique importante pour les exploitations de la région.

3.5 Agriculture biologique

« Relever le défi de l’approvisionnement en produits locaux bio ».

La restauration collective aura fortement marqué cette année 2023, offrant de nouvelles perspectives de débouchées pour nos producteurs bio. De façon générale, le développement de l’agriculture biologique se poursuit dans le canton, et ce malgré un essoufflement de certains producteurs laitiers du fait des restrictions liées au cahier des charges. Bio Suisse recherche toujours plus de surfaces cultivées, particulièrement des légumineuses.

LES FAITS MARQUANTS

La FRI, en plus de son propre restaurant, a repris la gestion des restaurants collectifs de la DIVART, de la DIVCOM, et du collège de Delémont, avec pour objectif à moyen terme de proposer 50 % de produits régionaux et 25 % de produits bio dans les assiettes de ces restaurants. Un véritable défi ! C’est ainsi que sous l’impulsion du comité de pilotage PROJAB et afin de s’organiser pour répondre à la demande en légumes est née l’Union des maraîchers Bio Jurassien, rattachée à l’organisation membre Bio Jura.

La FRI poursuit ses activités de formation continue. Plusieurs exploitations maraîchères se sont développées dans le canton, c’est pourquoi un nouveau groupe Pro Bio, spécialisé dans le maraîchage et soutenu par Bio Suisse a été créé. Le but est l’échange de connaissances, afin de promouvoir les cultures maraîchères en tenant compte des conditions pédoclimatiques locales et ainsi répondre entre autres à la demande en légumes pour approvisionner la restauration collective. Aussi, la fondation continue de proposer les cours de base obligatoires à la reconversion à Bio Suisse, et accueille les élèves de plusieurs autres cantons pour les cours de spécialisation bio en CFC. Pour ce faire, la bonne collaboration avec les professionnels du bio est essentielle. Les agriculteurs de la région accueillent volontiers les apprenants pour des visites d’exploitations et l’Agrocentre de Courtételle se montre disponible pour présenter le trieur optique, outil indispensable au triage des cultures spéciales.

Le conseil individuel est régulièrement dispensé, notamment par rapport à des reconversions ou des changements et / ou optimisations d’ateliers de production.

Sur le terrain, la conduite d’essais variétaux de blé et de colza bio en collaboration avec le FIBL se poursuit. Malheureusement, la grêle a eu raison de l’essais de colza 2023.

Les conclusions des essais blés 2023 quant à elles sont les suivantes :

-Depuis 5 ans dans nos essais (4 récoltes), Montalbano présente des performances supérieures à la moyenne avec 109% de rendement. La moyenne des essais est de 53.35dt sur la même période. De part ces hauts rendements la teneur en protéine est plus faible comparé aux autres variétés (effet dilution). Cependant, il se situe toujours dans la zone neutre ou avec de léger bonus. Cette variété exprime son plein potentiel sur des exploitations intensives en fumure.

-Rosatsch également depuis 5 ans dans nos essais (4 récoltes), présente un rendement dans la moyenne des essais. Il a cependant toujours un très haut taux de protéine. Cette variété a de très bons critères panifiables et est donc recherchée par les meuniers. Au printemps, Rosatsch démarre moins rapidement que les autres variétés et présente un feuillage jaune plus longtemps (légèrement plus sensible aux périodes fraîches et humides comme ce printemps). Cependant, il peut être cultivé sur tous les sites.

-Présente depuis 4 ans dans nos essais (3 récoltes), Prim est une variété avec un bon potentiel de rendement : 104% de la moyenne. Elle a de meilleures teneurs en protéine que Montalbano. C’est également une variété très intéressante pour la meunerie. Cette variété a un bon potentiel sur des exploitations intensives en fumure.

-Wital est une variété très semblable à Wiwa. Pour sa troisième récolte dans nos essais, c’est la première fois que son rendement est supérieur à Wiwa. Elle réagit probablement plus que Wiwa à l’intensification de la fumure.

Piz Nair est une variété que nous avons récolté que deux fois (2021 et 2023), nous n'avons pas beaucoup de recul. Elle est issue de la sélection Agroscope. Elle a un bon potentiel de rendement (supérieur à la moyenne) et de bonne teneur en protéine au vu de son rendement.

-Bodeli a aussi été récolté deux fois, son potentiel de rendement semble inférieur à Piz Nair (en moyenne). Nous n'avons que peu de recul sur cette variété.

-Wiwa n'est plus à présenter. C'est une variété très stable ayant toujours de très bons critères qualitatifs. Elle ne réagit que très peu à l'intensification de la fumure. Elle se prête bien aux exploitations avec une faible disponibilité en éléments nutritifs.

Deux visites de cultures spéciales ont été réalisées en collaboration avec BioJura. Une première visite a permis de s'intéresser aux cultures maraichères de pleins champs, la seconde s'est focalisée sur les cultures spéciales et a bénéficié de la participation et de l'expertise de Biofarm. Ces visites ouvrent de nouvelles perspectives à haute valeur ajoutée aux agriculteurs bio jurassiens.

Aussi, le 26 août 2023, la FRI en collaboration avec Bio Jura accueillait la caravane bio du FiBL, qui était de passage dans la région pour fêter ses 50 ans

Concernant le projet OQuaDu « sucre bio » réalisé en collaboration avec Bio Suisse, le FiBL, Sucre Suisse et Coop, et pour lequel la FRI expérimente la plantation de betteraves sucrières : Les surfaces de betteraves sont toujours en augmentation dans le canton. La majorité de ces dernières sont plantées. Pour la première fois cette année, la technique du PaperPot (technique de repiquage pratiquée au Japon) a été testée. Elle présente des intérêts du point de vue de la production des plants et de la rapidité de mise en terre de ces derniers. Il y a encore des défis techniques (principalement dans la production des plants) à relever avant que cette technique ne soit réellement utilisable dans la pratique. Un cours a été organisé en collaboration avec le FiBL, afin de partager les expériences des producteurs. Le principal défi reste la provenance des plantons. Afin de pérenniser cette technique, la recherche d'une solution locale pour la production des plantons est en cours.

Du côté de la production animale, l'accent est mis sur le cycle du carbone et la durabilité des élevages. Pour cette dernière, les critères étudiés sont la santé du troupeau, l'environnement / la biodiversité, le volet économique ainsi que la dimension sociale. Pour plus de détails, vous pourrez vous référer au chapitre dédié.

LES DEFIS

En 2023, le nombre d'exploitations jurassiennes certifiées bio est stable. On en recense 202, ce qui représente 22.5 % des exploitations du Canton. Pour le canton de Berne, on recense 728 exploitations certifiées bio, avec notamment 33 exploitations du Jura bernois qui se sont affiliées à l'organisation membre Bio Jura, en 2023.

En 2023, Bio Suisse a lancé son offensive "Grandes cultures bio". Pour répondre à la demande du marché, 15'000 ha de grandes cultures bio bourgeon sont recherchées d'ici 2027. En parallèle, les nouvelles exigences BioSuisse en matière d'alimentation des bovins engendrent une diminution de la production laitière et génèrent des problèmes de fertilité et de longévité chez les vaches trop productives, avec pour corollaire l'abandon du Bio par plusieurs producteurs laitiers. Ces perspectives contradictoires désécurisent nombre d'exploitants intéressés à une reconversion.

Culture de cornichons bio sur une parcelle exploitée par Thibault Frossard à Courgenay. Photo prise par Florence Theurillat, lors de la visite de culture du 13



juin 2023 organisée avec Bio Jura.

3.6 Filière alimentaire et espace rural (FAER)

« *Engouement autour des nouvelles marques régionales et de la 10^e édition du Concours suisse des produits du terroir.* »

Les deux nouvelles marques régionales apportent un certain dynamisme dans la région. Dorénavant, plus de 828 produits confectionnés quotidiennement par 187 producteurs du Jura et du Jura bernois réalisent un chiffre d'affaires dépassant les 100 millions de francs suisses. Certains de ces produits, et d'autres de tout le pays, ont été primé lors de la 10^e édition du Concours Suisse des produits du terroir.

LES FAITS MARQUANTS

Avec le changement des marques régionales à l'automne 2022, « **Jura l'original** » et « **Grand Chasseral** » a pu être pleinement déployé et a rencontré un écho favorable du côté des producteurs : 140 producteurs du Canton du Jura et 47 du Jura bernois sont dorénavant affiliés aux marques et produisent 828 produits certifiés.

Ces marques régionales s'inscrivent dans une **ligne graphique « Terroir Juraregion »**. Elle permet d'implémenter ces marques dans un univers mettant en avant les forces de la région. Plusieurs magasins l'abordent dans leurs espaces terroir ou sur leurs vitrines, des producteurs l'apposent sur leurs outils de communications et quelques produits reprennent ces codes.

PMO : Le plan de mise en œuvre, programme cadrant les activités du domaine et ratifié par le conseil de Fondation de la FRI, a vécu sa première année. Un premier bilan a été tiré et des actions correctives apportées.

La Maison du Père Noël : le groupe agritourisme, composé de BEJU Tourisme Rural,



de la 2^e édition des Jubénales.

les chemins du bio et Marguerite, avec l'appui de Jura Tourisme et du FAER, a imaginé et mis sur pied la chambre du Père Noël avec de nombreux clins d'œil à l'univers Terroir Juraregion. 8'000 personnes se sont rendues durant le mois de décembre à Mormont, un véritable succès.

Le 10^e Concours Suisse des produits du terroir a connu une édition record ! 1'286 produits, 216 jurés, 138 exposants et près de 15'000 visiteurs, dont une naissance le samedi matin à l'ouverture du marché. Bienvenue à Maurice.

Au niveau **International**, en collaboration avec l'ONUDI, les échanges ont permis la mise en place du premier Concours au Cameroun. Une démarche d'audit a également été élaboré et le Concours Suisse a ainsi pu être auditionné.

En parallèle à ces activités, de **nombreux projets** permettent le développement territorial du Jura et du Jura bernois. Citons pour 2023 :

PDR Marguerite : projet d'envergure pour l'agritourisme régional. Le projet a abouti avec l'inauguration des derniers parcours équestres. 1'500 km sont dorénavant balisés.

PDR Créalait : projet d'envergure pour la commercialisation des produits laitiers et régionaux. C'est dans ce cadre que pour la première fois il a été possible de mettre une offre promotionnelle coordonnée avec différents points de vente. Un avenant est en discussion avec les autorités, afin d'ajuster le projet.

PDR « Produire et Manger local » : le rapport terminant la phase de documentation a été remis et est en cours de traitement auprès des différents services administratifs. Une validation est attendue pour le printemps 2024.

LES DEFIS

Assurer le déploiement des deux nouvelles marques et l'adhésion de l'ensemble des parties prenantes derrière ces démarches collectives.

Une randonnée sur la thématique de la nature et du terroir lors

3.6.1 Gestion des marques pour le Jura et Jura bernois

3.6.1.1 Séances CIGM (commission interjurassienne pour la gestion des marques)

La Commission interjurassienne pour la gestion des marques (CIGM) est composée de 16 membres représentant les interprofessions de la Tête de Moine, de la Saucisse d'Ajoie IGP et de la Damassine AOP, ainsi que des Paysannes du Jura et du Jura bernois, de la Fédération romande des consommateurs, des Chambres du Jura et du Jura bernois, des Producteurs du Jura et du Jura bernois, de l'Office de l'agriculture et de la nature, du Service de l'économie rural et des Parcs Chasseral et du Doubs.

La Commission s'est réunie à 4 reprises en présentiel.

- Dans le cadre de ces différentes séances, la CIGM est informée de l'avancer des différents projets, notamment le PDR Marguerite, PDR Jura bernois, PDR Créalait, regio.garantie Romandie, Ecole à la ferme, E-commerce, les Jubénales etc...
- Elle prend également position sur des demandes de dérogations exceptionnelles.
- Elle soumet des propositions pour renforcer la visibilité de nos producteurs régionaux, des plans d'action etc...

3.6.1.2 Certification

Chaque producteur ou artisan de nos 2 régions « Jura bernois » et « Jura » ont la possibilité de faire labelliser leurs produits, qu'ils soient transformés ou non. Certaines conditions sont imposées, selon des directives bien spécifiques. La condition principale pour un produit non transformé (ex : viande fraîche, œufs etc...) que celui-ci doit provenir à 100% de la région et pour un produit transformé (ex : saucisse, pain, fromage etc...) celui-ci être composé de minimum 80% de matière première de la région.

La FRI gère le secrétariat de ces deux marques. Elle a également mandat de gestion de la certification auprès du Parc Naturel Régional Chasseral ainsi que du Parc régional naturel du Doubs, des deux interprofessions Damassine AOP et Saucisse d'Ajoie IGP, ainsi que de différentes filières. Un Organisme Intercantonal de Certification (OIC) est mandaté, qui a pour tâche de vérifier et de contrôler la provenance, ainsi que la qualité des matières premières pour les produits proposés par les différents artisans et agriculteurs, de la région, souhaitant une labellisation.

Si aucune non-conformité n'est constatée, un certificat est délivré par l'OIC, attestant que les exigences fixées ont été respectées pour une durée de 2 ans pour le label Parc et 4 ans pour la marque Jura l'original ou Grand Chasseral.

Logo des 2 marques régionales



Tableau 26

Etat de certification au 31.12. 2023.

Producteurs	Nombre Agriculteurs	Nombre Artisans	Total
Grand Chasseral	22	25	47
Jura l'original	42	98	140
Total général	64	123	187

Marque / produits	Produits Agriculteurs	Produits Artisans	Total
Grand Chasseral	147	203	350
Jura l'original	228	250	478
Total général	375	453	828

3.6.2 Les projets

3.6.2.1 E-commerce

A la suite du dépôt en août 2021 et des compléments apportés au dossier, la convention a pu être établie entre le Service de l'Economie et de l'Emploi du Canton du Jura et la FRI courant février.

Pour rappel, le projet vise un développement du **E-Commerce pour les produits alimentaires régionaux**. Avec les représentants de l'AC-JU, de l'APPR et de la restauration (Jura Tourisme), le projet a une visée plus large que le E-commerce. Intitulé « **Bien-vivre au Jura** », les objectifs définis dans le présent rapport visent un déploiement complémentaire aux ventes physiques.

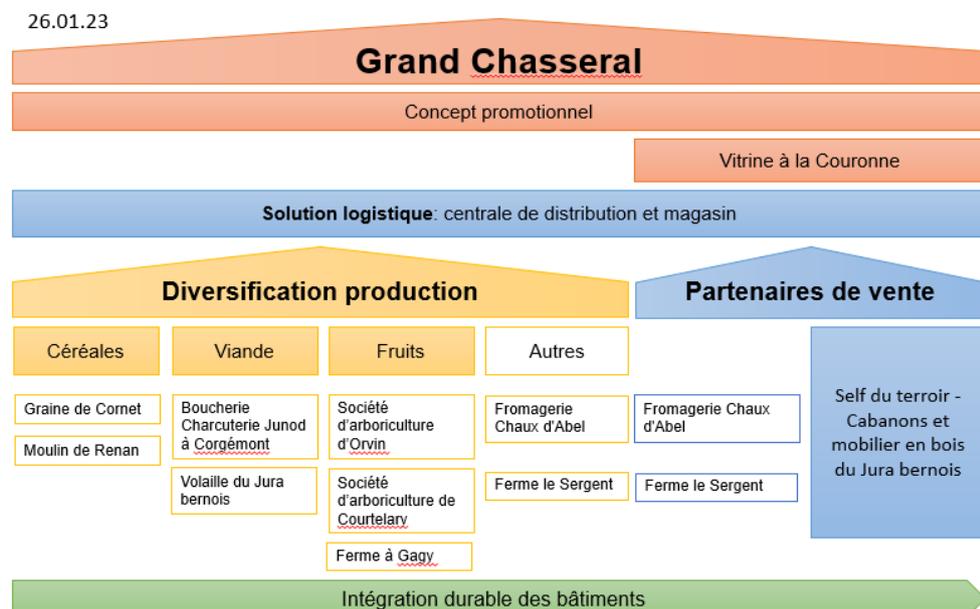
L'essentiel du travail effectué durant la période sous-revue a été consacré à reprendre les discussions avec les différents partenaires. Le marché ayant passablement changé depuis le dépôt du projet, une nouvelle stratégie doit voir le jour et sera déployé sur les années 2024 et 2025.

La FRI suit toujours le déploiement de l'outil **E-Direkt**, proposé par l'entreprise Apcom. La coordination romande ne s'étant pas réalisé, la suite du développement appelle quelques questions de fonds.

3.6.2.2 PDR Jura bernois : « Produire & Manger local »

Le PDR « Produire et Manger local » (PML) poursuit son étape de documentation en 2023. En collaboration avec le Parc régional Chasseral et les porteurs de projets, la FRI dépose l'étape 2 de la documentation le 3 mars 2023 (le dernier dossier a été déposé le 13 juin 2023). S'en suit une phase durant laquelle l'OFAG et le Canton de Berne prennent connaissance des dossiers et des budgets déposés.

L'imbrication des diverses mesures du PDR à la suite de la phase 2 de la documentation est présentée sur le schéma ci-dessous.



En date du 21 août 2023, l'OFAG émet un préavis positif avec de fortes réserves sur le projet. Les subventions sont calculées sur les budgets de l'étape de documentation. Les investissements prévus dans le cadre de ce PDR se chiffrent à plus de 10 millions de francs.

La part de la confédération selon les projets se situe entre 28 % et 37 %, le canton participe à hauteur de 80% à 100% du montant de subventions octroyé par l'OFAG. Ces montants seront présentés au Grand Conseil et validés durant la session du printemps 2024.

Le préavis émis par l'OFAG en août 2023 relevait les points suivants :

Il remarque le fil conducteur solide du projet par le développement de la nouvelle marque territoriale « Grand Chasseral ». L'aménagement d'une boutique de produits régionaux au sein de la Couronne à Sonceboz et la mise en place d'une centrale de distribution à Tavannes font partie des piliers du projet.

L'OFAG stipule également que les 17 projets individuels documentés assurent une large assise sur le territoire et permettent de répondre aux exigences énoncées à l'art. 48, al. 1, let b, de l'OAS.

L'OFAG reprend l'orientation des projets et les classe dans les volets d'un PDR :

- Commercialisation – Projet de magasins de produits régionaux à la Couronne à Sonceboz et concept de cabanons du terroir ;
- Stockage – Centrale de distribution à Tavannes ;
- Diversification – Ferme à Gagy, Ferme le Sergent ;
- Transformation – Moulin de Renan, Abattoirs à volaille, pressoir de Courtelary et d'Orvin, fromagerie de la Chau d'Abel ;
- Valorisation de la région intégration durable des bâtiments ruraux, coordination et valorisation des filières céréalière, fruitière et filière porc.

Le PDR permettra d'améliorer les chaînes de créations de valeur agricole pour la viande, les fruits, les céréales et le lait.

Les compléments demandés l'OFAG sont nombreux, voici les principaux qui occuperont la fin de l'année 2023 et le début d'année 2024.

- Une appréciation favorable de l'Office de la culture pour les projets implantés dans les villages classifiés ISSO : Ferme à Gagy, Moulin de Renan et pressoir d'Orvin ;
- Renforcer les modèles d'affaires des mesures collectives (centrale de distribution, cabanons, filière céréale, filière fruits et filière porc) afin de prouver leur rentabilité financière et leur viabilité à long terme et faire en sorte qu'ils soient portés par les acteurs eux-mêmes. L'association « Produire et Manger locale » ne peut pas porter les projets ;
- Chaque projet individuel a reçu un préavis du Canton de Berne avec des demandes de compléments.

Les compléments doivent être apportés à tous les dossiers avant la signature de la Convention qui est prévue au mois d'août 2024, si tous les compléments demandés ont été fournis et validés d'ici là.

La fin de l'année 2023 et le premier semestre de 2024 sont dédiés à apporter les compléments nécessaires aux projets. Les mesures collectives doivent également être affinées et la coordination doit présenter un devis clair pour être soutenue par les financeurs.



3.6.2.3 Les JuBénales, saveurs et savoir-faire du Jura bernois

Les JuBénales sont un évènement ambassadeur du terroir. Vécue pour la première fois en 2022, sa deuxième édition a vu le jour le week-end du 10 et 11 juin 2023.

À cette occasion, tous les amoureux du terroir et les gourmands du Grand Chasseral et des cantons limitrophes ont pu à nouveau venir découvrir la région de manière inédite. Dans un monde sur-connecté, la réappropriation de son terroir devient un besoin essentiel. Un évènement de type « ambassadeur » constitue un excellent moyen de dynamiser le Jura bernois en braquant les projecteurs sur ses particularités territoriales et culinaires, mais surtout en proposant une démarche collective contribuant à présenter un visage unifié du territoire.

Pour cette deuxième édition, les JuBénales ont souhaité mettre en valeur les produits du Jura Bernois, ainsi que la région, en venant agrémenter une structure/manifestation déjà active : **la Saint-Bison aux Prés-d'Orvin**.

Connue pour être une manifestation chaleureuse, avec de nombreuses activités originales, une collaboration entre ces activités et les randonnées thématiques proposées par les JuBénales offrait un joli mélange en termes de découvertes terroir. Enfin, centré vers Bienne, le Bison Ranch est idéalement situé, tant pour les visiteurs que pour les partenaires enclins à participer. Proche de la ville, mais également en zone rurale, ce site permettait de multiples possibilités de randonnées et de découvertes.

Ci-dessous, le programme de la manifestation avec les différents ateliers et randonnées proposés :

SAVEURS ET SAVOIR-FAIRE DU GRAND CHASSERAL
LES JUBÉNALES

**SAMEDI 10 JUN
DIMANCHE 11 JUN
2023**

**BISON RANCH,
LES PRÉS-D'ORVIN***

<p>HORAIRES Randonnées de 10h à 17h Tombola du terroir à 18h Animations en journée et en soirée</p>	<p>PRIX Adultes Fr. 20.- Enfants Fr. 10.-</p> <p>RANDONNÉES THÉMATIQUES AU DÉPART DU BISON RANCH</p>	<p>ATELIERS CRÉATIFS Faire sa cabane en rondins de bois Initiation à la vannerie</p> <p>ACTIVITÉS POUR LES ENFANTS Jeu de piste sur les animaux de la forêt Tours en poney</p>	<p>ITINÉRAIRES À cheval, à vélo et à pieds</p> <p>BALADES À LA RENCONTRE DE LA NATURE Cycle de l'eau Vie des abeilles Plantes sauvages comestibles et médicinales</p>
--	--	--	---

RANDONNÉES GOURMANDES
Dégustation à l'aveugle de fromages de la région
Initiation à la dégustation de vin
Découverte des abeilles et du miel
Balade digestive autour de la gentiane

SPONSORS ET ORGANISATEURS: **TERROIR** JURA BERNOIS, **Grand Chasseral** tourisme, **RAIFFEISEN**, **swissmilk**, **LE GRUYÈRE** suisse romande, Printconcept

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS**:



* Acquis par Cortibert, Corgémont et Evillard-Macolin
** L'inscription est payante et obligatoire pour toutes les activités à l'exception des tours en poney

Bilan des réservations

Pour réserver leur itinéraire, les visiteurs devaient se rendre sur Jura bernois Tourisme où une page spéciale était dédiée à la manifestation : [_Les JuBénales | Grand Chasseral Tourisme \(CH\) | Fête, festival \(j31.ch\)](https://www.j31.ch)

Ci-dessous se trouve un bilan des activités avec le détail du nombre de réservation. Un questionnaire de satisfaction a été envoyé à tous les participants, ce qui a permis de mettre en exergue les points forts ainsi que les points à améliorer de chaque itinéraire et de tirer des conclusions pour l'organisation de la 3^e édition.

- SAMEDI 10 JUIN 2023 : 74 inscrits ;
- DIMANCHE 11 JUIN 2023 : 12 inscrits.

Des visiteurs sont venus sur place ont regardé les activités, se sont renseignés et ont demandé à participer pour l'année prochaine. Les JuBénales ont également attiré un public à la Saint-Bison, sans participer aux randonnées. Plus d'un millier de visiteurs se sont en effet rendu au Bison Ranch.

	Points forts	Points à améliorer
Inscription et communication	<ul style="list-style-type: none"> • Tout était redirigé sur J3L.ch. • Inscription et paiement faciles. • Les contacts avec l'organisation des JuBénales ont répondu aux attentes des participants. • La manifestation correspondait à ce qui avait été annoncé, les participants reviendront l'année prochaine à 100%. 	<ul style="list-style-type: none"> • La communication n'était pas optimum (manque "d'implication" des partenaires et sponsors). • La diffusion a "peu" fonctionné : la manifestation a été "connue" sur le réseau social Terroir Juraregion à 50%, et pas les autres. 30% étaient dus à la radio, et le reste provenait du bouche à oreille.
Tarification	<ul style="list-style-type: none"> • Prix abordables (CHF 20.- adultes, CHF 10.- enfants). • Facile à comprendre (même tarif pour toutes les randonnées). 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de tarif différent quel que soit l'âge de l'enfant (un petit "profite" moins qu'un enfant de 6-7 ans). • Les consommations et repas au Bison Ranch étaient chers pour les familles.
Planning et organisation des randonnées	<ul style="list-style-type: none"> • La durée des randonnées et l'attente entre elles étaient adéquates. • L'horaire de chaque randonnée était adapté à l'activité en question. • Le tracé était réalisable/accessible pour tous les participant(e)s. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les groupes étaient parfois un peu trop "légers" en nombre de personnes (5-6). • Certaines personnes inscrites ont eu du retard et ont décalé le planning et le tirage de la tombola.
Accès à la manifestation / synergie avec le Bison Ranch	<ul style="list-style-type: none"> • Il a été relevé de nombreuses fois que le couplage avec une autre manifestation était une bonne idée. • Le site du Bison Ranch était connu et faisait sens pour notre manifestation. • Les grands espaces et la nature ont été appréciés des familles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les déviations en place ont freiné et ralenti les visiteurs • Une personne a eu un accrochage avec son van et a écrit une réclamation à l'attention des JuBénales.

Cette manifestation a suscité un réel engouement de la part des médias qui se sont saisis de l'occasion pour faire parler du Jura bernois sur une note festive. L'idée d'une manifestation collaborative sur le territoire a séduit. La troisième édition des JuBénales se déroulera le samedi 15 juin à La Couronne à Sonceboz avec un programme inédit.

Ce projet, au bénéfice d'un financement NPR.

3.6.2.4 Regio.garantie Romandie (RGR)

Lors de l'assemblée des délégués de 2023, Pays romand – Pays Gourmand a changé d'appellation pour devenir Regio.garantie Romandie (RGR). Le projet est lui-même est un projet pérenne co-financé par l'Office fédéral de l'agriculture et mené à bien en collaboration avec les 5 autres marques régionales romandes des cantons de Neuchâtel, Valais, Vaud, Fribourg et Genève. Les activités reposent sur des actions de communication communes, des manifestations et tout autre outil permettant un soutien des producteurs locaux dans leurs activités quotidiennes.

En changeant de nom, RGR affirme son appartenance au label national Regio.garantie. Facilement compris dans toutes les langues, ce terme mis à disposition par l'Office fédéral de l'agriculture, permet aux citoyens suisses d'identifier rapidement un produit régional labellisé. Chaque région conserve son règlement et son indépendance, en s'appuyant sur le socle des lignes directrices nationales.

Au niveau régional, pour organiser la communication des marques cantonales « Jura l'original » et « Grand Chasseral », nous utilisons l'univers de communication « Terroir Juraregion ». Il ne s'agit pas d'une marque supplémentaire, mais un environnement, un esprit partagé entre le Jura et le Jura bernois pour illustrer les points forts de la région, dont les produits régionaux et les activités agritouristiques. La marque régionale continue son rôle de certification et de garantie d'une provenance régionale forte et vient amener ainsi du crédit à Terroir Juraregion qui fédère les deux marques du Jura et du Jura bernois. Cette stratégie est suivie depuis 2020.

Dans le cadre de ce projet, plusieurs actions, listées ci-dessous, ont été mise en œuvre.

3.6.2.5 Association des Producteurs de Produits Régionaux (APPR)

L'« Association des producteurs de produits régionaux labélisés » APPR compte dorénavant 72 membres (70 en 2022, 65 en 2021, 62 en 2020, 53 en 2019). Elle a pour but de réunir les acteurs impliqués dans la production de produits labélisés, disposer d'une plateforme d'échanges, promouvoir et défendre les intérêts des producteurs, représenter les producteurs au niveau économique et politique, proposer des prix préférentiels lors de manifestations, encourager les échanges entre producteurs du Jura et Jura bernois, promouvoir les produits régionaux et mettre en place des publicités collectives.

L'année 2023 marque le lancement du Club Terroir Juraregion, nouvel outil de promotion des produits du terroir, notamment auprès des entreprises locales. Intégrées dans le tissu économique local, les entreprises représentent des « passeurs » de terroir et donc un levier de communication important pour les producteurs locaux.

Officiellement présenté au public en marge du Conseil général de la CCIJ, le 5 avril 2023, le Club Terroir Juraregion permet aux entreprises régionales de remplir les 3 principaux objectifs suivant :

1. Se positionner comme une entreprise responsable dans sa consommation ;
2. Lutter contre le gaspillage alimentaire ;
3. Collaborer et affirmer les liens entre l'industrie et le terroir pour renforcer le tissu économique local.

Grâce à une cotisation annuelle, les entreprises qui souscrivent au Club bénéficient d'avantages intéressants, par exemple :



- Pour les familles de vos collaborateurs : Fêtes de fin d'année avec rencontre exclusive et remise d'une attention gourmande ;
- Une demi-journée « École à la ferme » organisée pour les enfants de vos collaborateurs : ils auront l'occasion de découvrir les produits et les animaux de la ferme dans le cadre d'ateliers animés par un agriculteur ;
- Coaching anti-gaspillage alimentaire, etc.

Actuellement 2 entreprises soutiennent le Club et une troisième a fait un don anonyme.

FidagJura

Le Quotidien
JURASSIEN

En parallèle, en janvier 2023, l'APPR a envoyé une lettre aux député-e-s du Grand Conseil bernois pour soutenir la motion déposée par la députée Maurane Riesen et se positionner en faveur de l'intégration des produits régionaux au sein de la restauration collective.

L'APPR soutient également différentes actions durant l'année qui servent à la promotion de ses membres. En 2023, un soutien a été apporté à la 1ère édition de la Maison du Père Noël, au Festival Annibièresaire organisé par la Blanche-Pierre ainsi qu'une participation aux frais d'inscription au Concours suisse des produits du terroir, au 2CV World meeting et au Marché de Noël de Delémont.

À la suite de deux démissions, les membres du comité APPR 2023 sont :

- **Romain Bürki, Delémont, président ;**
- **Philippe Domon, Alle ;**
- **Daniela Sauser, Le Noirmont ;**
- **Agnès Spielhofer, St-Imier ;**
- **Nicolas Lovy, Courtételle ;**
- **Hélène Ruch, Moutier, vice-présidente ;**
- **Veronica Matti, Courtemelon (secrétaire et caissière, voix consultative, FRI).**

À souligner qu'en 2023, l'APPR a rempli son objectif de rapprocher les différentes institutions œuvrant dans les domaines agritouristique et agricole en organisant une journée d'échanges le lundi 24 avril 2023 au Gîte rural de la Bergerie à Mormont. Le programme commençait avec l'Assemblée générale de BeJu Tourisme rural et se poursuivait avec une partie de réseautage avec différentes associations (LCDB, JbT, JT, TalentisLab, Marguerite, etc.) pour se clôturer sur l'Assemblée générale de l'APPR. Ces efforts se poursuivront le lundi 18 mars 2024 avec une journée d'échanges similaire.

3.6.2.7 Soutien aux filières

Le calendrier de l'Avent "Jurassic Pack" s'est mis en place pour la troisième année consécutive. Nous avons repris la thématique des fêtes de fin d'année, de même que le visuel des dinosaures, pour garder le clin d'œil à la région. Cette année, les bières embouteillées pour les cartons (lots identiques) ont toutes été dégustées en amont, afin de s'assurer de la qualité de la sélection. Malgré une sélection drastique avec plus d'une dizaine de bières qui n'ont pas été retenues, des problèmes de qualité ont à nouveau été rencontrés. Une bière était contaminée ; parfaite au bout d'une dizaine de jours et plus buvable après une vingtaine de jours, le temps que les bactéries se développent...

En plus des bières de nos régions aux arômes variés, 2 bières neuchâteloises qui comportent des céréales maltées à Delémont ainsi qu'un soda labellisé et à base de malt ont rejoint l'assortiment.

Les brasseurs régionaux se sont à nouveau prêtés au jeu de la mise en carton lors d'une matinée intense et conviviale.

Le concept semble s'essouffler à la vue du tassement des ventes. Les problèmes de qualité persistent. La mise en place d'une quatrième édition semble utopique ou alors en revoyant complètement le concept avec l'apparition d'autres produits.

Un point positif, est que grâce aux liens tissés au fil des trois dernières années avec le monde brassicole, celui-ci a également pu être mis en valeur lors du Marché des terroirs suisse, le dernier week-end de septembre à Courtemelon. En effet, le festival Artisa'Malt, organisé normalement à Delémont, a pris place dans la salle de gym de Courtemelon, le temps d'un weekend. Le parcours des visiteurs sur le site a été repensé pour que le flux conduise naturellement le badaud dans ce nouvel espace. Ceci a permis une bonne visibilité des brasseurs présents.

Dans la filière Damassine AOP, un projet est en cours de création. Plusieurs recherches ont permis de créer une ébauche de projet qui permettra de mettre en valeur de ce produit jurassien emblématique. Un petit groupe de travail composé de membres de l'interprofession et de son comité se sont affairé autour de ce projet, en collaboration avec l'équipe du FAER. Le résultat sera présenté à l'ensemble du comité de l'interprofession en janvier 2024, puis à tous les membres de l'interprofession dans les mois qui suivront, lors d'une assemblée générale (extraordinaire).

Si ce projet est accepté par l'interprofession, il devrait permettre une belle promotion de l'ensemble de la filière, et notamment des plus petits producteurs moins connus.

D'autres projets en lien avec les filières ont été développés dans le PDR Jura bernois "Produire et manger local". Les détails se trouvent dans le chapitre dédié, notamment en lien avec le Jus de pomme et la viande de porc.

3.6.2.8 Soutien aux points de vente



Après avoir réunis 35 magasins, en un peu plus de deux ans, les efforts sont dorénavant concentrés sur les magasins déjà signataires de la charte Bonne Adresse. L'effectif est ainsi identique à 2022. Nous avons continué la collaboration avec RM Consult, par M. René Métrailler, pour le suivi de différents points de vente, notamment le Marché St-Germain, à Porrentruy.



Différentes actions ont été mises en place, notamment au niveau de l'agencement du point de vente, du suivi financier et par l'acquisition de frigidaires.

3.6.2.9 Restauration

En 2023, la thématique de la restauration gagne à nouveau en importance. En effet, la FRI a repris la gestion de deux établissements des écoles professionnelles du Canton du Jura, suite à un appel d'offre du CEJEF. Cette action a eu lieu en parallèle au traitement des motions Monnin et Riesen. Cela a été ainsi l'occasion de relancer cette thématique à l'arrêt depuis la crise COVID. Les chartes ont ainsi été mis à jour et un bilan est en cours de finalisation. Les outils seront également mis à jour pour tenir compte des nouveaux besoins de ce secteur économique. Pour rappel, les restaurants sont encouragés à utiliser des produits régionaux labélisés dans leur établissement. En échange, ils bénéficient d'une visibilité et d'une mise en avant dans les activités de la FRI.

3.6.2.10 Manifestation

Deux manifestations auxquelles nous avons pris part ont eu lieu dans le Jura bernois :

La **6^e Fête de la Tête de Moine AOP** s'est déroulée le premier week-end de mai. 14'000 visiteurs de toute la Suisse ont fait le déplacement. Ce sont 43 exposants (5 de plus qu'en 2022) qui ont participé au marché des fromages et des produits régionaux organisé par la Fondation Rurale Interjurassienne. La FRI a également organisé le concours de dégustation de Tête de Moine à la suite duquel les Girolles d'or ont été remises pour la meilleure Tête de Moine Classique et Réserve à la fromagerie de la Suze et à la Fromagerie Amstutz pour la meilleure Tête de Moine BIO.



Marché des fromages et des produits régionaux à Bellelay.



Concours de dégustation de Tête de Moine AOP selon les critères du concours suisse des produits du terroir.

La 26e édition du Marché paysan de Loveresse s'est tenue le samedi 14 octobre 2023. Une vingtaine d'exposants s'est réunie pour proposer aux visiteurs un marché riche et varié de produits régionaux du Jura bernois et du canton du Jura. Diverses animations ont ravi les visiteurs, jeunes et moins jeunes : joutes paysannes, grimage sur visage, deux spectacles proposés par la troupe de théâtre « Le Jardin qui rêve » en lien avec l'agriculture et l'environnement. Le Marché paysan de Loveresse suscite toujours autant d'intérêt auprès de la population locale.

Dans le Jura, nous avons également été présents lors de 3 manifestations :

Le **126^e Marché-Concours de Saignelégier** s'est déroulé le 11-12-13 août 2023. La collaboration entre la FRI et Jura tourisme pour la tenue du stand perdure. Comme en 2022, le Parc régional du Doubs renforce un peu plus les liens entre les diverses institutions œuvrant pour le terroir dans la région. Le stand intégrait un point de vente de produits du terroir tenu par Fromajoie, permettant ainsi de limiter les coûts notamment en termes d'invendus. Le stand a également accueilli Sandrine Koller, artiste peintre délémontaine, qui a réalisé en direct une grande fresque mettant en valeur la Halle du Marché-Concours. Expérience inédite pour l'artiste de peindre sur 3 jours, elle a attiré de nombreux visiteurs sur notre stand. Une collaboration a également été nouée avec le Service de l'information et de la communication du Canton du Jura afin d'utiliser le stand comme bureau d'accueil des VIP.



Lors de la **Foire du Jura 2023**, sous la tente d'AgriJura, la FRI a tenu un stand de vente de produits du terroir. La boucherie Schnegg proposait des menus terroirs dans la pinte attenante au magasin.

Un espace « animations » était également à disposition des producteurs au bénéfice des deux marques régionales pour une démonstration et/ou dégustation de leur production. Cet espace a été utilisé de manière active durant la semaine ; par les producteurs et prestataires suivants :

- Brasserie Blanche Pierre
- L'école à la ferme
- Formation continue FRI
- Mini-Marché Delémont
- Fenaison Bleue – Aurélie Chèvre
- Boulangerie Daetwyler



Voici un bilan de la Foire du Jura 2023. L'équipe de vente engagé composé d'employés externes engagés pour la semaine a fait un **Chiffre d'affaires d'environ CHF 12'000**. **Les produits les mieux vendus sur le stand pour cette édition étaient :**

Les Boules de Berlin aux Damassons

- Les caramels à la crème ;
- Les planchettes apéro (pavés des moines, gruyères, saucisson jurassien, tête de moine, garniture) ;
- La Saucisse sèche pur bœuf

La première édition de la **Maison du Père Noël** s'est déroulée durant tout le mois de décembre à Mormont, sur le site du gîte de la Bergerie. En plus d'une exposition permanente qui permettait aux visiteurs de découvrir la chambre du Père Noël, ainsi que son traineau et un sapin géant décoré par les écoles du canton, plusieurs animations agritouristiques ont rythmé le mois de décembre. Balade à cheval, petite ménagerie, boîte aux lettres du Père-Noël, concours cherche & trouve, parade du Père-Noël, chorale, contes et grimage ont dynamisé le site, les mercredis après-midi et les week-ends. Plusieurs prestataires agritouristiques se trouvaient également sur place pour proposer de la restauration et des produits régionaux. Plus de 8'000 personnes ont fait le déplacement pour Mormont.

En ce qui concerne les manifestations à l'extérieur du territoire :

Le 23^e **Salon suisse des Goûts & Terroirs** à Bulle s'est tenu du 1 au 5 novembre 2023, avec les labels régionaux « Jura l'original » et « Grand Chasseral » représentés. Avec un producteur supplémentaire, le stand des producteurs labellisés était complet.

- La Famille Nagel ;
- La Boucherie Stéphane Chappuis ;
- Le Clos des Cantons ;
- Ciprès Sàrl ;
- Le Gîte rural de Courcelon ;
- O'Lait.

3.6.2.11 Saucisse d'Ajoie IGP

La 5e journée de la Saucisse d'Ajoie IGP s'est transformée en une semaine de promotion de l'organisée du 30 mai au 3 juin 2023. Cette semaine a permis de mettre en avant les boucheries membres de l'interprofession. Une action était proposée, à l'achat de deux paires de Saucisse d'Ajoie achetées, le client recevait une saucisse sèche offerte. Les bouchers ont également pu bénéficier de panneau en bois avec un passe-tête qui illustre les trois petits cochons. Les panneaux ont été posés devant les boucheries durant toute la semaine. Avec l'appui du domiane, la boucherie Domon à Alle a même poussé le concept plus loin en proposant une après-midi de contes pour les enfants devant la boucherie. Cette action a rencontré un vif succès auprès du public visé.



L'interprofession a également été présente au Marché de St-Martin à Porrentruy et au Salon Goûts et terroir de Bulle. La mesure de promotion dans la patinoire du HC Ajoie à Porrentruy perdure étant donné que le club est maintenu en National League. Le logo de la SAJ est apposé sur le panneau du boucher Stéphane Chappuis. L'interprofession participe au coût annuel de ce panneau.



La SAJ a participé au forum annuel organisé par les AOP-IGP à Morges. Elle a démarré la démarche de mise à jour du cahier des charges suites à des remarques faites à la dégustation 2022. Les points de modification ont été validés par l'Assemblée générale en juin 2022. Deux dégustations certificatives ont été organisées pour répondre à une non-conformité conformément au cahier des charges.

3.6.2.12 La Minute des terroirs

Cette émission radiophonique de 1min 30 est diffusée 3 fois par semaine, durant toute l'année, sur les radios RFJ et RJB. L'accent a été donné à la promotion des produits labélisés et aux agriculteurs actifs dans ce domaine. Ce sont 16 producteurs interviewés pour 52 semaines de radio en 2023.



Emission radio « La Minute des terroirs » : 52 émissions par an, 3 fois par semaine sur les radios RFJ et RJB. Le but est de mettre en valeur les agriculteurs, producteurs et partenaires travaillant avec des produits labélisés dans le Jura bernois et le Jura.

3.6.2.13 Da Beste der Rgion (DBR)

La communication, en allemand, au sujet des produits labélisés est réalisée via „Das Beste der Region“. Cette plateforme a le visuel “ regio.garantie“, de sorte que tous les produits des terroirs de Suisse sont dorénavant aisément reconnaissables, avec le même visuel coordonné.



3.6.2.13 Ecole à la ferme

L'école à la ferme est destinée aux élèves scolarisés du cycle 1,2 et 3. Les ateliers dispensés par les agriculteurs sont directement en lien avec le plan d'étude romand. L'élève acquiert ainsi des compétences et de connaissances enrichissantes au cours d'une journée ou d'une demi-journée dans une ferme. La ferme est un lieu d'enseignement durable pas comme les autres et permet aux élèves de vivre un enseignement riche en émotions qui met tous leurs sens en éveil.

Prestataires

En 2023 l'école à la ferme compte 17 prestataires, 10 sur le territoire jurassien et 7 dans le Jura bernois. 12 d'entre eux ont accueilli une classe en 2023.

2023 en quelques chiffres (chiffres provisoires 2023)

1006 élèves ont participé aux ateliers de l'école à la ferme

40 demi-journées (38 dans le Jura et 2 dans le Jura bernois)

20 journées (16 dans le Jura et 4 dans le Jura bernois)

L'année 2023 a été rythmée par les évènements suivants :

Notamment :

Les journées HEP ont eu lieu le 8 mars et le 11 mai 2023 chez Christelle Balmer à Courcelon.

- 8 mars et 11 mai 2023 - Journées HEP ;
- 6 juin Concours environnement et jeunesse à Bienne ;
- 23-24 septembre présence sur le stand agritourisme au concours suisse des produits du terroir ;
- 22 octobre – présence à la Foire du Jura ;
- Concours des décorations dans la Maison du Père Noël – 27 classes ont participé au concours pour créer des décorations en bois à suspendre qui ont permis de décorer la Maison du Père Noël à Mormont.

Activités de l'association romande EAF

La journée de formation s'est déroulée le 22 novembre à Grangeneuve, sur le thème « Enfants à besoins particuliers et classes d'intégration ». Plus de 40 participants ont suivi la journée de formation dont une dizaine pour le Jura et le Jura bernois.

Offre "Un jour à la ferme" avec le Parc Chasseral

L'offre un jour à la ferme en collaboration avec le Parc Chasseral a rencontré un succès mitigé avec 2 classes qui ont participé durant l'année écoulée. Le parc Chasseral soutient toutes les activités de l'école à la ferme qui se sont déroulées sur le territoire du Parc, pour 2023, cela représente 6 activités soutenues à CHF 100.- pour un total de CHF 600.-.

Soutien financier

La recherche de fonds lancée en juillet a permis de récolter un montant d'environ CHF 26'000. Le Canton du Jura par son service de l'enseignement continue de soutenir le programme à hauteur de CHF 5'000.- à l'association. Le programme Ecole à la ferme a un lien direct avec le PER (Plan d'Etude Romand).

3.6.2.14 Marguerite

Le projet de développement régional Marguerite (PDR 2016-2021) a été prolongé jusqu'en 2023. Il s'est terminé en fin d'année. Le projet a mis en place des investissements à hauteur d'environ 7 millions de francs. Soutenu par la Confédération, le Canton du Jura et le Canton de Berne, il a permis d'insuffler un essor et une dynamique au tourisme et notamment à l'agritourisme, à la promotion des produits du terroir et à la mise en valeur du cheval Franches-Montagnes.

Mesures individuelles

Les investisseurs du projet Marguerite ont réalisé diverses structures telles que des chambres d'hôtes, appartements de vacances, locaux de transformation, musée, salle d'accueil, etc.

- **Métairie du Bois Raiguel, Courtelary ;**
- **Juravacances, Epauvillers ;**
- **Gîte rural, Courcelon ;**
- **Tourisme équestre, Courtedoux ;**
- **Ô Vergers d'Ajoie, Porrentruy.**

Mesures collectives

Axe parcours équestres

- Le parcours équestre du Clos du Doubs « **Au pas du cheval** » a été inauguré en avril 2018 ;
- Le parcours équestre « **Ajoie-Ouest** » a été inauguré le dimanche 30 juin 2019 ;
- - Le parcours « **Ajoie-Est** » a été inauguré en octobre 2021 ;
- - Le parcours « **Haut-Plateau / Haute-Sorne** » a été inauguré en septembre 2022 ;
- - Le balisage du réseau équestre **Chasseral** a été terminé en septembre 2022 ;
- - Le parcours Delémont – Val Terbi a été inauguré le 30 septembre 2023 ;
- - Les parcours « La Suze – Vallée de Tavannes » et « Région du Grand-Val » ont été inaugurés le 28 octobre 2023.



Inauguration des réseaux équestres du Jura bernois.

L'association existante AREF (Association Réseau Equestre des Franches-Montagnes) a évolué en AREJ (Association Réseau Equestre Jura et environs). Elle a repris sous sa responsabilité l'ensemble des réseaux équestres jurassiens.

L'association existante AREC (Association du Réseau Equestre de Chasseral) a évolué en AREC-JB (Association du Réseau Equestre de Chasseral et du Jura bernois). Elle a repris sous sa responsabilité l'ensemble des réseaux équestres jurassiens bernois.

Axe communication

Les activités et supports suivants ont été déployés en 2023 :

- Réalisation de la carte équestre Delémont – Val Terbi ;
- Réalisation de la carte équestre La Suze – Vallée de Tavannes ;
- Réalisation de la carte équestre Région du Grand-Val ;
- Vidéo promotionnelle du réseau équestre du Jura bernois ;
- Shootings photos.

3.6.2.15 PDR Créalait

Le canton du Jura ne transforme que 28% de son lait, alors que le Jura bernois est champion avec 55%, précédé de Fribourg avec 70%. Or la valeur-ajoutée est clairement plus avantageuse que du lait d'industrie. En créant l'association Créalait, nous avons uni les efforts des personnes intéressées à mieux vendre les produits laitiers et de terroir. Le projet a débuté en 2021, pour la « Phase de réalisation 2021-2026 ». Ses buts sont : **Approvisionner la population avec des produits locaux et mieux rémunérer les agriculteurs en intégrant et en développant le savoir-faire de toute la filière. Un projet que le Gouvernement JU et l'OFAG ont décidé de soutenir, le 4 décembre 2020, avec des investissements totaux de 11,2 millions de francs. Ce projet s'étale sur 6 ans et sur le canton du Jura.**

Le projet de développement régional (PDR) « Créalait » entrera en 3ème année de la phase de réalisation. Le projet verra la réalisation de 16 mesures individuelles (nouvelle Fromagerie de Develier / Logistique Fromajoie / Construction de 3 fromageries fermières / Investissements chez 10 producteurs de lait) et de 5 mesures collectives (Identité visuelle & communication produits / Offres touristiques sur sites / Coordination PDR & vie de l'association Créalait / Magasins de producteurs / Commercial multicartes). La première tâche est de développer les synergies entre les domaines de compétence. Nous axerons l'effort sur l'augmentation de la notoriété, la disponibilité et la compétitivité de nos produits.

Les mesures suivantes sont prévues, dans le but de transformer 2,344 millions de kilos de lait supplémentaires par an d'ici la fin du projet en 2026. Voici les réalisations pour la seule année 2023 :

Mesures individuelles réalisées en 2023 :

IND A : Fromagerie de Develier, Gruyère AOP

- **Plans détaillés et dépôt de permis** par la société coopérative de fromagerie de Develier.



IND B : Locaux logistique Fromajoie SA

- Fromajoie SA : Les étiquettes produites ont été développées. Fromajoie a été intégrée à l'ensemble des processus des membres de l'association. Des plans d'implantation d'une nouvelle structure logistique avec nouvelles chambres froides ont été réalisés.



IND C : Fromageries fermières

- Inauguration de la fromagerie fermière de la Réchesse à Soubey, Famille Martin Marchand, juin 2022, dans le cadre des « Portes ouvertes à la ferme », y compris émission radio RFJ RJB en direct.



IND D : Conversion de fermes laitières en lait de fromagerie

- 1 producteur a investi afin de se reconvertir en lait de fromagerie.
- Liste d'attentes constituées avec 12 personnes intéressées.

Mesures collectives réalisées en 2023 :

COL 1 : Identité visuelle – Communication – Promotion (produits)

- **Offres commerciales coordonnées** : un produit des producteurs membres de Créalait était mis en avant pendant un mois dans les points de vente partenaires (Bonnes Adresses) qui souhaitaient participer. C'est une première au niveau régional ; le même produit mis en avant dans différents points de vente ! Les affiches ci-dessous étaient mises en avant dans les magasins, et dans les 5 magasins principaux, des dégustations étaient organisées le matin du premier samedi de chaque mois.



Annonces radiophoniques : un partenariat a été noué avec les radios locales afin d’avoir un message commun et ainsi bénéficié de tarifs avantageux. Une dizaine de points de vente ont souscrit à cette offre permettant ainsi de bénéficier d’une audience régionale.

Le déploiement de Terroir Juraregion sur les emballages a continué son cours. Le tout commence à prendre forme et à démontrer sa flexibilité, sa polyvalence et l’intérêt de la démarche.



COL2 : Offres touristiques sur sites (services)

- **La Maison du Père Noël**, partenariat Créalait.



- **Ateliers du goût « C'est vous le jury »**, Réalisé 3 fois en 2023.



- **Nouveaux sacs à fondue avec Jura Découverte Nature** : partenariat avec son directeur Jonas Erzer (à gauche sur la photo), ici lors d'une émission promotionnelle à la Fromagerie des Franches-Montagnes (Sabrina Nicoulin FDFM).



COL 3 : Coordination PDR

- Comité : 5 assemblées en 2023
- Bureau : 9 réunions en 2023.
- FRI : xxx h de travail en 2023 (1'309h en 2022)

COL 4 : Magasin de producteurs

- **Espace Terroir au Mini-Marché de Delémont :** nouvelle vitrine avec visuels Terroir Jurarégion. Le magasin est géré par Romain Bürki, mais l'équipement a été financé avec l'aide du PDR Créalait. Les installations donnent entière satisfaction et permettent un chiffre d'affaires important vers les producteurs intéressés à livrer. Ces derniers sont rassemblés au sein d'une association indépendante APPR (association des producteurs de produits régionaux labellisés, président Romain Bürki, photo). Les équipements de vente acquis avec le soutien du projet PDR Créalait ont été identifiés à l'aide de l'étiquette officielle suivante.
- **Magasin Kilomètre zéro, Agro Centre à Courtételle :** inauguration et émission radio en direct lors d'une journée portes-ouvertes : Fête des Moissons. Les travaux réalisés ont permis de redessiner le magasin et le mettre en lien avec la nouvelle machine de triage de 30 graines locales, vendues en vrac et bientôt en sachets.



Affiche de la fête des moissons.

- **Halle de producteurs (projet en cours) :** suite au refus de l'octroi du permis de construire pour le site « Batimat Develier », à l'impossibilité de louer un site au cœur de la ville de Delémont selon budget, le projet est réorienté sur le site « Agro Centre Courtételle ». L'Épicerie Km zéro pourrait ainsi connaître un nouvel agrandissement. Les investissements bénéficieraient également aux coopérateurs de l'Agro Centre dans leurs activités quotidiennes (déchargement, stockage, etc.).
- **Le P'tit Mag Mervelier:** une reconstruction complète du magasin a été réalisée et inaugurée en 2022. Sa gérante indépendante Emilie Unternehr a rejoint l'association Créalait, bénéficiant ainsi de précieuses collaborations et d'un soutien financier collectif. Les équipements acquis sont reconnaissables à leur identification visuelle « Créalait » :



LE P'TIT MAG
· votre épicerie à Mervelier ·



COL 5 : Commercial multcartes

- Mise au concours d'un poste de vente en vue de soutenir l'ouverture du magasin de producteurs à Develier. Comme le projet est tombé à l'eau, les démarches ont été arrêtés.
- Un candidat a tout de même été engagé pour une mission temporaire. Cette personne a exploité le stand Terroir durant les 10 jours de la Foire du Jura 2022 et parfaitement profilé les produits de l'association Créalait.

3.6.3 Les projets en discussions**3.6.3.1 Gaspillage alimentaire**

Après de premiers compléments, la Fondation O2 et la FRI ont pu déposer une demande à la fin de l'année 2022. Le Gouvernement en a pris connaissance dans sa séance de février et demandé à son service administratif quelques compléments. Si l'entière du mandat n'a pas pu être débuté, la Fondation O2 a été mandaté pour réaliser une étude d'opportunités pour la création d'une banque alimentaire jurassienne. La Fondation O2 nous a alors mandaté pour réaliser une analyse des mesures et projets mis en place à l'échelle du canton du Jura, pour réduire le gaspillage alimentaire, dans le milieu (para-)agricole.

Il est ressorti des recherches d'une part, que les producteurs et commerçants interrogés agissent déjà à leur échelle pour la réduction du gaspillage alimentaire. En effet, les sous-produits de la fabrication de produits laitiers et carnés sont réduits au maximum ou utilisés pour l'alimentation animale, les boulangers proposent les produits de la veille à prix réduits, sans forcément passer par un intermédiaire de type « Too good to go », etc. D'autre part, plusieurs producteurs seraient intéressés par le développement d'une plateforme qui permettrait la vente de surplus alimentaires à des établissements de restauration collective. Des synergies intéressantes pourraient être créées notamment entre les restaurateurs et les bouchers et agriculteurs.

L'étude a été transmise à l'ENV fin octobre. Les autres démarches sont toujours en cours.

3.6.3.2 Etude préliminaire Cheval FM

A la suite d'un atelier de réflexion mené en janvier 2022, organisé par le Service de l'Economie rural (ECR), la Fédération Jurassienne d'Élevage Chevalin (FJEC) et la FRI, réunissant syndicats d'élevage chevalin du Jura et du Jura bernois ainsi que les principaux partenaires (offices cantonaux, parcs naturels régionaux, chambres d'agriculture, etc.), différentes pistes d'améliorations avaient été soulevées.

Ces réflexions avaient ensuite été reprises par le Groupe Cheval, qui a statué sur chacune d'entre elles. Une liste de ces mesures innovantes a été dressée et transmise à l'OFAG pour un soutien dans le cadre du programme de développement régional (PDR). Le feu vert pour débiter l'esquisse de projet est arrivé dans le courant du mois de juin. Comme elle est positive, les démarches en vue de favoriser l'apprentissage des jeunes éleveurs (y compris la formation par les pairs), la digitalisation des réseaux équestres et le e-commerce des vignettes, la mise en place de camps scolaires permettant une découverte de l'élevage chevalin et la mise en place d'un centre d'interprétation du cheval Franches-Montagnes pourront être suivies et approfondies. D'autres mesures seront également identifiées lors durant l'année 2024 en vue d'un éventuel projet PDR.

3.6.4 Concours Suisse des produits du terroir

Le 10^e Concours suisse des produits du terroir s'est déroulé durant le mois de septembre 2023 à Delémont-Courtemelon et a décerné 402 médailles. Sur les 1'305 produits inscrits (1'177 en 2021, 1'113 en 2019, 1'258 en 2017), 1'207 produits (1'106 en 2021, 1'050 en 2019, 1'221 en 2017, 972 en 2015) ont été dégustés suite au travail de la Commission d'homologation. La remise des médailles a eu lieu le vendredi soir 22 septembre, permettant une communication des gagnants dans les médias le samedi ; et les médailles ont pu être apposées directement sur les stands de marché. Un prix a été décerné au produit le plus innovant, toutes catégories confondues. Les critères de sélection regroupaient la nutrition, l'économie, l'écologie et l'éthique. Le Marché des Terroirs suisses a accueilli environ 15'000 visiteurs sur les deux jours des 23 et 24 septembre. La communication qui précède et suit l'événement s'est étendue sur toute la Suisse avec de nombreux articles ou interventions radiophoniques et télévisuelles. 400'000 médailles autocollantes (300'000 en 2021, 260'000 en 2019, 450'000 en 2017, 340'000 en 2015) ont été imprimées et seront placées sur les produits médaillés dans toute la Suisse durant les 2 ans qui suivent le concours.

En 2023, le Concours Suisse était organisé au niveau national, légitimé notamment par les partenariats :

- Association suisse des AOP & IGP ;
- Réseau des Parcs Suisses ;
- Union suisse des paysans, Fondation pour une alimentation durable ;
- Regio.garantie Romandie, soutenu par l'Office fédéral de l'agriculture ;
- L'ensemble des autres partenaires et sponsors ou organisations investis dans le Concours.

En 2023, le concours a obtenu un soutien de 328'500.- (CHF 269'770.- en 2021, CHF 317'850.- en 2019, CHF 249'600.- en 2017) de la part de 44 partenaires. La soirée de gala a été le résultat de CHF 22'550.- de sponsoring supplémentaire par des entreprises intéressées (CHF 14'550.- en 2021)



3.6.4.1 Prix d'Excellence, Meilleurs producteurs suisse et Prix de l'Innovation 2023

A - Produits laitiers

Prix d'Excellence :

Vacherin Fribourgeois AOP

Fromagerie d'Echarlens

Pasquier Frédéric

Route de Montilier 5, 1646 Echarlens (FR)

079 626 18 10 / info@fromagerie-echarlens.ch / <http://www.fromagerie-echarlens.ch>



Meilleur producteur :

Association BEPI

Pittet Jean-François

Chemin chez la tante 4, 1347 Le Chenit (VD)

079 666 97 51 / jfpittet@sevynet.ch

B - Produits boulangers et pâtisseries

Prix d'excellence :

Demi-lune à la raisinée BIO

MR Chocolat

Randin Michaël

Rue du Château 2, 1354 Montcherand (VD)

079 487 89 79 / mr.randin@gmail.com / <http://www.mrchocolat.swiss>



Meilleur producteur :

Kraehenbuehl Annick

Sous-les-Roches 165, 2615 Sonvilier (BE)

077 491 44 55 / nigouline@bluewin

C - Produits carnés

Prix d'excellence :

Filet de Porc Fermier aux Herbes

Suter Viandes Carouge SA

Philippe Gerber

Rue Blavignac 5, 1227 Carouge (GE)

079 936 79 12 / blaise.corminboeuf@suterviandes.ch / <http://www.suterviandes.ch>



Meilleur producteur :

Boucherie Nicolier Sàrl

Nicolier Kevin

Rue du Simplon 3, 1530 Payerne (VD)

079 433 31 23 / nicolier.kevin.121@gmail.com

D - Fruits, légumes, miels, divers

Prix d'excellence :

Sirop-Fleurs de Foin

Chalet Mont-Crosin

Vital Armon

Mont-Crosin 65, 2610 Mont-Crosin (BE)

079 430 60 69 / info@chalet-montcrosin.ch / <http://chalet-montcrosin.ch>

Meilleur producteur :

Biohof Oberzinggen

Joss Anna et Thomas

Oberzinggen 1, 6016 Hellbühl (LU)

079 389 86 90 / haskap-swiss@bluewin.ch / <http://www.haskap-swiss.ch>



E - Boissons alcoolisées

Prix d'excellence :

Damassine AOP 2022

Lot vergers en Buratte, Bure

Claude Schaffter

Le Péché 2, 2362 Montfaucon JU

079 240 31 20 / claude.schaffter@gmail.com

Meilleur producteur :

Brennerei und Weinbau

Fassbind Erika

Stierlihof 2, 6285 Hitzkirch (LU)

079 504 49 00 / stierlihof@bluewin.ch / <http://www.stierlihof.ch>



Prix de l'Innovation

K'Apples

Konstantin Mochalov

Route de Pra-Charbon 34, box 9, 1614 Granges-Veveysse (FR)

076 336 49 89 / km@foodisgood.ch / <http://www.kapples.ch>

Le produit K'Apples a remporté le Prix de l'Innovation parmi la sélection de 88 produits qui présentaient un ou plusieurs aspects innovants. Le produit K'Apples a obtenu les points favorables suivants :



- Médaille de bronze
- Produit très original, jamais vu
- Utilisation de fruits déclassés
- Peu d'ingrédients (fruits et blanc d'oeuf), pas d'additifs
- Processus de fabrication innovant
- Emballage simple et ludique
- Intéressant en matière de physiologie de la nutrition : snack sain (substitut de gâteau type biscuit de Savoie), adapté à un public jeune et sans gluten

3.6.4.2 Jury / Concours

Au total, 210 jurés (210 en 2021, 164 en 2019, 192 en 2017, 113 en 2015) ont participé à une ou plusieurs journées de dégustation ; une seule catégorie étant dégustée par jour (A, B, C, D et E). Les produits ont ainsi été dégustés durant 5 jours par lots de 2 à 8 produits lesquels ont été anonymisés au préalable ; permettant ainsi une dégustation à l'aveugle pour les jurés mais une traçabilité complète pour les organisateurs. Certains jurés ont pu déguster jusqu'à 32 produits en une journée ; comme dans le cas de la catégorie A produits laitiers. Les commentaires ont été écrits sur les fiches produits papier avant d'être reportés sur la plateforme eCMT.

A l'instar de 2021 une formation en ligne a permis aux jurés de se familiariser avec les techniques de l'analyse sensorielle et le processus de dégustation propre au Concours Suisse.

3.6.4.3 Conférence

La conférence « Terroir : plaisirs durables » a rassemblé 85 personnes en présentiel (100 en 2021, 220 en 2019, 130 en 2017, 85 en 2015) en date du vendredi 22 septembre 2023, en collaboration avec Agridea, Regio.grantie Romandie et le Patrimoine Culinaire suisse, sous l'égide du CEDD.

La conférence a permis de rappeler qu'environ un tiers de l'impact climatique provient de l'alimentation. Les circuits courts sont l'optimum du point de vue durabilité et permettent un approvisionnement à prix populaires. Malheureusement, seul 48% de notre alimentation est produite en Suisse. La durabilité n'est plus un combat, mais une transition écologique de l'économie et de l'alimentation suisse. Le terroir permet de créer du lien, nécessaire pour plus de durabilité.

3.6.4.4 Remise des médailles 2023 Delémont-Cinémont

La remise des médailles suisses a eu lieu le vendredi soir 22 septembre à 17h30 à Cinémont, en présence d'environ 400 personnes.

	2023	2021	2019	2017	2015	2013	2011
Nombre de producteurs en Concours	297	290	461	408	332	240	312
Cantons présents au Concours	22	20	22	25	23	21	23
Produits inscrits	1'279	1'177	1'113	1'258	1'036	922	1'021
Produits évalués	1'207	1'106	1'051	1'221	972	812	902
Nombre de jurés	210	210	164	192	113	101	86
Nombre de médailles	401	353	347	417	352	240	274





3.6.4.5 Hôte d'honneur : Berne



**Kanton Bern
Canton de Berne**



3.6.4.6 Statistiques des cantons

Les médailles 2023 sont réparties comme suit :

Nombre de médailles par catégorie				Taux de médailles en pourcentage				
	Or	Argent	Bronze		Nbr médailles admis	Nbr de médailles actuel	Nbr de produits dégustés	%
Catégorie A	34	63	53	Catégorie A	149	150	447	33.6%
Catégorie B	13	24	30	Catégorie B	67	67	202	33.2%
Catégorie C	20	16	35	Catégorie C	75	71	226	31.4%
Catégorie D	7	27	38	Catégorie D	69	72	208	34.6%
Catégorie E	7	13	21	Catégorie E	41	41	124	33.1%
TOTAL	81	143	177	Taux de médailles du concours				33.2%

Les médailles sont géographiquement réparties comme suit :

Canton	Nombre de médailles
VD	77
FR	72
JU	65
BE	53
VS	53
LU	17
NE	12
ZH	10
GE	9
AG	9
SG	9
TI	8
UR	2
GL	1
TG	1
BL	1
GR	1
SZ	1
Total général	401

3.6.4.7 Marché des Terroirs suisses

Le jugement des produits a connu son apogée lors du grand Marché des terroirs suisses sur le site de la Fondation Rurale Interjurassienne à Courtemelon (www.frij.ch). Le Marché Suisse a eu lieu les 23 et 24 septembre 2023 et comptait pas moins de 138 exposants (120 en 2021, 175 en 2019, 195 en 2017, 158 en 2015) qui ont présenté leurs productions sur environ 2'600 m² (2'000 m² en 2021) de halles et surfaces extérieures, allant de l'apiculteur à la famille paysanne ou aux ateliers artisanaux, tels que les boulangeries, fromageries ou boucheries. Le public a répondu présent, puisqu'environ 15'000 visiteurs se sont laissé séduire par les dégustations et découvertes sur les stands des petits producteurs. Les attractions des paysans et producteurs de tous les secteurs, ainsi que la présence d'Hôtes d'honneur ont

été particulièrement appréciés et soignés. Une délégation de 36 personnes est venue représenter le Canton de Berne, avec 11 stands.



3.6.4.8 Photos et vidéos promotionnelles

Une série de vidéos a également soutenu la promotion du Concours, comme Miss Helvetia qui vous invite au 10^e Concours Suisse des produits du terroir, l'Emmentaler Pilze, la Fromagerie Cortébert, la Colline De Daval, la Boulangerie Jobe, la Boucherie Chappuis, la Pisciculture Choulat, Bertrand Wütrich et Martin Marchand. Quelques vidéos techniques sont également à retrouver. Une galerie de photos est également disponible en ligne.

QR code pour vidéos et QR code pour galerie photos.



Vidéos



*Médailles OR et Prix
De l'Innovation*



*Portrait producteurs
& Soirée*



Soirée de Gala

3.6.4.9 Comité d'organisation 2023

Président du Conseil de fondation
 Président du comité d'organisation, directeur FRI
 Communication, partenariats & ventes
 Dégustations, producteurs
 Homologation, producteurs
 Marché, infrastructures, sécurité, parcs
 Comptabilité
 Budget
 Conférence internationale
 Conférence internationale
 Restauration, accueil, intendance
 Ateliers du goût
 Animations gourmandes
 Remise médailles & Soirée de gala
 Remise médailles & Soirée de gala
 Représentant du canton du Jura
 Représentant Chambre Jurassienne d'agriculture
 Représentant Chambre d'Agriculture du Jura bernois
 Association Suisse des AOP et IGP : directeur
 Exploitation agricole de Courtemelon : chef d'exploitation
 Secrétariat, procès-verbaux

Christian Tschanz
 Olivier Girardin
 Olivier Boillat
 Nadège Koller
 Veronica Matti
 Pierre-Alain Juillerat
 Jade Chalverat
 Olivier Lapaire
 Olivier Girardin
 Olivier Lapaire
 Laurent Joliat
 Sébastien Courtet
 Maude Membrez
 Sylvie Bourquin
 Léna Voisin
 ECR
 François Monin
 Tessa Grossniklaus
 Alain Farine
 Vincent Boillat
 Anne-Laure Schwab

3.6.4.10 Edition 2025

La 11e édition du Marché & Concours Suisse des produits du terroir aura lieu à Delémont-Courtemelon les 27 et 28 septembre 2025. L'hôte d'honneur de la manifestation devrait être le canton de Vaud.



SCHWEIZER WETTBEWERB
 DER REGIONALPRODUKTE
 CONCOURS SUISSE
 DES PRODUITS DU TERROIR
 CONCORSO SVIZZERO
 DEI PRODOTTI REGIONALI



3.6.5 E-CMT international

La FRI continue son **partenariat avec l'ONU** pour la mise en place de concours nationaux de produits du terroir à l'international. Le Concours est considéré comme un outil clé de soutien à la production agricole indigène.

Entre 2020 et 2023, la FRI a développé la plateforme e-CMT à l'international en incluant la traduction, ainsi que tous les supports et tutoriels explicatifs en anglais. Chaque nouveau pays désireux de développer le Concours chez lui, se voit ainsi offrir une plateforme à son nom, avec les fonctionnalités de base propres au Concours et adaptables à ses besoins.

En février 2023, ce fût au tour du Cameroun, premier pays d'Afrique subsaharienne, d'organiser sa première édition du concours camerounais des produits du terroir. Au sein de l'Institut Agricole d'Obala (IAO), 514 produits régionaux ont été évalués et ce ne sont pas moins de 185 jurés qui se sont mobilisés pour évaluer ces produits locaux.

Audit du Concours suisse des produits du terroir

Lors de la 5ème réunion du réseau international des concours nationaux, qui s'est déroulée le 27 avril 2022, la grille d'audit a été présentée aux différents membres. Elle a suscité de nombreux commentaires et quelques adaptations ont été faites. Il est à rappeler que cette liste de contrôle permet de guider les comités d'organisation des concours nationaux dans l'organisation de leur événement, en rappelant les étapes clé, ainsi que la méthodologie souhaitée. Lorsque des non-conformités sont mises en évidence, des correctifs doivent être apportés pour l'édition suivante, sans que cela impacte négativement l'édition du concours en cours. L'audit n'a pas une vocation d'exclusion, mais permet de mettre en lumière les points qui doivent être améliorés d'une édition à l'autre. La Fondation Rurale Interjurassienne s'est portée volontaire pour être le premier concours du réseau à être audité, lors de la 10ème édition en Suisse en septembre 2023.

Mesdames Hanene Abidi ep Ben Ayed et Asma Ben Khaled, de la délégation tunisienne, ont effectué le déplacement jusqu'à Courtemelon, lors des dégustations de la catégorie A pour apprécier l'organisation du concours suisse selon les critères mis en évidence dans la grille d'audit. Avec une moyenne de 96.82% de réussite, la 10ème édition du concours suisse des produits du terroir passe la certification haut la main. Les quelques points d'amélioration identifiés seront corrigés pour l'édition 2025.

Conférence internationale et lancement d'ALP'24

Invité en tant qu'expert en produits et développement des chaînes de valeur, M. Chikhaoui est intervenu lors de la conférence internationale du vendredi 22 septembre 2023, intitulée « Terroir : plaisirs durables ». M. Chikhaoui a présenté la démarche du réseau international et donné des exemples des expériences effectuées en Egypte et au Cameroun. La question sur terroir et durabilité a été l'objet d'intenses discussions lors de cette conférence. En conclusion, les produits du terroir ont la capacité unique de nourrir les liens entre les acteurs des différentes filières alimentaires, pour faire avancer l'alimentation mondiale vers plus de durabilité.

À noter que la conférence a permis le lancement officiel du concours international des produits culinaires des pays alpins. Celui-ci se déroulera en 2024 à Stans, sous le nom ALP'24. La FRI apporte un soutien technique et logistique à son organisation.



Nombre d'éditions des concours nationaux actuels :

- Suisse : 10 éditions
- Maroc : 5 éditions
- Tunisie : 4 éditions
- Egypte : 1 édition
- Cameroun : 1 édition
- Alp'24 : en cours

En parallèle, pour des raisons de sécurité informatique, le [site internet du réseau international des concours nationaux](#) a été reconceptualisé et mis à jour en décembre 2023.

4. Fiduciaire FRI

« Le département fiduciaire confirme sa capacité à relever les défis ».

L'exercice 2023 fut à nouveau bien rempli pour les collaborateurs de la fiduciaire. Le retard dans le traitement des dossiers, pris en raison de la cyberattaque chez Winbiz en novembre 2022, a été comblé en février. Les derniers délais fiscaux ayant été ramenés à octobre 2023, le challenge pour boucler tous les dossiers dans les temps était énorme. Néanmoins, toute l'équipe s'est investie pour respecter les délais et répondre aux attentes de notre clientèle. C'est un grand point de satisfaction.

LES FAITS MARQUANTS

Le respect des délais pour la remise des dossiers de bouclement était un grand défi. Il a été relevé avec succès grâce à l'investissement, la solidarité, et l'état d'esprit positif de tous les collaborateurs du département.

Des changements sont également intervenus dans l'organisation du département suite au départ d'une collaboratrice. Cela a mis en évidence la capacité d'adaptation des employés du département. À la suite de ce départ, un comptable a été engagé à un taux de 50%.

Nous pouvons également évoquer l'obtention du brevet fédéral de spécialiste en finances et comptabilité par l'une des comptables. La formation des employés est un élément important pour la FRI dans le but de répondre au mieux aux besoins des clients. Tous les collaborateurs de la fiduciaire sont très bien formés et aptes à dispenser les meilleurs conseils aux clients.

Ajout du logiciel Agroplus dans nos prestations. Suite à la demande de nouveaux clients désirant

travailler avec notre fiduciaire et Agroplus, il a été décidé d'ouvrir la porte à l'emploi de ce logiciel pour les agriculteurs l'utilisant déjà. Conformément à la mission de l'entreprise, la Fiduciaire FRI souhaite accompagner efficacement tous les acteurs du monde agricole.

LES DEFIS

Le principal défi pour l'année 2024 sera de définir une stratégie en lien avec l'utilisation future des logiciels comptables. En effet, le partenariat actuel entre les entreprises Winbiz et AgroTwin, nos interlocuteurs pour les programmes comptables, arrive à terme. Ce partenariat permettait de disposer de licences « WinbizAgro » pour établir les boucllements de comptabilités agricoles.

Pour l'avenir, Agro-Twin s'est tourné vers un nouveau partenaire proposant des solutions de logiciels comptables, la société Accounto.

La question posée est la suivante : suivre la stratégie d'Agro-Twin en migrant les comptabilités vers le programme Accounto ou poursuivre la collaboration avec Winbiz d'une part et AgroTwin d'autre part ?

Des réflexions sont en cours pour évaluer la meilleure option, notamment au regard des mises en valeurs comptables qui pourraient être proposées avec l'une ou l'autre solution. En tous les cas, une stratégie devra être mise sur pied dans le courant de l'année, le partenariat actuel se terminant au 31.12.2024. Ce thème est donc un défi capital pour l'avenir du département fiduciaire.



*Curieux de connaître les marges brutes comparables de la production laitière ?
La comptabilité analytique apporte les réponses utiles.*

4.1 Mission

La Fiduciaire FRI réalise en toute indépendance et confidentialité des bouclements comptables et toutes prestations de fiduciaire. Elle bénéficie du statut de département et d'un statut particulier en étant imposée fiscalement et assujettie à la TVA. Elle ne bénéficie d'aucune subvention et doit donc s'autofinancer, notamment afin de respecter les contraintes du marché dans lequel elle est active.

Bien entendu, des synergies sont maintenues avec le domaine d'activité « Gestion d'entreprise et économie rurale » et les liens sont étroitement développés afin de proposer les meilleurs conseils possible et de fournir des solutions adaptées à chaque client.



Orienté vers la gestion d'entreprise, le département « Fiduciaire FRI » facilite la lecture des résultats comptables par des mises en valeur tenant compte des références d'exploitations du même type. Ces éléments permettent une meilleure compréhension de la situation financière et ils aident l'entrepreneur dans ses prises de décisions. Les outils et informations mis à disposition doivent améliorer la confiance des exploitants dans le pilotage de leur entreprise.

La pérennité des entreprises est au centre des attentions et l'optimisation de la situation monétaire, de même que l'optimisation de la charge fiscale, est réalisée en tenant compte des besoins financiers des exploitations pendant toute la durée d'activité et même au-delà, avec la remise d'exploitation. Les aspects liés à la prévoyance sont donc également traités.

La Fiduciaire FRI recherche également à faciliter les tâches de ses clients. Elle les conseille afin d'optimiser les tâches administratives et les travaux de comptabilité. Elle propose des logiciels de comptabilité adaptés aux besoins des clients et elle dispense, en collaboration avec la Fiduciaire SEGECA, des cours de formation continue relatifs à l'utilisation des programmes comptables.



En résumé, le but de la Fiduciaire FRI est d'être une institution reconnue pour la qualité de ses prestations et de fournir des documents et conseils qui facilitent le pilotage des entreprises de ses clients. Ces derniers peuvent ainsi être sereins dans la gestion de leur exploitation et en assurent la pérennité. Ainsi, leur qualité de vie s'en trouve également améliorée.

4.2 Collaborateurs

L'équipe de la Fiduciaire FRI est constituée de 11 personnes qualifiées et expérimentées représentant 5.1 emplois plein temps (EPT). La bonne qualité du lieu de travail et l'excellente ambiance qui règne au sein du département lui permet de faire face à toutes situations. Cet élément est relevé par les collaborateurs lors des entretiens annuels. L'échange et le partage du savoir entre les collaborateurs sont des éléments importants auxquels la fiduciaire voue une attention particulière afin de permettre aux collaborateurs d'évoluer au mieux dans l'environnement de la comptabilité et de la fiscalité.

La composition de l'équipe au 31.12.2023 est la suivante :

- 4 comptables (3.5 EPT) ;
- 2 ingénieurs agronomes (0.1 EPT) ;
- 3 secrétaires comptables / assistant-e-s (1.3 EPT) ;
- 1 opératrice de saisie (0.2 EPT).

Les EPT comptables sont passés de 3.3 à 3.5 en 2023 en raison de l'augmentation de taux d'activité d'une comptable. Le total des EPT est passé de 5.5 à 5.1, notamment en raison d'une réorganisation suite au départ d'une collaboratrice secrétaire-comptable. Ce départ (0.8 EPT) a été compensé par le recrutement d'un comptable à un taux réduit (0.5 EPT).

Les travaux effectués par l'ensemble des collaborateurs du département totalisent 11'123 heures (10'921 en 2022). Ces chiffres relèvent l'implication demandée aux collaborateurs pour faire face aux situations mouvementées et aux périodes de surcharge de travail. Ce qui marque une capacité d'adaptation dans le fonctionnement de l'organisation.

Globalement, les absences pour cause de maladies et accidents ont diminué en comparaison de l'année précédente.

Le 74.79% de l'imputation des heures, soit 8'319 heures, est attribué au projet n°4000 propre à l'activité fiduciaire. Le solde est imputé à divers éléments (formation continue, vacances, etc.). La répartition des heures 2023 au projet 4000 est principalement réalisée comme suit :

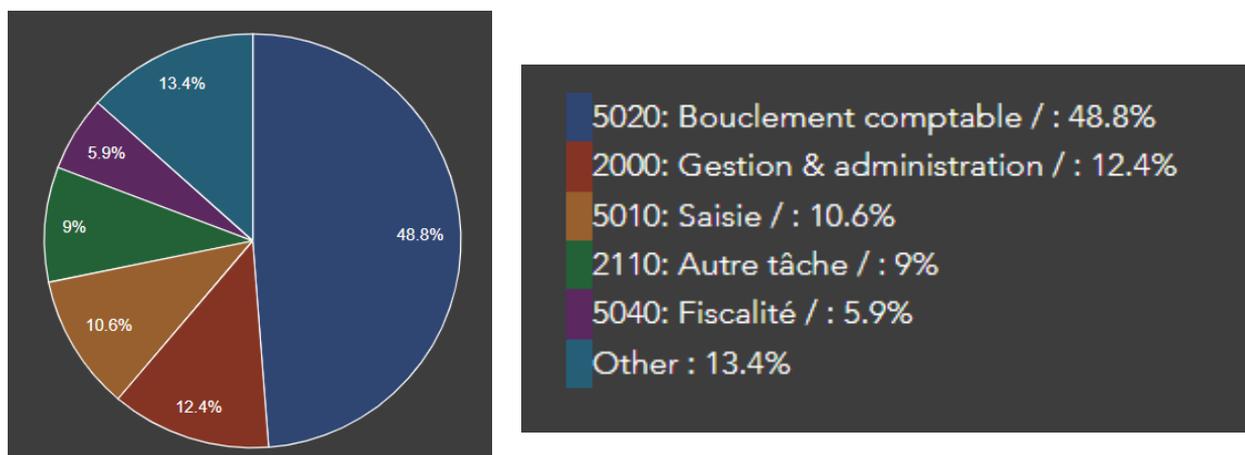
Tableau 27

La répartition des heures 2023 du projet 4000 est principalement réalisée comme suit :

5020	Boucllement comptable	4'057 heures / 48.8%
2000	Gestion & administration	1'032 heures / 12.4%
5010	Saisie comptabilité	882 heures / 10.6%
2110	Autres tâches	747 heures / 9%
5040	Fiscalité	487 heures / 5.9%
	Reste des heures imputées	1'114 heures / 13.4%

Figure 5

Diagramme représentatif issu du programme de gestion du temps « Timelead » :



4.3 Tenue de comptabilités

Comme indiqué dans le chapitre sur la mission de la Fiduciaire FRI, cette dernière est en mesure de réaliser tous types de mandats fiduciaires (comptabilité, fiscalité, conseil, etc.).

Les mandats fiduciaires traités en 2023 sont au nombre de 350 (352 en 2022).

Les mandats 2023 de la Fiduciaire FRI sont répartis comme suit :

	<u>2023</u>
• Mandats pour des exploitations agricoles :	272
• Mandats sans liens avec l'agriculture :	15
• Mandats pour travaux de fiscalité agricole et non agricole :	63
Totaux :	<u>350</u>

Sur l'ensemble des mandats de la fiduciaire. Les comptabilités agricoles représentent le 78% des dossiers, soit 272. Néanmoins, il faut également relever que la majorité des mandats de fiscalité sont liés à l'agriculture.

Selon les statistiques cantonales 2020, le nombre des exploitations agricoles jurassiennes était de 1009. Ainsi, en matière de comptabilités agricoles, la part de marché de la fiduciaire FRI représente environ 27%.

Les types de mandats 2023 de la Fiduciaire FRI sont répartis comme suit :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
• Comptabilités financières, saisies par le client :	88	91
• Comptabilités financières, saisies par la fiduciaire :	97	98
• Comptabilités analytiques, saisies par le client :	88	90
• Comptabilités analytiques, saisies par la fiduciaire :	27	28
• Aides au bouclage et/ou fiscalité uniquement :	50	45
Totaux :	<u>350</u>	<u>352</u>

A noter que certains clients qui tenaient la saisie des données eux-mêmes, nous ont demandé d'effectuer cette tâche pour l'exercice 2023 en raison d'une surcharge de travail et de manque de temps. Néanmoins, la proportion de mandats saisis par les clients reste stable car d'autres clients choisissent la solution de saisir les données eux-mêmes et les éventuels nouveaux clients sont également incités à comptabiliser leurs données.

La stratégie de la fiduciaire vise à augmenter le nombre de comptabilités analytiques dans le but de fournir des indications précieuses dans l'interprétation des données comptables. Cet outil de décision permet à l'exploitation de faire des choix stratégiques importants pour son entreprise.

La promotion de l'utilisation des logiciels par les clients est également réalisée. Ceci afin d'optimiser les tâches des entrepreneurs, ainsi que les coûts du bouclage. Au vu des informations ci-dessus, environ 50% des comptabilités sont saisies par le client lui-même.

Les mises en valeur des documents d'enquête de satisfaction mettent également en évidence que les clients sont très satisfaits des prestations proposées avec une note globale de 3.89 points sur un maximum de 4 points possibles. Ces résultats donnent du crédit à la stratégie menée par le département fiduciaire et incite notre organisation à poursuivre sur cette voie.

4.4 Outils informatiques

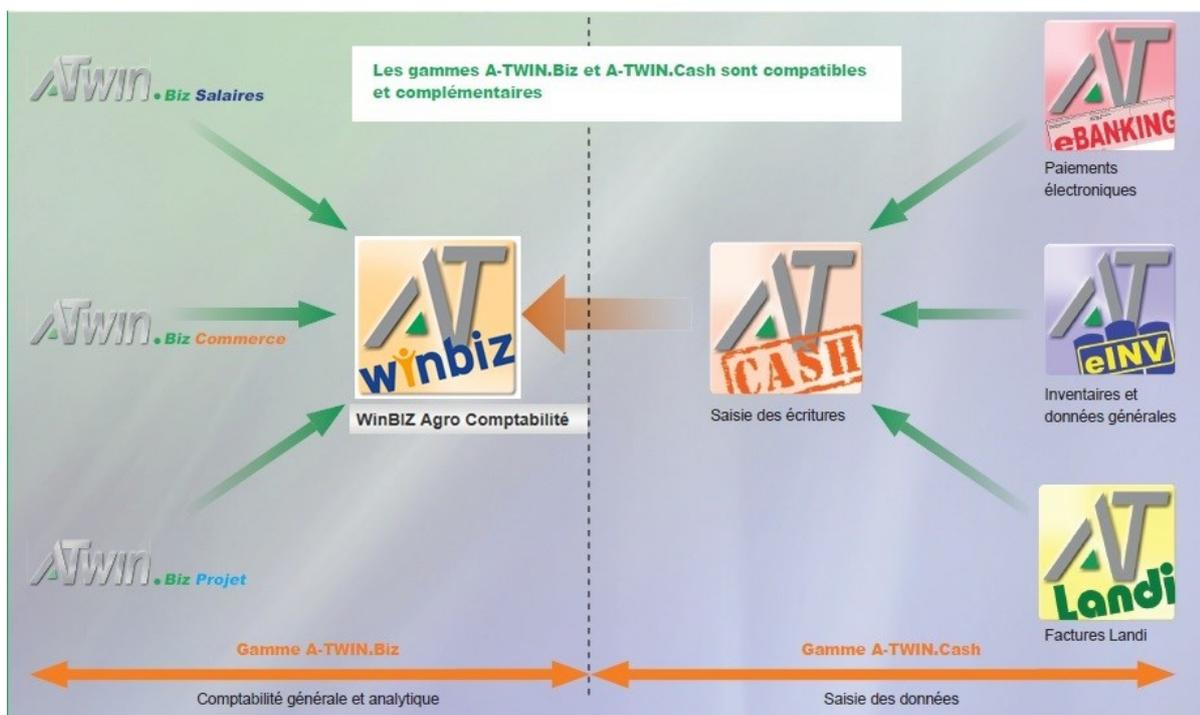
La Fiduciaire FRI étant membre et actionnaire d'Agro-Twin AG, elle utilise le logiciel Winbiz.Agro pour la réalisation des bouclements comptables.

La Fiduciaire propose également à ses clients de travailler avec les outils de la gamme Atwin.Cash. Ces outils sont pratiques et, par leur facilité d'utilisation, sont également adaptés aux personnes qui n'ont que peu de connaissances en comptabilité.

En outre, Atwin.Landi donne la possibilité d'importer et de comptabiliser directement les factures Landi. Par conséquent, cette automatisation facilite grandement le travail de saisie et de ventilation des factures qui peut parfois être fastidieux. Il en ressort un gain de temps et donc un avantage financier pour le client.

Atwin e-banking est, lui, un module qui permet de réaliser les paiements par e-banking et de les comptabiliser directement. Ce procédé permet d'optimiser les processus. En effet, par le biais de ce module, le client prépare l'ordre de paiement et la comptabilisation en même temps. Ensuite, il ne reste plus qu'à valider l'ordre de paiement et confirmer la comptabilisation des écritures.

Ces outils permettent donc d'optimiser les tâches de saisie des données comptables, ce qui représente un gain de temps considérable et donc un avantage financier pour le client.



De plus, dans le but d'apporter les meilleures solutions, notre environnement informatique permet de travailler avec un Terminal Server spécifique nommé « Agro-Cloud ». Cette plateforme nous permet de travailler de manière optimale et confidentielle avec des outils informatiques modernes.

Par ailleurs, tous nos clients qui saisissent leur comptabilité sur un logiciel informatique ont également la possibilité de travailler avec cette plateforme aux avantages multiples :

- Suppression des difficultés liées à l'envoi ou la recharge des données ;
- Stockage sécurisé. Plus de risque de perte de données ;
- Dernière version des logiciels à disposition. Plus besoin de faire de mise à jour ;
- L'accès est disponible en tout temps, 24h/24h et 7/7 jours.

Au 31.12.2023, la Fiduciaire compte 125 utilisateurs de l'Agro-Cloud. Soit 71% des clients comptabilisant eux-mêmes les données comptables. Ces chiffres ont bien augmenté depuis la mise en place de cet outil, reflétant ainsi la promotion réalisée pour cet outil facilitant le travail aussi bien du client que du comptable.

Au niveau des logiciels, la cyberattaque subie par nos partenaires Infopro et Winbiz en novembre 2022, a démontré tout l'enjeu de la sécurité et les difficultés qu'engendrent un tel événement. Une réflexion constante est menée dans un cadre d'amélioration continue de la gestion de tels événements. Une stratégie efficace en ce domaine est impérative afin de répondre à une éventuelle cyberattaque bloquant l'accès aux logiciels comptables.

4.5 Statistiques

Dans l'optique de maintenir un observatoire de la situation financière de l'agriculture régionale, le département « Fiduciaire FRI » participe à la récolte de données statistiques en fournissant des données comptables de manière anonyme.

L'institut LINK est mandaté par Agroscope pour la récolte des données et l'établissement de statistiques. Notre fiduciaire contribue donc à fournir les éléments nécessaires. En 2023, nous avons pu transmettre les données de 23 dossiers.

En outre, la FRI peut également établir des statistiques régionales sur la base des comptabilités établies et livrées au « Datapool » d'Agro-Twin. De plus, ce centre de données permet l'établissement des comptabilités analytiques et fournit des éléments de comparaison entre exploitations, apportant ainsi des informations essentielles aux agriculteurs pour un pilotage optimal de leur entreprise.

5. Secteurs de production et gestion des sites

5.1 Exploitation de formation en cultures spéciales

L'exploitation de formation en cultures spéciales a poursuivi ses efforts de développement dans les différents domaines de l'exploitation, à savoir : la culture maraîchère, l'arboriculture Bio et la formation.

Pour ce marché aux plantons du mois de mai nous proposons une production Bio d'aromatiques, de fleurs sauvages, de plantons de légumes, de petits fruits et de certaines vivaces. Pour les plantes ornementales horticoles (non-bio), que nous ne les produisons plus, nous effectuons de la revente. Nous avons aussi organisé un évènement sous forme d'un marché avec d'autres producteurs qui a rencontré un joli succès.

La production de légumes sur le site de Courtemelon a, malgré la sécheresse, bien fonctionné. En raison, de la météo très peu de fruits ont été produits. La gestion et le suivi des cultures en bio est de mieux en mieux maîtrisée.

Le marché de légumes (fin avril à début décembre) ouvre ses portes tous les jeudis après-midi à la satisfaction de la clientèle. Ceux-ci sont très satisfaits de ce marché BIO, local et de saison. Nous livrons également nos légumes à plusieurs magasins de la région. La collaboration avec le restaurant de la FRI s'est encore renforcée en 2023.

Morad Badrah, apprenti maraîchers a terminé sa formation chez nous et obtenu son AFP.

5.2 Secteur hôtelier

5.2.1 Restaurant de Courtemelon

La restauration est une activité importante dans le cadre des différentes activités de la FRI. Les personnes en formation professionnelle initiale ont la possibilité de bénéficier d'un repas équilibré à un prix accessible. Environ la moitié de la clientèle du restaurant de la FRI est constituée par les personnes en formation et l'autre moitié par le personnel et par des personnes externes à l'institution, notamment des employés de la RCJU.

Le restaurant a pour vocation de promouvoir les produits issus de la production régionale et il s'approvisionne quasi exclusivement en légumes auprès de l'exploitation en cultures spéciales.

D'autre part, notre secteur hôtelier participe activement à la formation de nos apprenti-e-s gestionnaires et employés en intendance de l'Ecole des métiers de l'intendance, par des mises en situation sous forme d'activités pratiques en lien avec le restaurant. Cette collaboration s'instaure également par l'intégration d'apprenties dans le cadre de repas ou de manifestations diverses.



Il s'agit en outre de contribuer à l'éducation au goût et à l'équilibre alimentaire de nos jeunes adultes. Le label « Fourchette verte » permet une visibilité et un appui dans cette démarche.

Le secteur hôtelier participe à la promotion des produits du terroir, dans le cadre d'apéritifs, pour de grands groupes ou à la réception d'hôtes qui séjournent plusieurs jours sur le site pour diverses formations.

5.2.2 Restaurant DIVCOM et DIVART

Depuis le 1er août 2023, la FRI a reçu le mandat de gestion des restaurants scolaires des divisions commerciales (DIVCOM) et artisanales (DIVART) du CEJEF de la part du Service de la formation postobligatoire (SFP). Il court pour une phase test de 18 mois et sera remis en soumission pour une période de cinq ans dès le 1er janvier 2025.

Le restaurant de la DIVCOM prépare et sert les repas pour la divisions santé-social-arts (DIVSSA) et livre les repas pour le Collège de Delémont. Ce défi important a nécessité un investissement important durant l'été, notamment dans le cadre de la reprise des collaboratrices et collaborateurs par la FRI.

Les premiers mois d'exploitation ont permis de prendre le pouls de cette nouvelle activité et d'en tracer un contour précis. L'objectif est de réussir à atteindre un équilibre financier, tout en obtenant la satisfaction des clients (directions des divisions et élèves).

Un autre objectif est de tendre à assurer un approvisionnement en produits cuisinés de 50% à l'échelon régional et également de 25% issus de l'agriculture BIO régionale. Les acteurs régionaux ont été approchés, afin de déterminer les actions à mettre en œuvre pour tendre à atteindre cet objectif.

Le contexte particulier de cette activité de restauration a mis en lumière différentes contraintes liées à la situation des écoles, à la logistique pour l'acheminement de certains produits et à la structure des coûts qui comprennent des composantes incompressibles.

Cependant, il faut relever une grande satisfaction des clients et une augmentation de la part des produits de provenance régionale, même si cela reste encore relativement modeste. Durant la période allant de la rentrée d'août à décembre, 20'345 repas ont été servis, dont 12'080 pour les élèves des divisions susmentionnées et soumis à la subvention cantonale convenue.

5.3 Gestion des sites et des locaux de Courtemelon et de Loveresse

5.3.1 Courtemelon

La République et Canton du Jura est propriétaire des locaux et met en location 6'339 m² de locaux à la FRI, surface qui lui est nécessaire pour mener à bien les mandats confiés par les Cantons et nos clients. Une convention régit les modalités de mise à disposition des locaux.

Les locaux et les installations sont mis gratuitement à disposition des utilisateurs de la RCJU pour les manifestations et autres activités. Il s'agit en particulier des cours organisés par les services de l'Etat jurassien.

La FRI met également les locaux à disposition, gratuitement, aux organisations agricoles qui en font la demande.

5.3.2 Loveresse

Les locaux du site de Loveresse sont loués à la FRI et à d'autres utilisateurs (Fiduciaire SEGECA, OrTra santé-social Berne francophone, Oh purée – alimentation à texture adaptée, CAJB, écoles de Loveresse, Valbirse et Reconvilier).

Les travaux de réfection du bâtiment ont été effectués, ponctués par un contrôle de l'AIB. Ceci a nécessité plusieurs mesures de mise en conformité.

Un contrat de gestion est signé avec le canton de Berne pour la gérance des locaux. Ce mandat consiste essentiellement à la promotion, l'administration et à l'entretien des locaux mis à la disposition par l'Office cantonal des immeubles et des constructions (OIC).

Les extérieurs sont entretenus par l'équipe de l'exploitation en cultures spéciales de la FRI.

5.4 Agriviva

L'Association suisse Agriviva (anciennement Horizon Ferme) dont le siège est à Winterthur, agit depuis plus de 80 ans dans tous les cantons suisses. Agriviva collabore avec 15 antennes de placement réparties sur l'ensemble de la Suisse. Les antennes de placement sont rattachées aux organisations agricoles ou aux administrations cantonales. Cette organisation décentralisée permet d'être proche des familles paysannes.

L'organisation offre aux jeunes entre 14 et 25 ans la possibilité de découvrir la vie quotidienne à la ferme. Pour cela les familles paysannes Agriviva propose des stages de découvertes entre 2 à 8 semaines dans différents domaines du monde agricole, qui leur est souvent inconnu. Chaque année, environ 1'000 jeunes retroussent leurs manches et mettent la main à la pâte dans une ferme en Suisse, que ce soit dans le ménage, au jardin, à l'étable ou aux champs. Les futurs consommateurs deviennent des acheteurs éclairés qui connaissent le contexte de la production alimentaire. Agriviva favorise ainsi le développement personnel et élargit l'horizon de ces jeunes. Pour les jeunes de plus de 16 ans, un stage est possible dans une région linguistique autre que celle de leur langue maternelle (moyennant des connaissances suffisantes pour un vocabulaire de tous les jours).

Durant l'année 2023, 989 jeunes ont été placés au total dans toute la Suisse. Pour le Jura et Jura bernois, il s'agit de 51 placements.

Agriviva dispose de son propre site internet, www.agriviva.ch par lequel les jeunes stagiaires peuvent s'inscrire dans la famille de leur choix afin d'effectuer un stage de 2 à 8 semaines. Sur ce même site les familles d'accueil peuvent s'inscrire pour offrir un stage à la ferme aux jeunes. Agriviva est toujours à la recherche de nouvelles familles d'accueil et de jeunes stagiaires intéressés. Il existe également un profil Facebook, où il est possible de trouver des informations sur l'organisation et des reportages de stagiaires Agriviva.



5.5 Médiathèque – Centre de documentation

Mise en réseau RERO (Réseau romand des bibliothèques) en 2010, le Centre de documentation FRI, de Courtemelon, met à disposition des collaborateurs, ainsi que des élèves et des autres bibliothèques faisant parties du même groupe, près de 2'000 ouvrages qui sont régulièrement mis à jour.

6. Finances

Il s'agit d'un extrait des états financiers. Le rapport détaillé est disponible sur demande.

6.1 Etats financiers (en CHF)

Actif (en CHF)	31.12.2023	31.12.2022
Trésorerie	790'682	1'009'556
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	1'293'589	2'049'933
Autres créances à court terme	247'016	271'543
Stocks et prestations de services non facturées	507'310	406'666
Actifs de régularisation	381'937	196'638
Total de l'actif circulant	3'220'534	3'934'335
Immobilisations financières	30'202	30'202
Immobilisations corporelles	123'367	125'097
Total de l'actif Immobilisé	153'569	155'299
Total ACTIF	3'374'104	4'089'634
Passif (en CHF)	31.12.2023	31.12.2022
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	296'689	547'028
Dettes à court terme portant intérêt	2'045	4'148
Autres dettes à court terme	328'298	280'778
Passif de régularisation	1'507'565	2'024'143
Total des capitaux étrangers à court terme	2'134'597	2'856'096
Total des capitaux étrangers à long terme	100'000	0
Total des capitaux étrangers	2'234'597	2'856'096
Capital de dotation	370'000	370'000
Réserves facultatives issues du bénéfice	863'538	855'386
Résultat de l'exercice	-94'031	8'152
Total capitaux propres	1'139'506	1'233'538
Total du passif	3'374'104	4'089'634

Compte de résultat (en CHF)	2023	2022
Produits nets des prestations de services	4'525'636	3'495'748
Autres produits d'exploitation	6'905'131	7'053'954
Variation des stocks de produits finis et semis finis et variation des prestations de services non facturées	103'745	55'826
Total des produits d'exploitation	11'534'512	10'618.435
Charges de matériel, marchandises et prestations	-1'626'705	-1'277'251
Charges de personnel	-7'591'867	--7'057'552
Autres charges d'exploitation	-2'238'021	-2'142'825
Total des charges d'exploitation	-11'456'594	-10'477'627
Résultat d'exploitation brut (EBITDA)	77'919	127'900
Corrections de valeurs sur actif mobilisé	-1'243	1'000
Amortissements et corrections de valeurs sur actif immobilisé	-62'834	-122'349
Total des amortissements et corrections de valeurs	-64'077	-121'349
Résultat d'exploitation net (EBIT)	13'841	6'551
Résultat financier	-2'265	6'282
Résultat exceptionnel, unique ou hors période	-100'000	-778
Résultat avant impôts	-88'424	12'055
Impôts directs	-5'608	-3'903
Résultat de l'exercice	-94'031	8'152

7. Annexes

Tableau 28

Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements, trié de manière croissante par n° de projet (1 équivalent plein-temps correspond à 1'800 h de travail).

PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS					
		FAER	Fiduciaire	Formation	Conseil	Admin	Total
1000	Dpt Formation - Gestion Développement			661		96	756
1010	AQ-Formation			126		7	133
1100	CFC agricole	45		5 299	1 869	736	7 947
1110	CFC Agr spéc agr bio			7	74	20	101
1120	CIE CFC agricole			114	17	19	150
1150	AFP agropraticien			404	28	22	454
1160	CIE AFP agropraticien					1	1
1200	CFC GEF-GEI			6 333	68	284	6 685
1210	CIE CFC GEI			217			217
1250	AFP EEI			1 699	7	29	1 735
1260	CIE AFP EEI			38			38
1300	AFP ASA			105			105
1400	Commission formation professionnelle			342		260	602
1410	Examens CFC agricole			490	93	65	648
1420	Examens AFP agropraticiens			31	4	17	52
1430	Examens CFC GEI			363		32	396
1440	Examens AFP EEI			134		17	150
1500	Brevet et maîtrise agricoles		20	431	383	416	1 249
1510	Commission de maîtrise agricole			178	24	16	217
1550	Brevet et diplôme supérieur de paysanne		9	949	81	69	1 108
1560	Commission Formation paysanne			127		8	135
1600	Brevet fédéral de concierge			25	5	65	94
1700	Formation continue prestée		2	1 290	890	792	2 973
1710	Formation continue prestée - formateurs			46		2	48
1711	Formation continue prestée - Mandat IFFP			549			549
1712	Accompagnement stagiaires externes			56			56
1721	Agro-FRI				3		3
1731	Formation continue prestée - Apiculture				70		70
1741	Formation continue prestée FAS_Spitex			53			53
1742	Formation continue prestée AJAM			15			15
1750	Conférence internationale	142	2	9		13	165
1770	Formation continue prestée - Mandat CABI			2			2
1771	Formation continue prestée - Echange IAO			177	87	2	265
1773	ForumODT				7		7
1950	Exploitation cultures spéciales			11	66	5 502	5 578
2000	Conseil				1 024		1 024
2100	Conseils en production animale				1 525	2	1 528

PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS					
		FAER	Fiduciaire	Formation	Conseil	Admin	Total
2110	Parasites des bovins				52		52
2135	Apiculture				3 369	235	3 604
2141	Une Santé VL				128		128
2151	Interreg SPAD				587	17	604
2152	Climate Farm Demo				29		29
2160	Mesure de protection des troupeaux				137		137
2200	Coordination DA PVE			332			332
2205	Conseils en production végétale		34		2 982	11	3 026
2210	Aménagement pâturages				205		205
2220	Essais grandes cultures			3	314		317
2230	Erosion des sols				52		52
2240	Réseaux écologiques JU				586		586
2242	Réseaux et qualité du paysage JB				8		8
2251	Terres Vivantes				2 019	1	2 020
2252	Agroforesterie				117		117
2280	Protection des sols sur chantier (A16)				80		80
2285	Expertises en production végétale				385		385
2289	Désherbage avec robotique				164		164
2292	Conseils en environnement				787		787
2300	Conseils, essais et développement arboricoles				689		689
2310	VERGERS +				83		83
2330	Interreg Pérenniser les vergers HT				12		12
2400	Station phytosanitaire			26	1 915		1 941
2600	Conseils en gestion d'entreprise, économie rurale		6	33	9 626	32	9 697
2610	Mise en valeur des données comptable				24		24
2630	Développement régional				58		58
2640	Conseil énergétique				21		21
2650	Bien dans ses bottes				2		2
2700	Conseils et coordination en agriculture biologique				627	3	630
2900	Coordination CEDD				443		443
2910	Auxiliaires colza				1 381		1 381
3300	Concours suisse : Concours	1 721	31	213	20	493	2 477
3310	Concours suisse : Marché	13	88	263	525	239	1 130
3320	Concours suisse : Communication	96		4	2	603	704
3330	Soirée de Gala - Concours	250	10	62		296	618
3410	Certifications					341	341
3430	Conseils en produits du terroir et tourisme rural	473				21	495
3441	Saucisse d'Ajoie IGP	142					142
3455	PDR Jura bernois	539			51		590
3456	Les JuBénales	521				7	528
3460	Gaspillage alimentaire	87					87
3480	Viande de cheval du Jura	107					107
3481	e-Commerce	136				6	142
3490	Fillière Laitière- CREALAIT	1 485			8	401	1 894
3525	Communication globale JU	950				114	1 064

PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS					
		FAER	Fiduciaire	Formation	Conseil	Admin	Total
3530	Foires et manifestations Supra JU	24					24
3545	Projets régionaux JU	329			8	260	597
3610	Coordination et Administration JB	93					93
3620	Communication globale JB	554				17	571
3630	Foires et manifestations Supra JB	221				9	230
3640	Projets régionaux JB	186					186
3700	Agritourisme - Tourisme rural	472			10		481
3710	Ecole à la Ferme	117					117
3800	DBR					132	132
3920	Concours Internationaux	105				10	115
4000	Comptabilité - Tenue, valorisation, promotion		8 164		145	12	8 320
6000	Restaurant DivCom			39		4 415	4 454
6100	Restaurant DivArt			43		2 421	2 464
7000	Gestion administration FRI		2 391			6 623	9 014
7020	Formation continue collaborateurs	53	73	110	458	277	970
7021	Formation initiale					3 068	3 068
7050	Agriviva					188	188
7060	Informatique					325	325
7100	Relations publiques - médias - communication	10		53	2	385	449
7110	Terrien interjurassien					111	111
7120	Centre de documentation					0	0
7200	Restaurant FRI		18	82		7 250	7 350
8000	Courtemelon: entretien , aménagement, gestion			12		4 170	4 183
8010	Entretien , aménagement, par expl hort				6	1 485	1 491
8100	Loveresse: entretien , aménagement, gestion			3		822	825
8110	Loveresse: Contrat de gérance					1 400	1 400
Total		8 869	10 847	21 555	34 437	44 689	120 398

Tableau 29

Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière décroissante (1 équivalent plein-temps correspond à 1800 h de travail).

PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS					Total
		FAER	Fiduciaire	Formation	Conseil	Admin	
2600	Conseils en gestion d'entreprise, économie rurale		6	33	9 626	32	9 697
7000	Gestion administration FRI		2 391			6 623	9 014
4000	Comptabilité - Tenue, valorisation, promotion		8 164		145	12	8 320
1100	CFC agricole	45		5 299	1 869	736	7 947
7200	Restaurant FRI		18	82		7 250	7 350
1200	CFC GEF-GEI			6 333	68	284	6 685
1950	Exploitation cultures spéciales			11	66	5 502	5 578
6000	Restaurant DivCom			39		4 415	4 454
8000	Courtemelon: entretien, aménagement, gestion			12		4 170	4 183
2135	Apiculture				3 369	235	3 604
7021	Formation initiale					3 068	3 068
2205	Conseils en production végétale		34		2 982	11	3 026
1700	Formation continue prestée		2	1 290	890	792	2 973
3300	Concours suisse : Concours	1 721	31	213	20	493	2 477
6100	Restaurant DivArt			43		2 421	2 464
2251	Terres Vivantes				2 019	1	2 020
2400	Station phytosanitaire			26	1 915		1 941
3490	Fillière Laitière- CREALAIT	1 485			8	401	1 894
1250	AFP EEI			1 699	7	29	1 735
2100	Conseils en production animale				1 525	2	1 528
8010	Entretien, aménagement, par expl hort				6	1 485	1 491
8110	Loveresse: Contrat de gérance					1 400	1 400
2910	Auxiliaires colza				1 381		1 381
1500	Brevet et maîtrise agricoles		20	431	383	416	1 249
3310	Concours suisse : Marché	13	88	263	525	239	1 130
1550	Brevet et diplôme supérieur de paysanne		9	949	81	69	1 108
3525	Communication globale JU	950				114	1 064
2000	Conseil				1 024		1 024
7020	Formation continue collaborateurs	53	73	110	458	277	970
8100	Loveresse: entretien, aménagement, gestion			3		822	825
2292	Conseils en environnement				787		787
1000	Dpt Formation - Gestion Développement			661		96	756
3320	Concours suisse : Communication	96		4	2	603	704
2300	Conseils, essais et développement arboricoles				689		689
1410	Examens CFC agricole			490	93	65	648
2700	Conseils et coordination en agriculture biologique				627	3	630
3330	Soirée de Gala - Concours	250	10	62		296	618
2151	Interreg SPAD				587	17	604
1400	Commission formation professionnelle			342		260	602

PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS						
		Heures de travail en 2022	FAER	Fiduciaire	Formation	Conseil	Admin	Total
3545	Projets régionaux JU	329				8	260	597
3455	PDR Jura bernois	539				51		590
2240	Réseaux écologiques JU					586		586
3620	Communication globale JB	554					17	571
1711	Formation continue prestée - Mandat IFFP				549			549
3456	Les JuBénales	521					7	528
3430	Conseils en produits du terroir et tourisme rural	473					21	495
3700	Agritourisme - Tourisme rural	472				10		481
1150	AFP agropaticien				404	28	22	454
7100	Relations publiques - médias - communication	10			53	2	385	449
2900	Coordination CEDD					443		443
1430	Examens CFC GEI				363		32	396
2285	Expertises en production végétale					385		385
3410	Certifications						341	341
2200	Coordination DA PVE				332			332
7060	Informatique						325	325
2220	Essais grandes cultures				3	314		317
1771	Formation continue prestée - Echange IAO				177	87	2	265
3630	Foires et manifestations Supra JB	221					9	230
1510	Commission de maîtrise agricole				178	24	16	217
1210	CIE CFC GEI				217			217
2210	Aménagement pâturages					205		205
7050	Agriviva						188	188
3640	Projets régionaux JB	186						186
1750	Conférence internationale	142	2	9			13	165
2289	Désherbage avec robotique					164		164
1440	Examens AFP EEI				134		17	150
1120	CIE CFC agricole				114	17	19	150
3481	e-Commerce	136					6	142
3441	Saucisse d'Ajoie IGP	142						142
2160	Mesure de protection des troupeaux					137		137
1560	Commission Formation paysanne				127		8	135
1010	AQ-Formation				126		7	133
3800	DBR						132	132
2141	Une Santé VL					128		128
3710	Ecole à la Ferme	117						117
2252	Agroforesterie					117		117
3920	Concours Internationaux	105					10	115
7110	Terrien interjurassien						111	111
3480	Viande de cheval du Jura	107						107
1300	AFP ASA				105			105
1110	CFC Agr spéc agr bio				7	74	20	101
1600	Brevet fédéral de concierge				25	5	65	94
3610	Coordination et Administration JB	93						93
3460	Gaspillage alimentaire	87						87
2310	VERGERS +					83		83

PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS					
		FAER	Fiduciaire	Formation	Conseil	Admin	Total
2280	Protection des sols sur chantier (A16)				80		80
1731	Formation continue prestée - Apiculture				70		70
2630	Développement régional				58		58
1712	Accompagnement stagiaires externes			56			56
1741	Formation continue prestée FAS_Spitex			53			53
1420	Examens AFP agropraticiens			31	4	17	52
2230	Erosion des sols				52		52
2110	Parasites des bovins				52		52
1710	Formation continue prestée - formateurs			46		2	48
1260	CIE AFP EEI			38			38
2152	Climate Farm Demo				29		29
2610	Mise en valeur des données comptable				24		24
3530	Foires et manifestations Supra JU	24					24
2640	Conseil énergétique				21		21
1742	Formation continue prestée AJAM			15			15
2330	Interreg Pérenniser les vergers HT				12		12
2242	Réseaux et qualité du paysage JB				8		8
1773	ForumODT				7		7
1721	Agro-FRI				3		3
1770	Formation continue prestée - Mandat CABI			2.25			2.25
2650	Bien dans ses bottes				2.25		2.25
1160	CIE AFP agropraticien					1	1
7120	Centre de documentation					0.17	0.17
Total		8'869	10'847	21'555	34'437	44'689	120'398

Figure 6

Analyse des activités de la FRI, en 2023, en heures par Département pour les 40 projets nécessitant le plus de travail.

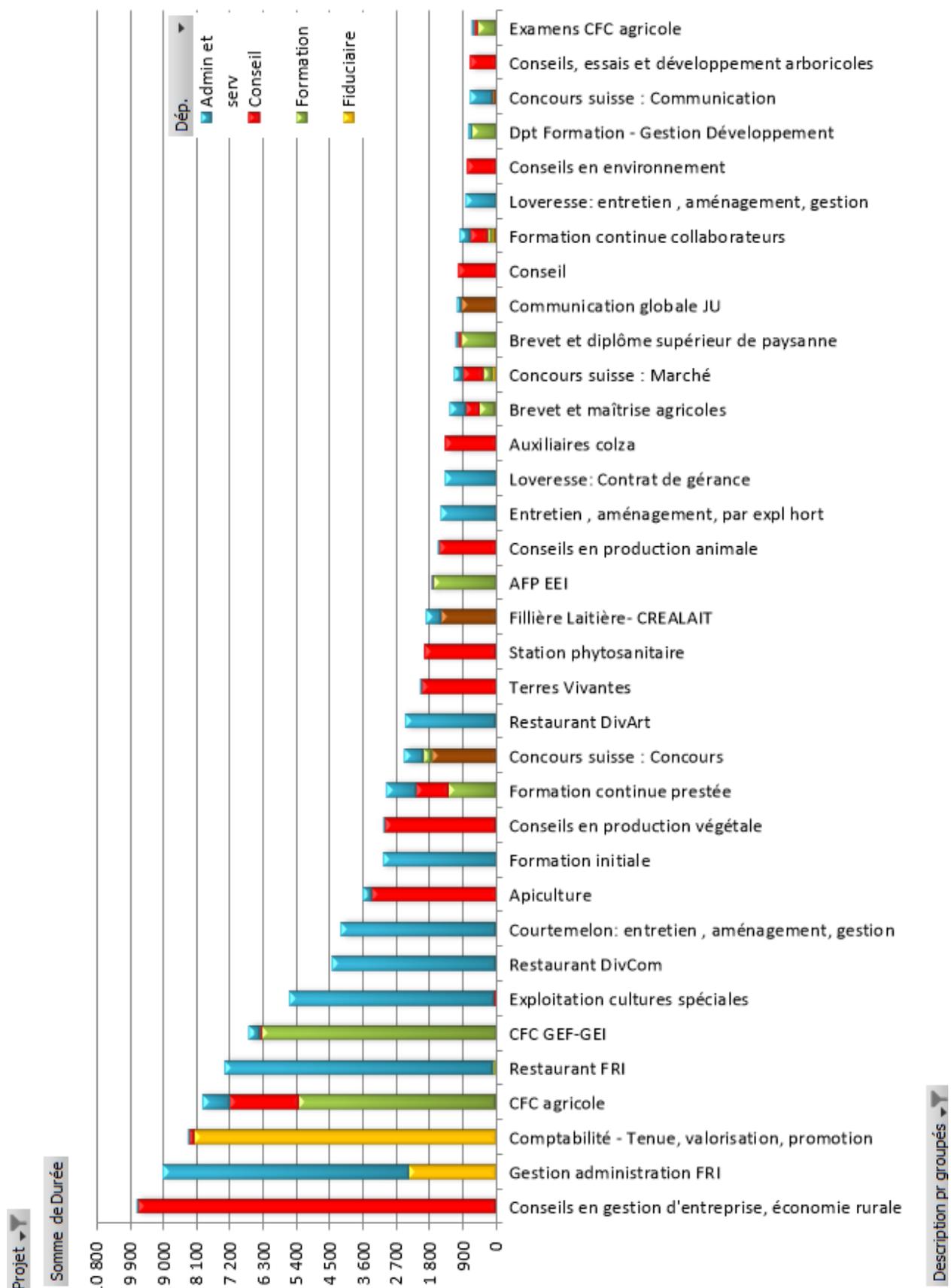


Tableau 30*Conseil de Fondation au 31 décembre 2023.*

Titre	Nom	Prénom	Localité	Fonction	Représentation
Monsieur	Tschanz	Christian	La Cibourg BE	Président	Canton BE
Monsieur	Pape	Nicolas	Pleigne JU	Vice-président	AgriJura - JU profession
Monsieur	Monin	François	Delémont JU		AgriJura - JU profession
Monsieur	Habegger	Walter	Crémigne BE		Canton BE
Monsieur	Schlappach	Michael	Loveresse BE		Canton BE
Monsieur	Kohli	Martin	Perrefitte BE		CAJB - JB profession
Madame	Lachat	Sabine	Roche-d'Or JU		Canton JU
Madame	Grossniklaus	Tessa	Loveresse	Secr. générale	CAJB
Monsieur	Balmer	Daniel	Nods BE		Canton BE
Monsieur	Erard	Didier	St-Brais JU		Canton JU
Monsieur	Schlüchter	Claude	Delémont JU		Canton JU
Monsieur	Blaser	Thierry	Courtedoux JU		AgriJura– JU profession
Monsieur	Lachat	Jean-Paul	Courtételle JU		JU Canton (voix consultative)
Monsieur	Michael	Gysi	Berne BE		BE Canton (voix consultative)
Monsieur	Girardin	Olivier	Courtételle JU	Directeur	Direction FRI (voix consultative)
Madame	Bourquin	Sylvie	Courtételle JU	Secrétaire	

Tableau 31*Lauréat-e-s AFP Employé-e en intendance 2023.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Madame	Beraki	Helen	2800 Delémont
Monsieur	Ghirmay	Issayas	2900 Porrentruy
Madame	Lorusso	Angelica	2502 Bienne
Madame	Metafuni	Luana	2800 Delémont
Madame	Sankara	Andrea	2800 Delémont
Madame	Suliman	Danial	2800 Delémont
Madame	Turkman	Nazira	2824 Vicques
Madame	Washington	Malathy	2800 Delémont

Tableau 32*Lauréat-e-s CFC Gestionnaire en intendance (GEI) 2023.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Madame	Breguet	Shania	2720 Tramelan
Madame	Burger	Tanja	2710 Tavannes
Madame	Cattin	Audrey	2362 Monfaucon
Madame	De Vera	Xyreen	2852 Courtételle
Madame	Fässlerová	Carmen	2854 Bassecourt
Madame	Hedru	Shamat	2800 Delémont
Madame	Jaskic	Adisa	2853 Courfaivre
Madame	Kuster	Géhane	2345 Les Breuleux
Madame	Pedro	Kembi	2800 Delémont
Monsieur	Rohrbach	Thomas	2950 Courgenay
Madame	Roth	Charline	2882 St-Ursanne
Madame	Willemin	Sophie	2802 Develier

Tableau 33*Lauréats AFP Agropaticien 2023.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Monsieur	Amstutz	Nicolas Jimmy	2333 La Ferrière
Madame	Hanser	Léa	2800 Delémont
Monsieur	Lehmann	Eric	2053 Cernier
Madame	Nusbaumer Boillat	Laure	2953 Pleujouse
Monsieur	Scheidegger	Ivo	2314 La Sagne

Tableau 34*Lauréats Diplôme de paysanne 2023.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Pas de candidat en 2023			

Tableau 35*Lauréats CFC Agriculteur 2023.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Monsieur	Amstutz	Loïc	2710 Tavannes
Monsieur	Beuret	Aurélien	2360 Le Bémont
Monsieur	Boegli	Fabrice	2748 Les Ecorcheresses
Monsieur	Braun	Félicien	2924 Montignez
Monsieur	Cattin	Colin	2942 Alle
Madame	Cattin	Margot	2905 Courtedoux
Monsieur	Cerf	Estévan	2336 Les Bois
Monsieur	Corbat	Léo	2906 Chevenez
Monsieur	Crétin	Eliot	2864 Soulce
Madame	Freiburghaus	Mélanie	2742 Perrefitte
Monsieur	Frésard	Andy	2360 Le Bémont
Monsieur	Fruitschi	Dylan	2610 St-Imier
Monsieur	Gafner	Tinlé	2740 Moutier
Monsieur	Gerber	Paul	2606 Corgémont
Monsieur	Girardin	Simon	2952 Cornol
Monsieur	Gogniat	Laurent	2345 Les Breuleux
Monsieur	Gury	Grégory	2935 Beurnevésin
Monsieur	Herwig	Jan	2805 Soyhières
Madame	Juillard	Félicia	2906 Chevenez
Monsieur	Lachat	Robin	2826 Corban
Madame	Linder	Joanna	2812 Movelier
Monsieur	Métille	Nolan	2882 St-Ursanne
Monsieur	Renaud	Baptiste	2915 Bure
Madame	Rich	Géraldine	2829 Vermes
Monsieur	Stalder	Alain	2604 La Heutte
Monsieur	Vallat	Jean	2854 Bassecourt
Monsieur	Wettstein	Nicolas	68130 Hundsbach (F)
Monsieur	Zeller	Stewen	2806 Courtelary

Tableau 36*Lauréat Maîtrise fédérale agricole 2023.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Pas de candidat en 2023			

Tableau 37*Lauréats Brevet fédéral agricole 2023.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Monsieur	Brahier	Stanislas	2718 Lajoux
Madame	Erard	Valérie	2823 Courcelon
Monsieur	Gerber	Nathanaël	2612 Cormoret
Monsieur	Habegger	Jérémy	2746 Crémines
Monsieur	Kläy	Dylan	2603 Péry
Monsieur	Lachat	Jonathan	2826 Corban
Madame	Veya	Laura	2350 Saignelégier
Monsieur	Zürcher	Mikaël	2610 Mont-Crosin

Tableau 38*Lauréats Brevet fédéral de paysanne 2023.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Madame	Amstutz	Cindy	2922 Courchavon
Madame	Bach	Stéphanie	2616 La Cibourg
Madame	Emery	Julie	2610 St-Imier
Madame	Gerber	Aline	2714 Les Gebeveys
Madame	Lambert	Marie	2803 Bourrignon
Madame	Petermann	Céline	2800 Delémont
Madame	Stalder	Maud	2950 Courtemautruy
Madame	Willemin	Sandrine	2885 Epauvillers

8. Remerciements à nos fidèles partenaires

Classés par ordre alphabétique

AGORA

Agri

AgriAliForm

AgriAliMedia

Agridea

Agrilogie

Agrisano suisse

Agroscope

Aide suisse aux montagnards

Association des fabricants de Tête de Moine AOP

Association Stratégie Qualité Suisse

Association Suisse des AOP-IGP

Avenir formation

BIO Jura

BIO Suisse

Canal Alpha

Canton de Vaud par le SAVI

Car Postal Suisse SA, MOBIJu

Centre de formation professionnelle Berne francophone (CEFF)

Centre jurassien d'enseignement et de formation (CEJEF)

Centre Suisse de Recherches Scientifiques en Côte d'Ivoire (CSRS)

Chambre d'agriculture d'Alsace

Chambre d'agriculture du Jura bernois

Chambre jurassienne d'agriculture (AgriJura)

Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture (CNAV)

Chambre Interdépartementale d'Agriculture Doubs - Territoire de Belfort

Club Propser Montagné - Académie suisse des gastronomes

Concours romand des apprentis bouchers charcutiers

Conférence de formation des agricultrices

Conférence des Ecoles d'agriculture

Conférence des Présidents des Organes de répartition des bénéfices de la Loterie romande

Conseil du Jura bernois. Swisslos, Fond de loterie du canton de Berne

Das Beste der Region

Délégation jurassienne à la Loterie Romande

Délégué à la Coopération du Canton du Jura

Ecole d'agriculture de Châteauneuf
Ecole des métiers de la terre et de la nature - Cernier (EMTN)
Electrolux - Liebherr
Fédération jurassienne d'apiculture
FiBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)
Fondation Binding
Fondation suisse pour une alimentation durable
Fondation Sur La Croix
Fonds suisse pour le paysage
FRC Fédération romande des consommateurs
Gastro Jura
Groupe consultatif romand (intendance)
HAFL (Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires), Zollikofen
Innotour
Institut agricole de l'Etat de Fribourg (IAG)
Institut agricole d'Obala, Cameroun (IAO)
Interreg France-Suisse
IP Suisse
Jura bernois Tourisme
Jura Tourisme
Landi Arc Jura SA
Le Quotidien jurassien
L'illustré
Marchés Paysans
Ministère de l'enseignement technique, de la formation professionnelle et de l'apprentissage en Côte d'Ivoire
Mooh: Lait suisse
Neuchâtel Vins & Terroir
Office de l'enseignement secondaire du 2e degré et de la formation professionnelle, Section francophone (BE)
Office de l'agriculture et la nature (OAN)
Office fédéral de l'agriculture
OIC Organisme intercantonal de certification
ONUDI, Organisation des Nations-Unies pour le développement industriel
OrTra Intendance interjurassienne
OrTra Intendance suisse
OrTra Santé-Social Jura
Parc naturel régional Chasseral
Parc naturel régional du Doubs
Patrimoine culinaire suisse
Pays Romand - Pays gourmand

Prométerre - ProConseil

Raiffeisen

Réseau latin des centres de formation professionnelle

RFJ & RJB

Royaume du Maroc, Ministère de l'agriculture

RTS

Schweizer Bauer

Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)

Semaine suisse du goût

Service de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire (SFO, JU)

Service de l'économie et de l'emploi (SEE)

Service de l'économie rurale du canton du Jura (ECR)

Services industriels de Delémont (SID)

Société romande d'apiculture (SAR)

SWICA Organisation de santé

SWIZA, Delémont

Swissbaker.ch Association Suisse des patrons boulangers-pâtisseries

Swissmilk Fédération des producteurs suisses de Lait

Terre & Nature

Tourisme Neuchâtelois

Union suisse des paysannes et des femmes rurales (USFP)

Ville de Delémont

Ville de Porrentruy



Loveresse



Courtemelon

Impressum :

Editeur : Fondation Rurale Interjurassienne, Courtemelon & Loveresse.

Responsables : Olivier Girardin - Directeur, Sylvie Bourquin - Assistante de direction, Olivier Boillat – Communication.

Photos : FRI



2004 | Fondation
ANS 24 | Rurale
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE

